LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.238 — QUARANTE ET UNIÈME ANNEE — **DIMANCHE 30 JANVIER 1916**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75. — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Aujourd'hui : Six Pages

Chronique Parisienne

Entre Comédien et député. — La Griffe. Et la gaffe. — Les nouveaux romans. Nicolas chez nous. — L'homme et les papiers. — Sauvages et civilisés. — Le Tricot

Une courte polémique est engagée entre un comédien des plus hauts côtés et un député de la Gironde : celui-ci a trouvé mauvais que les tournées B ou C ou F — peu importe le nom de l'impresario — aillent jouer, en ce moment, à l'étranger, certaines pièces de notre répertoire, bien propres à nous diminuer dans l'estime de nos voisins. La pièce incriminée, c'est *La Griffe*, de Bernstein : ce qu'elle offre de fâcheux, c'est le portrait du principal personnage, qu'un amour très vil affole à ce point, qu'étant homme d'Etat, à la tête du plus puissant des partis, il donne publiquement le spectacle d'un détraquement progressif qui aboutit à la folie furieuse après avoir sacrifié sa foi politique, son honneur et l'intérêt du pays à la plus antipathique petite femme qui ait jamais été produite par le cerveau d'un auteur dramatique.

Cette pièce excessive est une œuvre de jeunesse, soit : on y trouve les qualités ordinaires de l'auteur — nous n'en disconvenons point — et ses défauts aussi.

Le comédien pris à partie, a fait insérer dans le journal de la région une retentissante protestation.

Il était dans son droit en jouant la pièce ; il est patriote on ne peut davantage ; et, si certains Allemands se sont réjouis de voir représenter un homme d'Etat français, hurlant debout et débraillé sur une table, dans un état de gâtisme exaspéré, les gens intelligents ont séparé l'œuvre artistique du préjugé ; ils ont compris les bonnes intentions, le patriotisme même qui éclate ici ou là : enfin les souverains espagnols ont hautement félicité le comédien et lui ont fait des déclarations de sympathie ardente tant pour lui que pour la France. Tout cela est vrai, personne ne discute sur ces points acquis. Quant à nous, avec le député qui a protesté, comme c'est notre droit à tous, nous estimons que ce représentant du peuple a eu raison, que le comédien a eu tort de jouer la pièce en ce moment et que M. Bernstein eut tort aussi — il y a fort longtemps — de choisir pour type un parlementaire comme celui-là, attendu d'abord qu'il faut toucher avec certaines précautions à ceux qui représentent la France et ensuite, que pareille scène de crapuleuse démence ne s'étant jamais produite devant le public, il n'est pas juste d'en remplir les esprits.

Cette folle du logis, la dame imagination, est *chez nous* la cause principale de nos maux ; méfions-nous-en ! C'est elle qui nous fait voir des frères partout, ce qui est chrétien évidemment, mais des frères pareils à nous, ce qui est faux en tous points. Elle nous précipite dans tous les excès d'un sentimentalisme aigu, tandis que l'imagination boche, aussi déréglée d'ailleurs, précipite nos ennemis dans tous les excès de la canaillerie !

C'est moins beau, certes, c'est moins reluisant ; mais, cela profite étonnamment à nos ennemis.

Alors, voilà ! un peu moins d'imagination, un peu plus de froideur ; et puis, au théâtre, un peu plus de tact, de délicatesse, surtout dans le doigté. Chaque fois qu'un Allemand, fût-il tout seul, nous applaudit, je cherche la gaffe que nous avons faite, et... je la trouve !

***

Les choses d'art et d'imagination n'ont pas trop eu jusqu'ici à souffrir de la guerre : on a trouvé un peu partout des matériaux littéraires. Les fabricants de romans- feuilletons et de livres à 0,65 ou à 0,50 ont même exagéré.

Les titres de romans sont peu variés, mais suggestifs :

La fille ou le fils de l'espion. .

L'espionne.

Le fiancé de l'espionne.

Non, je ne continuerai pas cette énumération ; toute la famille, pères, mères, cousins, cousines, fiancés tant mâles que femelles, belles-mères, rien ne manque.

Le mannequin est le même, autour duquel gravitent des comparses plus ou moins importants, mais ayant des accointances avec les états-majors, les ministères, la police, etc., etc.

C'est le même procédé qu'on a employé pour le roman policier ; ce sont les mêmes trucs, c'est la même facilité de composition.

Quand c'est bien fait, passe encore ; mais, quand une page lue au hasard vous arrache des pleurs au même titre qu'un violon qui joue odieusement faux, c'est regrettable.

La guerre de 70 avait fourni son contingent, il y eut même, à la suite, quelques pièces de fort beau théâtre, notamment les *Oberlé*, quelques livres de valeur et beaucoup de scories littéraires : il y en aura beaucoup plus cette fois, tout bonnement parce que le nombre des écrivains s'est tellement accru, ainsi que les fabriques de romans où, pour une signature, travaillent les manœuvres de Lettres, si besogneux, que tout ce monde-là produira.

Qui n'a pas son petit roman ?

***

Et voici chez nous le roi monténégrin.

Le voici tel qu'il se placera dans la légende coiffé d'une calotte, les joues et le front barrés des vastes rides que creuse la douleur, avec les yeux plus vivants que le reste dans lesquels passent, tantôt les ombres noires des sanglants souvenirs, tantôt les fugitifs éclairs d'une lointaine espérance.

L'ennemi railleur demande : Mais, qu'est-il allé faire dans cette galère ? et lui, fier, dans la plus héroïque simplicité, répond : Je suis allé au secours de l'opprimé, qui avait pour lui la Justice et le Droit.

Cela fait bien rire l'Allemagne !

Ce qui la fait rire aussi, c'est de nous voir accueillir les Serbes. Les prisonniers boches pensent qu'il y a vraiment beaucoup à manger dans notre pays.

***

A Paris, on parle du combat livré par Galliéni à la paperasserie.

On en parle aussi ailleurs.

Des territoriaux, qui sont des hommes de travail, nous disent : Figurez-vous que les avis, les ordres, les formules arrivent au corps par quantités ; eh ! bien, une chose qui simplifierait les quantités de 60 %, manque, c'est la clarté.

La clarté manque ? la clarté, c'est l'ordre ; c'est aussi l'économie.

Il y a deux ou trois interprétations possibles du même avis ; alors ? eh ! bien, alors, c'est simple, on reste coi. Personne n'ose renvoyer épinglées les malencontreuses paperasses à qui les a envoyées avec cette note : *Incompréhensible !* comme on écrit au bas d'une signature : *illisible*.

Quant à cela, c'est simple à éviter : dans tous les actes officiels ou publics, toute signature illisible, fût-elle celle du dernier des commis, devrait valoir à son auteur une amende.

On voit donc partout le général figuré, un balai en main, avec, devant lui, des masses de paperasses. Eh ! bien, il a pu, hardi et habile, venir à bout de nombreux ennemis, établir partout où il a passé une administration consciente et active — c'est une chose possible encore chez les sauvages.

Notre extrême civilisation, il y a des chances pour qu'il ne réussisse pas. Qui donc osera lui mettre sous les yeux les avis, ambigus, diffus, synonymes ? pas vous ? pas moi ! et pas d'autres.

Mais encore, ceux qui se plaignent ainsi sont-ils dans le vrai ?

C'est à savoir : on parle beaucoup en temps de guerre.

Le petit Jeu parisien des modèles de Poulbot, c'est de passer brusquement leur tête entre celles de deux ou trois vieilles dames qui causent sur un banc, à mi-voix et discrètes.

Les gosses donc passent la tête ; et, dans un cri aigu, commandent : Taisez-vouz ! Méfiez-vous ! des oreilles vous écoutent.

C'est comme si une bombe avait éclaté parmi les paisibles habituées des squares ! sur trois, il y a en bien deux qui bougonnent, la troisième murmure : Dame ! ces petits, après tout, on ne peut pas trop leur en vouloir, ils sont de la classe 1925, vous savez ! il ne faut pas les traiter de chenapans.

Pendant ce temps, l'hiver s'avance ; il avait un peu tardé, il se reprend. On tricote toujours, heureusement, il n'y a qu'à continuer.

UNE MARSEILLAISE

L'Etoile de la Russie monte

Depuis le tsar jusqu'au moujik toute la nation luttera jusqu'au bout

Paris, 29 Janvier.

M. Stanley Washburn, qui vient de publier dans la *Chicago Tribune*, le récit d'un voyage en Russie, est un des écrivains américains les plus notoires. L'exposé de ses vues mérite l'attention :

C'est la Russie, déclare M. Washburn, qui, dans cette guerre mondiale, déterminera la victoire pour les Alliés. Les pires moments sont passés pour elle maintenant. Son étoile monte. Le flot allemand s'est arrêté sans engloutir l'armée russe. Il se retire maintenant, pendant qu'à leur tour les Russes avancent.

La Russie est prête à sacrifier pour la victoire un million d'hommes, et même cinq millions s'il le faut. Aucun des Alliés, excepté la Russie, ne peut faire un tel sacrifice. Les efforts combinés de l'Allemagne et de l'Autriche ne peuvent résister à une telle volonté.

M. Washburn a eu des conversations avec des Russes de toutes les classes, depuis le tsar jusqu'au plus humble moujik. A un simple paysan qui avait deux fils à l'armée, il demanda s'il voulait la paix : « Il répondit que tout le monde la voulait ». Je lui demandai alors s'il voulait accepter les conditions de l'Allemagne. Il me répondit négativement. Seriez-vous prêt, lui demandai-je, à sacrifier vos deux fils pour obtenir une paix d'après des termes dictés par la Russie ? Il me serait dur de perdre mes enfants, répondit le paysan, mais j'y consentirais.

Parlant du tsar, M. Washburn ajoute : « Le peuple est avec lui jusqu'au dernier homme ».

PROPOS DE GUERRE

Le mort-vivant

Une dépêche de Rome annonce que l'empereur d'Autriche a été frappé d'une attaque de paralysie, bientôt suivie d'une seconde, et que son état est critique.

Voilà que la plaisanterie recommence ! Après le kaiser, son complice, après Berlin, Vienne !

Au fait, il se peut que cela soit vrai. François-Joseph a tout ce qu'il faut pour faire un mort, et s'il n'est pas au tombeau à l'heure qu'il est, c'est certainement un oubli. Au reste, il n'est plus vivant que de fait ; en principe, il est mort.

Son décès n'est plus qu'une formalité médicale. Le jour où l'on s'apercevra qu'il ne respire plus, on le couchera dans un cercueil et on le descendra dans les caves où sa place est marquée... A moins qu'on préfère le laisser dans son fauteuil, ce qui reviendrait absolument au même.

Peut-être, sans la guerre, le vieux parchemin de Schœnbrünn aurait-il achevé de mourir, mais avec la guerre, on a mieux aimé le garder encore un peu, pour ne pas compliquer .

Alors, de temps en temps, pour la vraisemblance, on annonce qu'il a la grippe, ou un rhume, ou une attaque de paralysie, absolument comme s'il était bien vivant... Et puis, trois jours plus tard, une autre dépêche nous apprend que l'empereur n'a jamais été malade, qu'il a fait la veille encore une longue promenade en voiture et un brillant discours à ses armées.

Le monde entier sait pourtant que François-Joseph ne quitte plus sa chaise percée, qu'il est entré depuis quelque temps déjà dans cet état de douce hébétude que les psychologues appellent le gâtisme. On ne lui parle pas plus de la guerre qu'il n'en parle lui-même ; il n'est pas très vivant, il n'est pas encore tout à fait mort ; c'est un demi-vivant ou bien un mort à demi, comme vous voudrez.

Mourra-t-il un jour de façon définitive ? Je l'ai cru longtemps, je n'y crois plus. Là où il n'y a rien, la mort perd ses droits...

Ceci bien tranché, il serait à désirer qu'on ne nous rebattit plus les oreilles avec les maladies vraies ou fausses de cette paire de canailles centrales. Qu'ils meurent ou ne meurent pas, qu'ils soient gaillards ou mal portants, en somme qu'est-ce que cela peut bien nous f...iche ?

ANDRE NEGIS

546e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 29 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures le communiqué officiel suivant :

En Artois, à l'ouest de la cote 140, nous avons, par une vive contre-attaque, repris ce matin une partie des éléments de tranchées occupés hier par les Allemands.

Au sud de la Somme, après un violent bombardement, l'ennemi a attaqué hier nos positions sur un front de plusieurs kilomètres à partir de la boucle de la Somme à Frise, et plus au Sud. Dans toute la partie Sud, son attaque a complètement échoué. Elle n'a réussi que sur le bord même de la Somme, contre le village de Frise adossé à la rivière et qui était tenu par une de nos grand'gardes.

L'attaque ennemie est actuellement enrayée et les premières contre-attaques effectuées nous ont permis de reprendre quelques-unes des tranchées enlevées par les Allemands.

Dans la région de Lihons, l'ennemi a dirigé, au cours de la nuit, une attaque qui a été immédiatement arrêtée.

Dans la vallée de la Fecht, à l'est de Munster, le tir de notre artillerie lourde a provoqué un incendie dans une usine transformée en un dépôt de munitions. De nombreuses explosions ont été entendues.

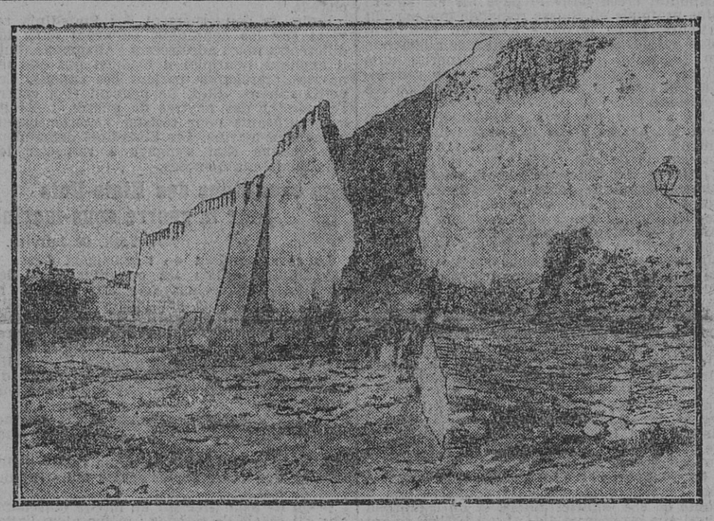

Un coin des remparts à Salonique

A propos de l'Exploit de la «Plata»

Le *Temps* écrit à propos de l'exploit accompli par le paquebot la *Plata* :

Il y a quelque chose de nouveau sous le soleil : un paquebot a osé se défendre contre un sous-marin ; il avait des canons à bord, et ne voulant pas être la victime, il s'est servi de ces canons contre l'agresseur et il l'a coulé. Il a justifié le dicton populaire : « Cet animal n'est pas méchant, quand on l'attaque il se défend. »

Il s'est défendu et il a pu se défendre, parce qu'on lui avait fourni des canons. De cela, nous nous félicitons grandement. Le *Temps*, dans son numéro du 2 octobre, préconisait l'armement défensif des navires marchands. Sa voix ne fut pas entendue alors ; il revint plusieurs fois à la charge, et dans une occasion il lui fut interdit de publier une lettre de M. Le Gualès de Mezaubran, réclamant des canons pours ses navires qui naviguent continuellement en Manche et qui, à cette époque, couraient bien des dangers, car les sous-marins n'avaient pas encore été forcés d'abandonner ces parages.

Les Etats-Unis protestaient alors contre l'armement défensif des bâtiments de commerce. Des navires marchands anglais avaient reçu des canons et des munitions au début des hostilités. On se souvient, en effet, que M. Winston Churchill, plusieurs mois avant la guerre, avait annoncé à la Chambre des Communes que les propriétaires avaient été avisés qu'il serait bon d'armer leurs navires pour leur propre défense, et l'avis avait été écouté. Il n'y eut pas de suite, toutefois ; les navires marchands, bientôt, se laissèrent docilement torpiller ou canonner. Tout récemment, un paquebot italien, le *Giuseppe-Verdi*, entrait dans un port américain ; il avait des canons, et bientôt des dépêches firent connaître que ce navire allait être retenu ou désarmé ; il n'en fut rien, et le *Giuseppe-Verdi* reprit la mer, sur la promesse et aussi la constatation que ses canons étaient destinés à sa seule défense. Il y a donc lieu de croire que la question est envisagée autrement qu'autrefois à Washington.

Nos capitaines au long cours, dans un meeting à Marseille, avaient, il y a quelques mois, réclamé des armes avec instance. Les Allemands, avec leur bonne foi habituelle, avaient voulu voir dans ce vœu des commandants marchands une menace d'offensive. Ces commandants se réunissaient pour poursuivre les sous-marins allemands, prétendait l'agence Wolff. Raisonnement tout juste bon pour les populations germaniques, car n'est-ce pas de la puérilité de prétendre que des navires de plusieurs milliers de tonnes valant plusieurs millions seraient employés à des opérations contre des sous-marins ? Les risques seraient plus grands que le gain espéré. La tâche du paquebot, du cargo-boat est seulement d'assurer dans les meilleures conditions possibles l'arrivée à destination de leurs passagers et de leur cargaison et non d'accroître les chances de rencontre avec les sous-marins, voisins dangereux s'il en fut.

Les Allemands n'ignorent point que des navires marchands ont été armés pour leur seule défense, et ils ont prétendu que cet armement faciliterait la tâche des sous-marins allemands en les déchargeant de toute responsabilité.

Les sous-marins allemands ont violé toutes les lois de la guerre sur mer et les violeront encore chaque fois qu'ils en auront l'occasion. Ils torpillent, canonnent sans avertissements les navires non défendus. Ces derniers, quoi qu'il arrive, ne peuvent être plus maltraités qu'ils ne l'ont été ; ils ne sauraient donc supporter une aggravation de peine s'ils étaient armés. Par suite pourquoi ne s'armeraient-ils pas défensivement, ce qui n'est interdit par aucune entente internationale et ce qui leur donnerait la chance de s'échapper comme l'a fait le *Tajna*, ou celle de couler l'adversaire, comme l'a fait le paquebot la *Plata*.

IL Y A UN AN

Samedi 30 Janvier

Duels d'artillerie sur tout le front. Devant La Bassée, les Anglais reprennent leurs tranchées perdues. Le clocher de Fonquevillers, sud d'Arras, est bombardé. Des attaques allemandes sont repoussées dans le bois de la Grurie, près de Fontaine-Madame.

Front oriental : combats en Prusse et en Pologne ; dans les Karpathes, bataille générale ; dans la vallée du San supérieur, offensive autrichienne vers Sambor et Strij. Sur la mer Noire, fuite des vaisseaux turcs Medjidieh *et* Breslau *devant les croiseurs russes ; torpillage de voiliers et de transports turcs, bombardement de Trébizonde et de Rizet. Au Caucase, sur le front de Sraykamisch, occupation des crêtes et du village de Gorners par les Russes ; le commandant de la 30e division turque et son état-major, des officiers, des médecins, sont faits prisonniers, avec un matériel de guerre considérable, canons, fusils, munitions, approvisionnements. En Perse, les Russes occupent Tabriz ; retraite des troupes ennemies vers Maragha ; plusieurs drapeaux turcs sont pris, entre autres celui de la « guerre sainte ».*

Publication par la Russie de la dépêche du tsar, le 29 juillet 1914, proposant de soumettre le conflit austro-serbe à la Conférence de La Haye, dépêche volontairement omise dans les documents diplomatiques allemands.

A Athènes, dîner diplomatique : toast du président du Conseil, M. Venizelos, en l'honneur des Alliés.

Dans la mer du Nord, le vapeur Tako-Maru *est coulé par une mine allemande, son équipage sauvé ; un autre vapeur anglais,* Icaria, *torpillé par un sous-marin, se fait remorquer au Havre par des torpilleurs français. Sur la mer d'Irlande, au nord-ouest de Liverpool, deux navires de commerce anglais,* Ben-Cruachan *et* Linda-Blanche, *sont torpillés par le sous-marin allemand* U-21. *Un taube survole Pont-à-Mousson.*

Lire à la 6e page

Le Mystère de la Maison d'Auteuil

LA GUERRE

L'offensive allemande en Artois est partout brisée par notre feu

Une forteresse grecque occupée par les forces alliées de Salonique

Paris, 29 Janvier.

Le Conseil des ministres, réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 29 Janvier.

Les attaques allemandes se renouvellent avec la même ténacité, toujours sur le front d'Artois où l'ennemi voudrait améliorer ses positions qu'il sent difficiles, à la faveur d'explosions, qui, sur un point, ont bouleversé les éléments avancés de notre première ligne. Les Bavarois n'ont pu prendre pied dans les entonnoirs. Partout ailleurs, leur offensive a été brisée par notre feu. C'est dire qu'elle leur a coûté des pertes considérables.

Je ne crois pas que cela soit de nature à l'arrêter. Il continuera vraisemblablement sur cette partie du front, ou sur d'autres, à faire exploser des mines, mais il n'arrivera nulle part à obtenir un succès appréciable. S'il veut celui-ci, il devra avoir recours à l'attaque par grandes masses, comme sur l'Yser, et je répète que ce serait souhaitable, parce que cette tentative, que nous ne redoutons pas, nous permettrait la contre-offensive nécessaire.

Ne nous laissons pas impressionner par le regain d'activité des Allemands. D'abord parce qu'il ne se traduit par aucun résultat pour eux, tout en leur coûtant très cher, et ensuite parce que ces attaques décousues et sans but stratégique, attestent, de plus en plus, leur énervement. Notre artillerie domine la leur, comme nos combattants ont l'ascendant incontestable sur les Boches.

Les Italiens ont repris vaillamment, à la suite de contre-attaques, une partie des positions qu'ils avaient perdues. On ne sait toujours rien de leurs dispositions en ce qui concerne leur intervention en Albanie et dans les Balkans. Heureusement, un communiqué officiel nous rassure quelque peu sur la situation de l'armée serbe, dont l'évacuation progressive se poursuit. C'est là un point capital.

Nous ne savons rien non plus des événements de Russie. Nos alliés n'ont presque rien dit de leur action en Galicie, qui a été cependant très énergique. Ce que nous en avons su, nous a été révélé par l'ennemi lui-même. On est autorisé à penser que le dégel a interrompu les opérations, mais celles-ci reprendront certainement avec une nouvelle vigueur dès que les circonstances le permettront.

Les informations que nous avons sur l'état matériel et moral de la Russie sont des plus encourageantes.

MARIUS RICHARD.

Des Mines sous-marines dans le Golfe de Gascogne

Ce sont des Allemands qui les auraient semées

Vigo, 29 Janvier.

Des navires espagnols arrivant au port signalent la présence de mines sous-marines mouillées en haute mer, loin des eaux territoriales françaises, en plein golfe de Gascogne.

Plusieurs de ces navires ont failli sauter. Ils rapportent que deux bâtiments espagnols ont d'ailleurs, coulé récemment après avoir heurté des mines semblables.

Des personnalités maritimes de Vigo, se montrent indignées de cette nouvelle violation du droit international, car il n'est pas douteux que ce sont des navires allemands qui ont semé ces mines, et il a fallu de plus que ces navires se servent du pavillon neutre pour accomplir sans danger cette besogne.

La Solution de la guerre est sur notre Front

Amsterdam, 29 Janvier.

La *Gazette de Francfort*, passant en revue tous les théâtres de la guerre et leurs possibilités, conclut qu'aujourd'hui comme au commencement de la guerre, le coup décisif ne peut être porté qu'en France.

L'enthousiasme patriotique en France

Le rapport de la mission anglaise

Paris, 29 Janvier.

La mission anglaise envoyée en France pour étudier le fonctionnement des fabriques françaises de munitions, vient d'établir son rapport que M. Lloyd George envoie à M. Albert Thomas avec une lettre des plus cordiales. Ce rapport se termine ainsi :

Le peuple français comprend qu'il est en guerre. En France, l'idée unique de tous est de mener la guerre à bonne fin.

L'état d'esprit qui anime la nation a empêché bien des difficultés de survenir dans la fabrication du matériel de guerre. Les pertes de temps sont pratiquement négligeables. Il n'existe pour le moment aucune restriction syndicale ; tout est fait pour accroître la production.

En conclusion, il paraît à la mission que l'accroissement de la production en France est dû à une cause et à une seule : l'enthousiasme patriotique qui règne dans la nation.

LA GUERRE EN ORIENT

Dans les Balkans

Autour de Salonique

Les marins français occupent la forteresse grecque de Karabournou

Salonique, 29 Janvier.

A l'aube, aujourd'hui, des marins des quatre puissances de l'Entente ont débarqué dans la presqu'île de Karabournou et ont occupé la forteresse.

Salonique, 29 Janvier.

Le débarquement des détachements de marins français, italiens, anglais et russes des navires en rade qui a eu lieu hier matin, dans la presqu'île de Karabournou, s'est effectué sous la protection des canons des navires.

Les détachements ont occupé la forteresse grecque dominant la rade et dont la garnison n'a offert aucune résistance, mais le commandant, obligé de l'évacuer, a formulé une protestation. Pendant ce temps, l'infanterie française entourait la forteresse du côté de terre.

Cette action des Alliés a été dictée par des raisons stratégiques. Il n'est pas désirable, en effet, que la forteresse soit dans d'autres mains que les leurs.

On a, d'autre part, des raisons de croire qu'un sous-marin allemand se ravitaille près de cette côte.

L'armée turque participera à l'attaque des Alliés

Pétrograde, 29 Janvier.

Le Novoïe Vrémia *tient de bonne source diplomatique que l'armée turque réunie en Bulgarie et en Thrace, et comptant 150.000 hommes, se joindra à l'armée bulgare, qui occupera le front Monastir-Guevgheli-Doiran-Stroumitsa-Petritz.*

L'armée turque attaquera Salonique par le Nord-Est, tandis que les Bulgares et les Allemands marcheraient sur la ville par le Nord-Ouest.

La Situation en Albanie

Les Italiens et les Albanais se fortifient à Valona

Rome, 29 Janvier.

Il n'y a désormais plus de doute que les Italiens et Essad pacha ont opéré leur jonction et se fortifient à Valona et sur quelques autres points de l'Albanie méridionale. Ils y occupent des positions où il a été jugé indispensable de se maintenir de façon à arrêter efficacement l'ennemi.

La marche des Autrichiens sur la côte

Corfou, 29 Janvier.

L'occupation de Scutari et la marche des Autrichiens sur la côte adriatique par Saint-Jean-de-Médua et la route d'Alessio, sont considérées par les militaires français, italiens et serbes, comme des manifestations stratégiques sans importance, sans influence sur le résultat de la campagne. Une attaque bulgare par El-Bassan n'entamera pas le vigoureux optimisme régnant partout.

Milan, 29 Janvier.

On télégraphie de Salonique au *Corriere della Sera* :

« La semaine dernière, le général Mackensen est allé à Sofia pour discuter avec le roi et le ministre de la Guerre, sur l'opportunité de la continuation de la campagne en Albanie, en faisant intervenir de nouvelles troupes et la réorganisation des cadres de l'armée bulgare, dont les vides sont nombreux. »

L'évacuation de Saint-Jean-de-Médua

Brindisi, 29 Janvier.

Le port de Saint-Jean-de-Médua, devant lequel sont parvenues des patrouilles autrichiennes, n'est pas tombé encore au pouvoir de l'ennemi. Le port a, d'ailleurs, été complètement évacué par l'armée serbe, qui continue à gagner sans encombre l'Albanie.

Les Alliés à Corfou

L'installation des Serbes

Athènes, 29 Janvier.

Les Alliés ont pris toutes les mesures nécessaires contre les sous-marins ennemis. De nombreux destroyers gardent constamment la mer Adriatique. C'est grâce à ces mesures qu'ont pu être transportés déjà sans aucun accident des soldats serbes qui arrivent en guenilles et exténués de fatigue.

Les soldats serbes subissent d'abord une quarantaine sur un îlot à quelques kilomètres en face de Corfou, sur la position nommée Gouvia, où ils sont confortablement installés et où ils trouveront sûrement de nouvelles forces en peu de temps, grâce au climat superbe de Corfou.

Le génie français décharge journellement une grande quantité de bois pour préparer de nouvelles installations destinées aux nouveaux contingents de soldats serbes.

Le gouvernement serbe, comprenant cin-

quante personnes, habite un hôtel. Le voïvode Putnik, souffrant de l'asthme, habite avec ses filles une villa.

Au Monténégro

La prétendue capitulation monténégrine

Genève, 29 Janvier.

On mande de Genève, au *Temps* :

Une dépêche officielle de Vienne annonce que les troupes austro-hongroises ont occupé la région de Gunsinje, au sud-est du Monténégro, dans le bassin du Lim, au nord des Alpes albanaises, sans rencontrer de résistance.

La même dépêche dit que les opérations du désarmement de l'armée monténégrine touchent à leur fin.

On fait connaître, de Vienne, les noms des signataires des stipulations conclues à Cettigné le 25 janvier, pour la reddition de l'armée monténégrine. Ce sont : du côté autrichien, le lieutenant général von Hœffer et le major Schuppich ; du côté montégrin, le général Bécir et le major Lompar.

Ces derniers sont désignés sous le nom de « délégués du gouvernement monténégrin ». Il n'ont, en tout cas, pas mission de représenter le seul gouvernement monténégrin légal, qui est à Lyon avec le roi.

On mande encore de Vienne que le général monténégrin Voukotitch se serait rendu à Danilovgrad, au nord de Podgoritza, ainsi que deux autres généraux.

En Grèce

Va-t-on arrêter M. Venizelos ?

Sofia, 29 Janvier.

Le journal bulgare *Utro* dit apprendre d'Athènes que le gouvernement grec a déposé, auprès du ministère public, une plainte contre M. Venizelos. Si l'ancien ministre ne se rend pas à la convocation, on ordonnera son arrestation.

Londres, 29 Janvier.

Le correspondant du *Morning Post* à Budapest rapporte que le docteur Eiselberg, qui alla à Athènes pour donner ses soins au roi Constantin, a déclaré que l'influence et la popularité de M. Venizelos sont toujours très grandes. Selon M. Eiselberg tout le monde sait en Grèce, donc le roi aussi, que M. Venizelos est en rapports étroits avec les puissances de l'Entente. Bien que le roi Constantin soit très populaire dans l'armée, il ne peut absolument rien contre l'influence politique de M. Venizelos.

Malgré les influences allemandes qui travaillent énergiquement à réagir contre l'influence de l'ancien président du Conseil, le peuple grec suit ce dernier aveuglément.

En Bulgarie

Les Bulgares affament le ministre américain à Sofia

Athènes, 29 Janvier.

On sait qu'après l'arrestation des consuls à Salonique, le gouvernement bulgare a fait procéder à l'arrestation des consuls français et anglais à Sofia. La presse bulgare nous apporte des détails sur l'arrestation de ce dernier, réfugié chez le ministre des Etats-Unis.

Un lieutenant, accompagné de trois gendarmes, se présenta à l'hôtel Bulgaria où habite le ministre américain et le somma de remettre le vice-consul anglais. Le ministre refusa. Alors, le propriétaire de l'hôtel Bulgaria, sans doute sur l'ordre du gouvernement bulgare, avisa le ministre des Etats-Unis que l'hôtel ne pouvait plus l'héberger.

Aux protestations du ministre, on a répondu à la manière bulgare : on lui a supprimé tout service et on lui a refusé la nourriture !

Les attachés consulaires remis en liberté

La Haye, 29 Janvier.

A la suite de l'intervention du gouvernement néerlandais, la Bulgarie a décidé de remettre en liberté et de rétablir dans leurs fonctions les gardiens des archives des légations française et britannique à Sofia, qui avaient été arrêtés, il y a quelque temps. A titre de réciprocité, la France va relaxer et faire conduire en Suisse le personnel consulaire bulgare arrêté à Salonique.

D'autre part, et toujours à titre de réciprocité, le gardien de la légation de Bulgarie à Paris sera remis en liberté et rétabli dans ses fonctions à la légation bulgare.

En Turquie

Les Allemands à Constantinople

Alexandrie, 29 Janvier.

Suivant des informations parvenues en Egypte d'après la presse anglaise la mieux renseignée, Talaat bey, ministre de l'Intérieur de Turquie, se serait nettement opposé à l'entrée des troupes austro-allemandes à Constantinople.

Un Conseil de Cabinet aurait décidé ensuite de publier un iradé interdisant toute discussion à ce sujet. Mais Enver pacha, désireux de combattre l'influence de Talaat, aurait demandé le lendemain la nomination de plusieurs officiers allemands dans le service de la police, et en particulier, la nomination de deux officiers supérieurs allemands comme assistants du chef de la police de Constantinople.

Talaat bey aurait alors protesté vivement contre cette proposition et fait un rapport au sultan, dans lequel il aurait déclaré que la Turquie n'était point encore un protectorat germanique.

Difficultés turco-bulgares

Le Caire, 29 Janvier.

La presse reproduit une information du correspondant des *Daily News* à Athènes ainsi conçue :

« Une légation neutre m'informe que de graves difficultés ont surgi entre Turcs et Bulgares. Les premiers auraient appris que les derniers avaient l'intention de se saisir, à la première occasion favorable, de la ligne Enos-Midia.

« Le ministre de Turquie à Sofia, Fathi bey, s'est rendu à Constantinople pour informer son gouvernement que la Bulgarie avait l'intention de conclure une paix séparée et d'occuper la ligne en question. »

En Mésopotamie

« Les Anglais sont arrivés trop tard » dit le vali de Bagdad

Londres, 29 Janvier.

Le correspondant du *Daily Mail* à Constantinople et Konia, ayant rencontré une après-midi à l'hôtel, Nachim pacha, le vali de Bagdad, venu exposer aux Allemands la situation des forces turques et anglaises, traduit ainsi l'opinion du vali :

« Les Anglais sont encore arrivés trop tard. Nous avons été effrayés quand nous avons su qu'ils venaient, car nos défenses étaient en mauvais état. Nous n'avions que quelques vieux canons. Nos espions nous ayant dit que les forces de Townshend étaient petites, nous primes courage et les tinmes en échec jusqu'au moment où des renforts purent nous arriver. Grâce à Allah, ils n'atteindront jamais notre sainte ville ».

En Egypte

La récente défaite des Senoussis

Londres, 29 Janvier.

On communique les détails officiels suivants sur le combat livré le 23 janvier, à la frontière occidentale d'Egypte.

Ce ne fut qu'à l'aube du 23 janvier que l'ennemi a eu vent de l'approche de nos troupes et des déserteurs arrivés à Marsa-Matru, rapportent que les pertes des Senoussis, sur un seul flanc, dépassaient le total des pertes du combat du 25 décembre. Ces pertes comprennent quelques officiers turcs.

La gravité de cette défaite a découragé les Bédouins, qui quitteraient, dit-on, les Senoussis pour retourner vers l'Est.

Les Manifestations anti-allemandes de Lausanne

La population accueille les troupes aux cris de : Vive l'Armée ! A bas les Espions !...

Genève, 29 Janvier.

Le Conseil fédéral a pris connaissance des incidents de Lausanne. Sur le désir du Conseil d'Etat vaudois, un bataillon du 123e landwehr a été envoyé de Morat à Lausanne pour renforcer la police.

Sur mandat des autorités fédérales, M. Decoppet, président de la Confédération, se rendra à Lausanne pour discuter la situation avec le Conseil d'Etat.

Le bataillon du 123e est arrivé à Lausanne hier, à midi ; il a été accueilli par une foule énorme et vivement acclamé aux cris de : « Vive l'armée ! Vive la Suisse ! A bas les espions ! ». Le bataillon est logé à la caserne de Pontaise ; la ville est absolument calme. La municipalité de Lausanne a lancé un appel à la population, disant :

« La violation d'un drapeau étranger constitue un manquement grave à notre neutralité et aux devoirs d'un peuple civilisé. Cet acte place notre pays dans une situation humiliante et contraint les magistrats à des démarches qui n'ont rien de flatteur pour notre amour-propre. Les attroupements et les manifestations de la nuit passée jettent un vif discrédit sur Lausanne et pourraient avoir des suites déplorables ; notre ville doit revenir aux traditions d'ordre et de décence dont elle s'honore.

« Des mesures énergiques sont prises pour éviter le retour d'incidents regrettables. Nous espérons que le bon sens et le patriotisme de la population les rendront inutiles. Tout attroupement, tout cortège sont rigoureusement interdits ; toute personne refusant d'obéir aux agents sera immédiatement arrêtée et déférée à la justice. Nous faisons appel au calme et à la dignité de la population ».

Pendant la nuit, le domicile particulier du consul d'Allemagne est gardé par la police.

Les excuses au gouvernement allemand

Genève, 29 Janvier.

Voici le texte intégral du communiqué de l'agence Wolff, relatif à l'affaire de Lausanne:

« Nous apprenons que le ministre de Suisse à Berlin s'est présenté hier à l'office des Affaires étrangères pour faire au gouvernement impérial une communication sur la violation du drapeau du consulat allemand à Lausanne, par une foule composée d'ouvriers, d'écoliers et d'étudiants. En y joignant l'expression des vifs regrets causés par cet incident, le ministre a ajouté que trois personnes ont été arrêtées et que des poursuites judiciaires ont été intentées. Le Conseil fédéral a pris les mesures nécessaires pour que le drapeau soit hissé de nouveau et protégé.

« Le gouvernement impérial a exprimé au ministre suisse sa satisfaction pour la prompte liquidation de ce regrettable incident ».

Nouvelles manifestations

Lausanne, 29 Janvier.

A 9 heures, hier soir, il s'est produit, aux abords de la rue Pichard, quelques manifestations isolées. A 9 h. 30 une centaine de manifestants ont formé un cortège qui s'est dirigé du côté des Mousquines où le consul d'Allemagne a son domicile particulier.

La police a demandé aussitôt des troupes. Celles-ci sont arrivées tambours battants, pour défendre les abords du domicile du consul. Quelques détachements du 123e bataillon ont fait évacuer et ont barré le grand pont. Un détachement a occupé au n° 3 de l'avenue Verdeil, la villa Chatagnieraz, propriété de M. Richard Filzinger, consul d'Allemagne. Lorsque les manifestants sont arrivés, les troupes les ont dispersés sans rencontrer de résistance.

Aux abords de la rue Pichard, des attroupements ont opposé quelque résistance aux agents, mais ils ont été facilement dispersés. Une vingtaine d'arrestations ont été opérées.

A 11 h. 30, une foule énorme parcourait encore les rues en chantant des chants suisses et *Libre Sarine*. On entendait également le cri de « Wattenwyl ». Une trentaine d'arrestations ont été opérées, principalement au Grand-Saint-Jean.

Tandis que la troupe dispersait le cortège qui s'était formé du côté des Mousquines, d'autres groupements se réunissaient sur la place Saint-François et sur la place du Bel-Air. Trois fois la police et la troupe ont refoulé la foule qui criait et chantait. A 11 h. et quart, on fit jouer les pompes avec succès sur la place Saint-François, pendant que la troupe dispersait la foule. Sur le grand pont, seule est autorisée la circulation des voitures et des tramways qui sont bondés de curieux.

L'agitation qu'on croyait calmée a continué jusqu'après minuit. La foule était composée de deux éléments bien distincts : des bourgeois et des curieux très nombreux, et, au milieu d'eux, des gens suspects qui paraissaient obéir à un mot d'ordre mystérieux.

La police et la troupe sont restées constamment maîtresses de la situation. Un bataillon tout entier a été mis sur pied. Un détachement occupe les Mousquines, trois autres dans divers quartiers de la ville, en particulier la place du Bel-Air où la foule est le plus dense. Le commandant de la place, le colonel Planchoc, avait établi son quartier général à l'hôtel de la Cloche sur le grand pont ; le colonel Gessy, commandant le premier arrondissement territorial, M. Maillefer, syndic, M. Bersier, directeur de la police de Lausanne, et M. Bron, commandant des pompiers, sont restés en permanence, à proximité de la rue de la Paix.

A 1 h. la tranquillité était rétablie. Les mesures de police seront maintenues et les troupes resteront à Lausanne encore quelques jours. Au moment de leur départ de Morat, elles ont été haranguées par le général Wille, venu à Morat à cet effet.

La presse et les causes de l'agitation

Genève, 29 Janvier.

Les journaux de langue française relèvent vivement, comme il était à prévoir, l'accusation portée contre eux par les journaux de langue allemande, que les excitations des journaux de langue française aient été la cause indirecte des incidents.

La *Tribune de Genève* se plaint qu'on ait exagéré les regrets et montre à l'Allemagne un visage bouleversé.

« Si l'on peut montrer des regrets, dit-elle, pour des faits regrettables, il y a manière et manière de traduire l'expression. Un Etat libre et fier ne saurait s'excuser comme un Etat vassal. Un homme qui ne doit rien qu'à lui-même, et qui ne redoute rien, n'est pas comme celui qui est dans les dépendances d'autrui.

« Il est incontestable que la population nettement suisse, celle que n'ont pas fourvoyé des études trop prolongées à l'étranger, et qui a conservé le contrôle de son esprit et de sa pensée, celle qui est restée républicaine dans l'âme, et qui garde intacte la haine de toutes les tyrannies, n'aura pas commenté l'incident de Lausanne comme les rédacteurs dont nous parlons. Elle aura dit, comme nous : C'est un incident très fâcheux, mais qui pèse moins que les innombrables violations de frontière que nous avons eues à subir. Elle aura dit surtout : Si fâcheux que soit l'incident, il ne doit pas nous faire perdre de vue notre dignité, et surtout ne pas dédaigner une autre affaire qui est autrement grave, et dont on voudrait bien détourner notre attention, celle des colonels.

« C'est de celle-là dont il faut s'occuper maintenant, exclusivement et plus que jamais, car, enfin, si elle n'avait pas existé, l'incident de Lausanne ne se serait pas produit. Les responsables de l'incident de Lausanne, les tout premiers, sont les colonels Egli et de Wattenwyl, puis ce sont ceux qui ont peu à peu entraîné ces deux officiers dans la voie où ils se sont engagés. Enfin, ce sont ceux qui, ayant connaissance de l'affaire, n'ont pas agi avec la rapidité voulue, et qui n'ont pas sévi, comme il était de leur devoir de le faire, et ne se sont pas assurés de la personne des deux coupables comme le réclamait la plus élémentaire des justices.

De son côté, le *Genevois* écrit :

« Pourquoi la foule est-elle surexcitée ? Pourquoi a-t-elle manifesté ? Parce que, dans les foules, tout n'est qu'action et réaction. Cet incident est comme le choc en retour de l'affaire des colonels. Sans doute, ce n'est pas parce que des colonels ont oublié leur devoir de soldats et de neutres, que le drapeau allemand devait recevoir une insulte à Lausanne ou ailleurs, mais la foule est simpliste. Ceux qui devaient donner le plus haut exemple, sont sortis de la neutralité, elle en sort. Ils ont oublié qu'il étaient Suisses, en servant, dans la mesure de leurs moyens, la cause d'un des belligérants, la foule oublie que nous sommes un pays neutre et prend à son tour parti. Ce n'est pas en envoyant un bataillon à Lausanne, ce qui nous paraît, au reste, exagéré, qu'on apportera remède au mal. C'est en redonnant confiance aux citoyens, qui sont encore des Suisses et pensent comme tels. C'est en redonnant à la Suisse le maximum de liberté compatible avec les exigences de la situation militaire. C'est en sortant du sabre, en un mot, pour entrer dans la Constitution. »

Mais de tous les commentaires, le plus curieux, sans contredit, est celui qui paraît ce matin dans le *Bund*, le grand journal officieux bernois. Le *Bund* qui, hier, s'était montré fort sévère pour les manifestants, non seulement s'est radouci considérablement aujourd'hui, mais convient qu'il existe un lien entre les incidents de Lausanne et l'affaire dite des colonels.

« Au cours des manifestations de jeudi, écrit le *Bund*, un pasteur protestant, M. Chamorel, tenta de dissiper les manifestations en haranguant la foule : « L'affaire des colonels, s'écria-t-il, est la principale cause de ces incidents, mais laissez libre cours à la justice, qui se fera sans égard pour les personnes. »

Ce langage est fort naturel, et il a produit à Lausanne évidemment un grand effet. L'agitation de la foule est arrivée, à cause de l'affaire des colonels, à un degré inquiétant. Les démonstrations qui se renouvellent témoignent d'un esprit national, comme le prouvent les cantiques patriotiques suisses que la foule chante. Evidemment, ces incidents ne sauraient être excusés par le motif qui les inspire, mais il faut bien dire que, dans tout le pays, on est unanime à condamner la faute des colonels. »

Les provocations allemandes

Berne, 29 Janvier.

Une brochure intitulée « Stimmer un sturn » avait publié un article injurieux pour la Suisse romande, tellement injurieux que l'on pouvait craindre qu'il ne fut le motif de nouvelles discordes. Dès qu'il fut connu, il causa une vive émotion en Suisse et l'on fut d'accord pour supposer que les auteurs ne pouvaient être qu'Allemands.

La *Semaine Littéraire* s'est livrée à une enquête qui a démontré que les personnes qui signèrent légalement sur le registre de commerce à Zurich, avant l'impression du *Stimmer un sturn*, sont le major Ulrich Wille, fils du commandant en chef de l'armée suisse, et le docteur von Sprecher, fils du chef d'état-major.

Genève, 29 Janvier.

La *Gazette de Lausanne*, revenant sur les incidents des jours derniers, répète que la cause première de ces incidents se trouve dans l'état d'esprit créé en Suisse romande par une série de faits récents, dont la responsabilité doit être recherchée tout autre part qu'à Lausanne.

Il y a encore quelques jours, dit le journal, on pouvait voir les deux colonels coupables en uniforme dans les rues de Berne, alors que l'opinion publique s'étonnait à juste titre de ce privilège. Il est très compréhensible que l'émotion créée dans le pays ait été encore plus profonde en Suisse romande que partout ailleurs, parce qu'on y avait un sentiment plus net des dangers de l'influence allemande en Suisse, et qu'en tant que minorité dans l'Etat, les cantons romans ont une sensibilité qui reste en tout temps maîtresse de ses décisions.

La *Gazette de Voss* est actuellement le seul journal berlinois qui commente les incidents de Lausanne. Il n'accusera pas davantage le Conseil fédéral de négligence ou d'hostilité. La Suisse a rempli consciencieusement, depuis le début de la guerre, ses devoirs de neutralité. Cependant, on constate depuis quelque temps dans certaines contrées suisses des attaques passionnées contre l'Allemagne. Des journaux très en vue de la Suisse romande s'expriment comme des journaux français. L'Allemagne contribuerait volontiers à alléger la gêne considérable qui pèse sur la Suisse à cause de la guerre. La guerre ne durera pas éternellement, le travail pacifique amènera nécessairement le rétablissement des relations anciennes. Le peuple allemand contribuera volontiers à augmenter la prospérité de la Suisse partout où le permettront sa propre dignité et le respect qu'elle a d'elle-même, mais il faut en excepter certaines localités, surtout sur le lac de Genève, qui inondaient naguère l'Allemagne de prospectus et qui se répandent maintenant en calomnies contre l'Allemagne.

La *Gazette de Voss* termine : « On comprend que l'immense majorité du peuple suisse a honte de ces manifestations, et on comprend aussi que les regrets du Conseil fédéral soient profondément sincères. En attendant, le peuple allemand, pour le moment, consent à passer à l'ordre du jour sur les excès populaires de Lausanne ».

Au Conseil Fédéral

Berne, 29 Janvier.

Le Conseil fédéral a pris connaissance, dans sa séance de ce matin, d'un rapport de M. Decoppet, président de la Confédération, sur les pourparlers qu'il a eus avec le Conseil d'Etat du canton vaudois au sujet des récents incidents.

Ces pourparlers ont donné un résultat satisfaisant. Le Conseil fédéral, entièrement d'accord avec l'autorité vaudoise dans l'appréciation de la situation, a le ferme espoir que les incidents regrettables ne nécessiteront pas d'autres mesures.

Celui qui a enlevé le drapeau ne pourrait pas être poursuivi

Genève, 29 Janvier.

Marcel Hunziker, le jeune homme qui déficela le drapeau allemand, n'a pu être arrêté par la police.

La *Tribune* apprend, par une carte qu'il a adressée à un de ses amis, qu'il a franchi la frontière, et se trouve actuellement en France, mais, même si le jeune Hunziker avait pu être arrêté, il n'est pas certain qu'il aurait pu être poursuivi, et on ignore devant quelle juridiction il aurait pu être traduit. L'arsenal des lois suisses est, en effet, démuni de textes explicites pour pnir semblable incartade.

Voici, d'après la *Gazette de Zurich*, les seuls articles du Code pénal qui auraient pu être invoqués :

Art. 41. — Quiconque viole un territoire étranger, ou qui commet tout autre acte contraire au droit des gens, est puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Art. 42. — Un outrage public envers une nation étrangère, ou un souverain, ou un gouvernement étranger, sera puni d'une amende qui peut être portée à 2.000 francs, et dans les cas graves, être cumulée avec six mois au plus d'emprisonnement. Les poursuites ne peuvent toutefois être exercées que sur la demande du gouvernement étranger, pourvu qu'il y ait réciprocité envers la Confédération.

Et la *Gazette de Zurich* doute qu'on ait pu appliquer ces articles au jeune Hunziker.

Toutefois, d'après une ordonnance de juillet 1915, le gouvernement fédéral s'est réservé le droit de poursuivre les auteurs d'outrages envers une nation étrangère.

Cet après-midi, la Municipalité de Lausanne a rédigé et fait placarder un nouvel appel à la population renouvelant les conseils de celui d'hier et rappelant que toutes les manifestations sont rigoureusement interdites.

Les Socialistes français en Angleterre

MM. Renaudel et Longuet à Bristol

Londres, 29 Janvier.

Les journaux anglais publient le résumé suivant des discours prononcés à Bristol par les socialistes français, MM. Renaudel et Longuet. M. Renaudel a dit :

« Une fois la France envahie et que les socialistes allemands eurent voté les crédits militaires, les socialistes français ont estimé que leur devoir était de coopérer à la défense nationale. Ce faisant, ils n'avaient nullement renié l'Internationale.Ils se sont prononcés, d'ailleurs, contre la politique d'annexion et de conquêtes ; mais on ne doit pas oublier que les socialistes français considèrent que la réunion de l'Alsace-Lorraine à la France n'est pas une annexion, mais une simple question de droit ».

M. Longuet a parlé de l'immensité des souffrances et de la misère en France depuis la guerre ; il a relevé amicalement certains propos tenus en Angleterre sur la durée prolongée de la guerre et qui sont exploités par les ennemis en Angleterre et en France pour diviser les Alliés.

SUR NOTRE FRONT

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 29 Janvier.

Le Bureau de la Presse, fait le communiqué officiel suivant :

Tard dans l'après-midi d'hier, protégés par un violent feu d'artillerie, par une intense fusillade et par les mitrailleuses, les Allemands ont tenté une attaque d'infanterie contre le saillant de nos tranchées au nord-est de Loos.Cette attaque a été repoussée par notre feu.

La nuit dernière, la canonnade et la fusillade allemandes ont été actives à l'est d'Armentières ; notre artillerie a riposté.

Aujourd'hui, les Allemands ont fait exploser une mine à Fricourt et une autre à l'est de Guinchy sans causer de dégâts. De notre côté, nous avons fait exploser une mine à l'est de Givenchy.

L'artillerie allemande a été très active contre nos tranchées au nord de Maricourt entre Loos et le canal de La Bassée, à l'est d'Armentières et au nord de Wytsghaete.

Nous avons riposté, endommageant les tranchées allemandes sur de nombreux points.

La Guerre sous-marine

La note des Etats-Unis aux belligérants

Le gouvernement américain n'admet pas l'armement des navires marchands

Washington, 29 Janvier.

Le correspondant de l'*Associated Press* donne le résumé de la note que les Etats-Unis ont adressée aux puissances belligérantes au sujet de la guerre sous-marine.

Le gouvernement des Etats-Unis annonce que les navires marchands portant des canons ne pourront entrer dans les ports américains qu'à la condition de se soumettre aux conditions imposées aux navires de guerre.

Le gouvernement des Etats-Unis proteste contre la destruction des navires avant d'avoir pris toutes les précautions nécessaires pour la sûreté de l'équipage, mais il reconnaît que les belligérants ont le droit de se servir de sous-marins contre les navires marchands.

Enfin, le gouvernement des Etats-Unis revient sur les conditions énoncées dans les différentes notes adressées à l'Allemagne, puis il explique pourquoi il n'admet pas que les navires marchands portent des canons. Ces petits canons, dit-il, ne peuvent rien contre l'armement des navires de guerre, mais ils sont suffisants pour résister victorieusement à des sous-marins. Les Etats-Unis demandent que chaque Etat s'engage à respecter les conditions sus-énoncées.

Les conditions des Etats-Unis pour la guerre sous-marine

New-York, 29 Janvier.

Le correspondant de l'*Associated Press* à Washington donne les conditions que les Etats-Unis voudraient voir appliquer à la guerre sous-marine par tous les Etats belligérants :

1° Les non combattants ont le droit de traverser les eaux internationales sur des navires marchands portant pavillon d'un belligérant, et peuvent compter sur les règles du droit international et de l'humanité pour leur protection.

2° Les navires marchands, sans distinction de nationalité, ne peuvent pas être attaqués sans avertissement.

3° Un navire marchand d'une nation belligérante doit obéir rapidement à toute injonction de s'arrêter.

4° On ne peut tirer sur un navire marchand que s'il essaie de résister ; même alors l'attaque doit cesser dès que la fuite ou la résistance prend fin.

5° La destruction d'un navire marchand n'est justifiée que s'il est impossible de donner un équipage de fortune au navire saisi, ou s'il est impossible de l'amener à un port. En ce cas, l'équipage et les passagers doivent être mis à l'abri.

Le vapeur « Appam » ramenait des prisonniers allemands

Londres, 29 Janvier.

Le *Daily Express* annonce que le vapeur *Appam*, dont la perte paraît certaine, ramenait en Europe des prisonniers allemands du Cameroun.

Le président Wilson et le torpillage du « Lusitania »

New-York, 29 Janvier.

Les correspondants spéciaux des journaux de Washington affirment que le discours prononcé par M. Wilson à New-York, jeudi, était dirigé contre l'Allemagne, qui a été informée définitivement qu'elle devra désavouer la destruction du *Lusitania*. Le correspondant du *World*, généralement bien informé, déclare que M. Wilson a donné à l'Allemagne jusqu'au 2 février pour adresser ce désaveu.

LA QUESTION DES AUXILIAIRES

Le projet du général Galliéni. — Deux catégorie. — Les définitivement inaptes et les autres

Paris, 29 Janvier.

Nous avons annoncé que le général Galliéni se proposait de mettre fin aux difficultés d'interprétation de la loi Dalbiez en ce qui concerne la visite des auxiliaires. Le ministre de la Guerre va saisir le Parlement d'un projet de loi qui règlera définitivement la situation des hommes versés dans les services auxiliaires. Faisant sien le projet que 150 députés ont soumis à la Chambre, le ministre va mettre fin aux visites fastidieuses imposées aux auxiliaires incorporés.

La loi projette de classer les auxiliaires en deux catégories :

1° *Ceux qui sont définitivement inaptes au service armé ;*

2° *Ceux dont l'état de santé peut s'améliorer.*

Les premiers ne seront pas astreints à passer des visites; leur situation sera définitive. Les autres seront l'objet d'un examen médical tous les six mois seulement.

C'est, en fait, la suppression du paragraphe 9 de la loi Dalbiez qui avait été introduit par le Sénat dans le texte voté à la Chambre.

Le projet du ministre de la Guerre prévoit, en outre, une revision des auxiliaires au point de vue de leur affectation. Cette revision sera faite dans le but de rapprocher les auxiliaires de leur résidence, afin qu'ils puissent, aux heures de liberté, s'occuper de leurs affaires et collaborer, paysans, commerçants, industriels et ouvriers, à la reprise de la vie économique du pays.

Paris, 29 Janvier.

Le *Petit Parisien* dit également que le général Galliéni va régler la question des auxiliaires.

On sait, dit-il, que, au cours de l'entrevue qu'il a eue au ministère de la Guerre avec les délégués de la Commission de l'Armée, le général Galliéni a exposé son intention de déposer à la Chambre des députés un projet de loi autorisant les chefs de corps à faire passer à nouveau les auxiliaires présents sous les drapeaux devant un Conseil médical. Les réformés temporaires, qui doivent se présenter en vertu de la loi Dalbiez trois mois après leur mise en réforme, devant une Commission médicale, repasseront également s'ils sont maintenus dans leur position de réformés temporaires tous les six mois.

Il n'entre nullement dans les intentions du ministre de la Guerre de demander au Parlement une loi l'autorisant à faire repasser devant un Conseil de revision les exemptés maintenus et les réformés par la loi Dalbiez. La situation de ces deux catégories reste définitive.

Ajoutons que les médecins qui seront chargés de procéder à la dernière visite des auxiliaires seront tous pris parmi ceux du front. Ils seront envoyés à l'intérieur pour remplir cette mission et conserveront, pendant la durée des opérations de revision, tous les avantages accordés aux officiers dans la zone des armées.

L'Action russe

Les Allemands et les balles explosibles

Pétrograde, 29 Janvier.

La Commission d'enquête sur les atrocités commises par les troupes allemandes et autrichiennes avec les troupes turques a enregistré jusqu'à ce jour 3.000 cas d'emploi, par les ennemis, de balles explosibles.

Vilna en flammes

Pétrograde, 29 Janvier.

Depuis quelques jours, Vilna est la proie des flammes qui dévorent les quartiers dont les maisons sont construites en bois.

LA GUERRE AÉRIENNE

Chute mortelle d'un aviateur français

Paris, 29 Janvier.

Hier, vers 4 heures de l'après-midi, un avion qui survolait la région d'Ogny-le-Bourget, s'est abîmé brusquement sur le sol, d'une hauteur de 100 mètres, au moment où le pilote, qui faisait un vol d'entraînement, effectuait un hardi virage.

L'aviateur, le sous-lieutenant Chasse, a été retrouvé mort au milieu des débris de son appareil.

La Fête Nationale serbe

Un télégramme du ministre de l'Instruction publique de Serbie à M. Louis Barthou.

Paris, 29 Janvier.

M. Louis Barthou, ancien président du Conseil, a reçu, à la suite de la manifestation organisée par les Alliés en faveur de la Serbie, un télégramme de M. Davidovitch, ministre de l'Instruction publique de Serbie.

Ce télégramme, daté de Corfou, est ainsi conçu :

Je m'empresse de vous exprimer mes vifs remerciements pour les paroles si réconfortantes que vous avez eues pour notre pays à l'occasion de la fête de Saint-Sava.

Les Serbes, bien qu'aujourd'hui presque tous en exil, sont heureux de voir se manifester une fois de plus l'étroite solidarité entre les Alliés et surtout les sincères sympathies de la France dont vous vous êtes fait le fidèle interprète.

Plus que jamais, nous croyons dans la cause que la France, avec les Alliés, défend aujourd'hui si vigoureusement. Plus que jamais nous croyons dans la réalisation de notre idéal national.

La Santé de François-Joseph

L'empereur d'Autriche serait moribond mais il porte des toasts

Londres, 29 Janvier.

Une dépêche de Copenhague aux journaux annonce que des messages de Vienne confirment que l'empereur François-Joseph est très faible.

Une grande inquiétude règne à la Cour en raison de l'extraordinaire dépression mentale du vieux monarque. L'archiduc héritier, Charles-François-Joseph, se trouve auprès de l'empereur à Schoenbrünn.

Genève, 29 Janvier.

L'empereur François-Joseph a porté le toast suivant au dîner donné à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur Guillaume :

« Je pense aujourd'hui, avec une cordialité particulière, à Sa Majesté l'empereur d'Allemagne et roi de Prusse, cher ami et fidèle allié, dans la lutte qui nous a été témérairement imposée, et que nous menons en commun, dans une étroite fraternité d'armes.

« Nous avons accompli de grandes choses, depuis un an, sur les différents théâtres de la guerre et nous pouvons considérer avec satisfaction et fierté les résultats militaires obtenus. Animé du meilleur espoir pour l'avenir, et pénétré des sentiments d'une amitié inaltérable pour l'empereur et roi, je prends une part intime, et d'un cœur profondément ému, à son anniversaire et je forme les meilleurs vœux pour la prospérité et la victoire de notre juste cause ».

LES BOCHES DE CHEZ NOUS

Une Plainte en Escroquerie contre Geissler

Paris, 29 Janvier.

M. Charles Altschuler, négociant en perles fines, 54, rue La Fayette, a déposé une plainte en escroquerie contre l'Allemand Geissler, directeur de l'*Astoria*.

M. Altschuler avait consenti à Geissler une avance de 100.000 francs, sur nantissement de titres de la Société des Grands Hôtels. Il a appris, depuis, que les titres qu'il avait en mains avaient été émis en double, et que les coupons avaient été touchés par Geissler.

M. Altschuler a déposé une plainte formelle, aujourd'hui, entre les mains de M. Bourgueuil.

Un Impôt de Guerre sur le Revenu en Hongrie

Berne, 29 Janvier.

Suivant une dépêche adressée de Budapest à la *Gazette de Francfort*, le gouvernement hongrois a décrété un impôt de guerre sur le revenu, qui frappera tous les revenus à partir de 20.000 couronnes.

L'Angleterre luttera jusqu'au bout

IMPORTANTES DÉCLARATIONS DE M. LLOYD GEORGE

Une intéressante entrevue. — La question des munitions. — La Grande-Bretagne et ses alliés. — Les raisons de la confiance du ministre anglais.

Milan, 29 Janvier.

Le *Secolo* publie l'entrevue suivante que son directeur, M. Mario Borsa a eue avec M. Lloyd George.

Dans la première partie de cette entrevue, le ministre des Munitions a posé à M. Borsa de nombreuses questions, concernant l'Italie, principalement sur sa position financière et économique, et a mis en relief l'opinion que les capitalistes et les commerçants anglais ne devraient pas perdre l'occasion de déplacer l'influence allemande en établissant de vastes relations commerciales et financières avec l'Italie pendant la guerre. M. Lloyd George a parlé ensuite des difficultés que les Italiens rencontrent dans les pays de montagnes où ils poursuivent la guerre ; il apprécie l'admirable bravoure et la ténacité des soldats italiens.

— Cette guerre, a-t-il dit, amalgamera le Nord et le Sud de l'Italie ; elle les unira plus que jamais et l'Angleterre, véritable amie de l'Italie, s'en réjouira. Nos relations sont excellentes. Des incidents, des malentendus peuvent occasionnellement survenir, mais il n'a jamais existé et il n'existera jamais de mauvais vouloir de notre part. Maintenant, par exemple, nous avons des difficultés au sujet des questions de frets, mais là-dessus vous ne pouvez blâmer ni le gouvernement ni la nation, car nous éprouvons les mêmes difficultés ».

Le travail des munitions

M. Borsa a demandé à M. Lloyd George s'il était satisfait du progrès du travail des munitions.

— Oui, a répondu le ministre ; nous avons commencé lentement, mais je suis maintenant satisfait par les résultats actuels. Nous possédons 2.500 fabriques ; nous employons un million et demi d'hommes et deux cent cinquante mille femmes ; nous avons adapté le vieux matériel et en avons créé un nouveau sur des lignes modernes. Nous répondons, non seulement aux besoins de notre armée, mais encore nous fournissons nos alliés, particulièrement la Russie. Il est impossible de se faire une idée de l'énorme travail fourni actuellement par la Grande-Bretagne, à moins de le voir. Quelques journalistes et hommes politiques français ont visité nos établissements ; il en ont été grandement impressionnés ».

« Nous attendons un groupe russe dans le même but et nous espérons une visite des Italiens, qui verront, par leurs propres yeux : ils seront en contact avec nous et verront comment les choses marchent en Grande-Bretagne ; cela dissipera beaucoup de malentendus pour le bien commun ».

M. Borsa a demandé pourquoi les Trades-Unions n'accepteront pas de modifications à leurs règlements comme une mesure temporaire pour la durée de la guerre.

M. Lloyd George a répondu : Les grandes Trades-Unions sont naturellement jalouses de leurs droits et coutumes ; c'est par elles que les ouvriers anglais ont conquis leurs droits industriels et les libertés dont ils jouissent comme ouvriers ; leurs salaires, leur règlement d'heures de travail, sont le résultat de cet effort d'organisation. Ne soyez pas alarmé de la résolution des mineurs ; ils comptent parmi les meilleurs soldats de l'armée anglaise ; ils étaient si empressés à s'enrôler que nous avons dû les arrêter.

Le fils aîné de M. Lloyd George est major dans un régiment composé exclusivement de mineurs du sud du Pays de Galles. Son second fils est lieutenant dans la même division.

Notre armée volontaire, a ajouté le ministre, dépasse trois millions d'hommes actuellement en voie d'instruction ou envoyés sur le front, et qui sont la fleur de la nation. Ils ont entre dix-neuf et trente ans ; les mêmes classes sont presque éteintes dans l'armée ennemie. J'ai pleine confiance, a déclaré M. Lloyd George.

Les Conseils des Alliés

Sur quelles bases repose votre confiance ? a demandé M. Borsa.

Le ministre a répondu : Tout d'abord, sur le fait que maintenant les Alliés tiennent enfin Conseil entre eux ; nous avons mieux dirigé notre marché. Actuellement, nous avons, par les Conseils que nous avons créés, un constant échange de vues entre alliés. Toutes les décisions importantes sont prises d'un commun accord. Les relations entre la Grande-Bretagne et la France sont en parfaite harmonie. Vous savez ce que l'union signifie : nous serons plus forts, non seulement parce que nous sommes unis, mais aussi parce que nous avons réellement plus de soldats, plus de munitions, et c'est le second fait sur lequel est basée ma confiance. Au printemps prochain, nous aurons une immense quantité de munitions. Nous en aurons plus que l'ennemi, et notre supériorité en hommes et en matériel sera incontestable.

Je crois que la guerre, pour nous, commence seulement maintenant. La guerre nous a surpris tous sans préparation. Français, Russes et Italiens ont dû organiser leurs armées, nous avons créé la nôtre. Nous avons maintenant trois millions d'hommes sous les armes ; au printemps, nous en aurons quatre millions. Ils sont solides, en bon état et bien équipés.

M. Borsa a demandé : Mais les officiers ?

Le ministre a répliqué : Nous les avons faits avec des jeunes hommes pris dans les écoles publiques et les Universités. Ils apprennent vite : ce ne sont pas des officiers de profession, mais les officiers de profession, il n'en reste nulle part, un si grand nombre ont été tués. L'Allemagne aussi ne peut pas être bien munie d'officiers professionnels. D'autres choses lui manquent aussi; sa situation économique et financière empire chaque jour davantage.

C'est le troisième fait sur lequel est basée ma confiance.

Les émeutes survenues à Berlin et dans d'autres cités allemandes ont quelque signification. L'Allemagne peut encore importer, mais pas suffisamment pour lui permettre de marcher avec succès pendant longtemps. Son armée sera la dernière à se ressentir de la détresse en Allemagne, mais elle aussi la sentira.

La victoire doit être définitive

— Pensez-vous, a demandé M. Borsa, qu'il existe un danger de voir la guerre finir par un « dead lock » militaire ?

— Ce ne serait pas une fin, a répliqué le ministre. La victoire devra être réelle, définitive. La longue ligne de deux mille milles que l'ennemi occupe doit être brisée. Nous ne pouvons nullement songer à une fin sans résultats. Il faut casser la noix avant de toucher à l'amande. Ce sera peut-être long, mais nous devons entendre la noix craquer ; user l'enveloppe de la noix par frottement, serait trop long, ce ne serait pas la victoire écrasante, réduisant en poussière.

La pression sur les ennemis augmente ; ils étendent leurs frontières temporairement, mais ils s'affaiblissent militairement. L'étranglement continue, réduisant de plus en plus les ressources matérielles des ennemis.

C'est une guerre de démocratie, a continué le ministre. Si ce n'était pas cela, je ne la ferais pas. J'étais opposé à la dernière guerre où la Grande-Bretagne s'était engagée, mais dans la guerre actuelle, tout l'avenir de la démocratie en Angleterre, en France, en Russie, en Italie, dans le monde entier, est engagé. Elle est la lutte finale entre l'autocratie militaire et la liberté politique. Lutte hideuse, mais dont nous serons victorieux. De cela, je suis certain. L'ennemi a dépassé son pouvoir ; il redescend, tandis que nous et nos alliés augmentons nos forces chaque jour. Les empires du centre ont perdu l'occasion de la victoire et ils le savent.

Jusqu'au bout !

La Grande-Bretagne est unie pour la guerre, et s'il y avait des élections générales, pas un député ne serait élu contre la guerre. Je ne prévois aucune difficulté au sujet de la conscription ; il ne s'est pas offert moins de six millions d'hommes pour s'enrôler. Quelques-uns sont impropres au service ; beaucoup sont utilisés par les munitions, les chemins de fer et les mines ; trois cent quatre-vingt mille tomberaient sous le coup de la conscription, mais ce nombre diminue par suite d'enrôlements quotidiens.

Ne faites pas erreur, a dit le ministre en terminant ; la Grande-Bretagne est déterminée à pousser la guerre jusqu'au bout. Nous pouvons commettre des erreurs, mais nous ne cédons jamais. Ce fut l'obstination britannique qui renversa Napoléon, après vingt ans de guerres. Nos alliés cédèrent l'un après l'autre, seule l'Angleterre continua. Nos alliés, cette fois, sont aussi solides et résolus que nous le sommes.

DANS LES PORTS DE MARSEILLE

Ce qu'on fait depuis la Guerre

Nous n'étonnerons certainement personne en disant que la guerre a apporté un bouleversement profond dans les services du port de Marseille. Un conflit aussi étendu, aussi prolongé, que celui au milieu duquel se débat l'Europe, et dont les conséquences incalculables se font sentir sur le monde entier, brise tous les cadres de la vie économique. Il perturbe les relations au point qu'on se demande comment on peut résoudre — et surtout de quelle manière on a résolu, si on a résolu, — les mille difficultés surgies, partout, du jour au lendemain, à la mobilisation.

A Marseille, dès les premiers jours d'août 1914, rien ne s'est plus trouvé en place. Tout a manqué ; équipes d'ouvriers, équipages de navires, moyens de transport maritimes et terrestres ; l'ordre d'appel sous les drapeaux avait retiré de nos quais, de nos usines, de nos bureaux, les centaines de milliers de cerveaux et de bras qui collaboraient à la bonne marche des uns et des autres. La vie se retira comme par un coup de baguette de notre cité toujours si vibrante, si active, si mouvementée qu'un vieux Marseillais comme nous-même s'en étonne toujours. On demeura désorienté.

Il fallut cependant se ressaisir.

Les dockers étant partis dans la proportion des trois quarts au moins, on rechercha tout d'abord la main-d'œuvre ; on la trouva parmi la quantité d'Arabes appelés à Marseille depuis quelques années à la suite d'une grève d'ouvriers des usines ; on en fit venir d'autres. Des Espagnols, des Portugais, se joignirent à eux, si bien qu'après quelques semaines d'hésitations, de tâtonnements, on avait reconstitué, à peu près, les équipes strictement nécessaires pour fournir les cinq mille journées de travail qu'offre quotidiennement le port de Marseille.

A cette main-d'œuvre un peu malhabile, mais qui s'améliora rapidement, s'ajouta, quelque temps après, celle demandée aux prisonniers de guerre allemands ; elle laissait à désirer, mais on la consacra aux travaux les plus faciles, tels que le débarquement ou l'embarquement des petits colis, primeurs, postaux, futailles, fers, bois. La manœuvre des engins et machines fut réservée à ceux de nos dockers que la mobilisation n'avait pas touchés.

La manutention des charbons laissa à désirer pendant longtemps ; elle est dure et l'adaptation des ouvriers est plus longue ; on la résolut, et à l'heure actuelle, on a à peu près le monde nécessaire.

Une autre question, plus grave encore, se présenta. Les premiers appels de mobilisation enlevèrent à nos navires l'immense majorité de leurs équipages. On leva, croyons-nous, quinze classes ; c'était beaucoup et on ne tarda pas à s'apercevoir que c'était trop. Peu à peu, un certain nombre d'inscrits furent renvoyés et se présentèrent pour reprendre leurs places. En quelques bords, ils les trouvèrent occupées par des indigènes qui n'ont aucun droit à remplir cette besogne. On en élimina quelques-uns, mais il en reste beaucoup trop encore et le gouvernement, dont l'attention sur ce point fut appelée par le bureau syndical des inscrits maritimes de France, travaille à réparer l'erreur. Les navigateurs libres commencent à être nombreux et il serait injuste qu'ils demeurassent à terre, alors que des indigènes qui ne sont ni sujets, ni protégés français, prennent des places pour lesquelles nos compatriotes sont destinés.

Les navires manquèrent aussi, car on les mobilisa, comme les hommes, les camions, les charrettes et les chevaux. Nombreux encore sont ceux qui ne sont pas au service du commerce. Ils accomplissent un travail, certes, indispensable, mais la vie économique du pays ne peut être suspendue pendant trop longtemps. Pour que le front soit à même de remplir la lourde tâche libératrice qui lui incombe, il faut que l'arrière en accomplisse une autre : celle du ravitaillement. On para, dans une certaine mesure, au manque de navires en autorisant la liberté de pavillon. De sorte que des bateaux espagnols, italiens, grecs, peuvent effectuer des transports entre l'Algérie et la Métropole. C'est là un travail que la flotte marseillaise a perdu, sans que le public en retire un avantage quelconque, car le prix du fret a monté démesurément ; il serait bon que des étrangers ne retirassent point, seuls, les bénéfices d'une situation anormale dont tout le monde souffre. Notre flotte a cependant continué d'assurer le transport des primeurs, car elle possède seule des navires aménagés pour que cette marchandise délicate ne souffre pas.

La guerre a amené dans nos ports une quantité importante de navires anglais réservés au transport des troupes, des munitions, du ravitaillement. On leur réserva la place importante qui leur était nécessaire. Le commerce a été atteint par cette priorité cependant justifiée ; c'est pourquoi, pendant une année environ, on a vu tant de bateaux mouillés en rade de l'Estaque ; ils attendaient un morceau de quai, un hangar, une bouée, un coin quelconque, pour effectuer leurs opérations. Ce fut un moment difficile à traverser et nous connaissons un fonctionnaire qui a eu beaucoup d'ennuis. Mais, ici encore, tout s'est tassé, lentement sans doute, et aujourd'hui, on est parvenu à une situation à peu près normale. Ce n'est pas dire qu'il n'y ait plus de mécontents ou de protestataires : la direction du port en sait quelque chose. On n'en a pas moins réalisé une amélioration sensible et qui promet d'être plus appréciable à chaque jour qui s'écoule.

Ce n'est pas seulement l'installation d'une base importante pour l'armée anglaise qui a créé à notre port une situation difficile ; l'Intendance française a également emprunté une part importante de nos bassins, de nos hangars, de notre installation. C'était là une nécessité devant laquelle il eût été puéril et, d'ailleurs, inutile de protester : elle s'imposait. L'intérêt, supérieur à tous autres, de la Défense nationale, créait une obligation qui écartait, d'emblée, à peu près tout ce qui ne la touche pas directement. Et cependant, en dépit de ces faits, on est arrivé, à force de doigté, de travail, de combinaisons, à établir un *modus vivendi* qui, s'il ne satisfait pas tout le monde, permet à chacun de travailler aussi bien qu'on le peut à l'époque anormale que nous traversons.

Pendant que l'on s'adaptait dans l'intérieur de nos ports aux conditions nouvelles nées du conflit gigantesque qui nous emporte dans son tourbillon, on tentait le même effort pour le charroi. La mobilisation avait pris les attelages, les auto-camions, les automobiles ; les marchandises s'accumulèrent rapidement dans les entrepôts ; les usines manquaient de charbon qui arrivait avec difficulté car le manque de place et la pénurie des navires empêchaient les approvisionnements, et les véhicules terrestres faisaient défaut. On a construit ou aménagé des moyens de transports nouveaux ; l'Intendance a fait conduire à Marseille une quantité de charrettes, mobilisées avec leurs conducteurs et leurs attelages, d'une région voisine ; une partie des véhicules locaux ainsi libérés ont repris leur ancien travail ; et les transports s'effectuent sinon avec la rapidité d'autrefois, au moins d'une manière suffisante pour donner presque satisfaction aux besoins.

Reste un point qu'il sera peut-être plus difficile d'adapter aux nécessités : ce sont les chemins de fer. Marseille a toujours été insuffisamment desservie par ses voies ferrées ; notre commerce manque de débouchés terrestres. Aussi, alors que toutes les autres questions ont été presque solutionnées, celle-ci reste pendante. Les vagons font défaut et il arrive, trop souvent, que les gares sont fermées au transit. Evidemment, la raison de cette mesure est primordiale ; il semble cependant que nos chemins de fer — le P.-L.-M. et le Midi — auraient pu, depuis dix-huit mois, trouver le moyen d'augmenter quelque peu le nombre de leurs véhicules.

Quoi qu'il en soit, les efforts de l'administration des ports, la bonne volonté et la patience des armateurs, des négociants et des industriels ont réussi à faire que notre situation est devenue supportable. Mais elle demeure précaire et il est indispensable que les autorités compétentes trouvent le moyen de l'améliorer, de la raffermir. Il faut absolument travailler ; travailler pour que nos fils qui défendent et reconquièrent pied à pied le sol national envahi aient tout ce qu'il leur faut ; travailler pour reconstituer le patrimoine commun que la guerre appauvrit tous les jours.

J.-F. MALAN

Le Mois de Février 1916 et l'Etoile-Rouge

Notre ami Perrottet des Pins, météorologiste à Mérindol (Vaucluse), nous adresse ses observations sur le mois de février :

Le mois de février 1916 sera remarquable par une éclipse totale de soleil, l'opposition de la planète Mars, et par la conjonction de Vénus avec Jupiter.

Le 3 février, l'éclipse de soleil aura lieu vers 1 heure de l'après-midi ; elle sera partielle en France, mais totale en plein Océan Atlantique, aux Antilles et dans l'Amérique du Sud. C'est celle du 22 janvier 1898 qui revient.

Le 10 février, la planète Mars sera en opposition avec le Soleil. C'est la Pleine-Planète pour nous, et la Nouvelle-Terre pour les martiens. Elle passera au méridien vers minuit. Elle brillera d'un rouge feu en pleine constellation du Lion, du 23 mai au 23 juillet. Elle emploiera 60 jours pour traverser le superbe trapèze léonien.

C'est celle du 21 février 1901 qui s'offre de nouveau à nos regards, à 61 millions de lieues.

Le 14 février, Vénus en conjonction zénithale avec Jupiter, à la faible distance de 1 cir 25 centicirs (0.27) feront une charmante rencontre astrale très serrée, dans les Poissons, sous le carré de Pégase.

A cause de sa couleur rouge, la planète Mars avait été consacrée à la guerre par nos aïeux, et ils croyaient qu'elle présidait aux destins des combats.

Aujourd'hui, on ne croit plus à ces futilités; tout le monde sait que les astres ne sont pour rien aux folies barbares des guerres insensées qui désolent l'humanité ; et, malgré cette heureuse mentalité, la planète Mars, qui brille dans les hauteurs du Lion, quoique étrangère à la guerre désastreuse que le kaiser allemand a déchaînée sur l'Europe, et particulièrement sur la France, les habitants de la campagne la contemplent chaque soir, et ils l'appellent « l'Etoile-Rouge » qui nous conduira à la victoire finale.

La guerre finira-t-elle avec la disparition de l'Etoile-Rouge sous l'horizon ?...

Nul ne le sait. Un grain de sable pourrait tout arrêter. Une étincelle pourrait tout déranger. Quoi qu'il en soit, nous avons le droit d'espérer que la liberté, la justice, l'honneur et la fraternité triompheront au-dessus de la barbarie.

La puissance morale qui a enfantée triomphalement la Grande Révolution Française, qui est destinée à faire le tour du monde pour civiliser les nations, ne doit pas être vaincue. L'immortalité est l'essence de sa vie.

PERROTTET DES PINS.

Les Belges et les Espions allemands

Le journal belge de Maëstricht, les *Nouvelles*, publie de nouveaux et curieux détails sur « l'exécution » de Nels de Rode, l'espion au service des Allemands, qui avait dénoncé miss Edith Cavell. Il en résulte qu'un complice de Nels fut également « exécuté ». Voici comment les *Nouvelles* rapportent les faits :

Un autre traître a été, nous assure-t-on, la même nuit et presque à la même heure, abattu d'un coup de poignard en plein cœur. Cet individu était le complice de Nels, avec lequel il préparait tous ses mauvais coups contre la patrie. On a la preuve absolue que ces deux misérables ont fait arrêter de nombreux jeunes gens et soldats qui cherchaient à passer la frontière pour rejoindre l'armée. On sait aussi, de façon absolument sûre, qu'ils s'étaient faits les dénonciateurs de Philippe Baucq, de miss Cavell et des héros qui ont été condamnés en même temps. Il existe actuellement en Belgique une « main noire » implacable, résolue à faire payer cher toutes les trahisons, toutes les lâchetés, tous les crimes de lèse-patrie. Nels et son ami l'auront appris à leurs dépens.

Au reste, il n'est personne en Belgique, où l'on ne parle plus évidemment que de ces actes de haute justice, qui ne soit satisfait de ces exécutions. Il semble que l'on ait déjà un peu vengé tant de braves qui sont tombés victimes de leur désintéressement et de leur foi patriotiques.

Le père de Nels de Rode, un brave major retraité de l'armée belge, auquel cet indigne rejeton a infligé un véritable martyre, a refusé de recevoir chez lui le cadavre de son fils, qui a dû être remis à la morgue. Avant que la justice allemande soit intervenue, on a eu le temps de copier tous les papiers intéressants que les deux cadavres portaient dans leurs poches. On possède ainsi, actuellement une liste complète des quelques Belges passés au service de l'Allemagne et des espions allemands opérant en Belgique.

La justice allemande a fait réclamer les deux cadavres et les dossiers de ces affaires, dont les juges belges n'ont plus à s'occuper, et dont il est défendu de parler encore. Elle a avoué que les deux traîtres étaient au service de l'Allemagne et payés par elle.

LES « SOLDATS » RUSSES

Une Prisonnière de dix-sept ans demande aide à nos concitoyens

Une jeune fille russe, de 17 ans, Mlle Nathalie Canevsca, qui, à l'exemple de beaucoup de courageuses femmes, s'est enrôlée dans les armées de nos alliés, vient d'écrire à Mme Félix Gouin, présidente du Comité du Linge du Prisonnier, une touchante lettre que nous reproduisons volontiers. Nous en respecterons le style émouvant dans sa gaucherie :

Havelberg, 1er Janvier 1916.

Madame,

Je vous écris, quoique comme une étrangère je n'ai pas de droits pour faire cela. Je suis une fille russe et je demeurais à Rostov a/Dov à Sude Russie où j'étais en collège. Quand la guerre était commencée, j'ai passé déjà à 7me classe et j'avais 17 ans. Tout de suite, j'ai quitté mon collège et j'ai changé mon habit d'une femme, pour la robe d'un soldat.

Pendant 3 mois, que je me trouvais dans un régiment personne ne savait pas, que je suis une fille et tout le monde aimait bien le petit volontaire Voldemar comme on m'appellait. Mais malheureusement j'étais prisonnière pendant une bataille de nuit quand notre bataillon, était entouré par des ennemis, et sans doute je devais dire que je suis une fille, car c'était impossible de se cacher plus.

C'est déjà 13 moi aujourd'hui, que je suis prisonnière. Les premiers 6, j'ai passé dans un hôpitale remplie de soldats russes blaissés, ou je figurais comme une infirmière. Après j'étais envoyé dans un camp des prisonniers et maintenant je me trouve à Havelberg. J'ai assez bien ici, car ....

Mais je suis bien inquiète, ne recevant presque rien de chez moi. Mon père est tué à la guerre, mes frères aussi, toute ma famille est maintenant dechirée. Il n'y en reste, qu'une vieille grande Mère, qui m'a envoyée une lettre avec la soeur de ce Rg. russe, qui était en Allemagne. Cette soeur m'a laissé un peu de l'argent, mais il est déjà longtemps fini, car je devais m'acheter des habits chauds.

Je suis de Sude Russie, nous n'avons presque hiver chez nous, et passer cet hiver, ici en Nord, c'est trop difficile pour moi. J'ai écrit à différante comités russes mes je n'ai pas encore reçu aucune réponse. Je vous en prie bien de faire quelque chose pour moi, ou de donner mon adresse à une personne charitable, qui pourrait m'aider un peu..........

Je vous remercie avant de tout mon cœur.

Natalie CANEVSCA.

P. S. — J'écris en français, car en russe vous ne comprenez pas, je pense, et en Allemand j'écris encore plus mal. Pardonnez-moi mes fautes, c'est deuxième année que j'ai quitté mon collège et j'ai oublié beaucoup.

L'appel de la brave « soldate » alliée, sera, nous n'en doutons pas, entendu de nos lecteurs et plus sûrement encore de nos lectrices. Plus d'une parmi celles-ci voudra certainement devenir la marraine de l'héroïque jeune fille.

Le Comité du Linge du Prisonnier, 1, rue Papère, servira volontiers d'intermédiaire entre la petite prisonnière et les généreuses personnes qui s'intéresseront à son sort. R.

La Crise de l'Apprentissage

Projets divers et solution régionale. L'œuvre de la Commission préfectorale

Longtemps, durant la paix, la crise de l'apprentissage avait été dénoncée sans qu'on y eût remédié. Journalistes, syndicats ouvriers, parlementaires, avaient délimité les causes, les avaient exposées. Des essais, d'origines municipales ou privées, avaient été ébauchés ; mais la bonne volonté patronale manqua.

La dureté de l'existence oblige la plupart des familles ouvrières à obtenir un précoce rendement de leurs enfants. Or, l'entrée dans les ateliers comporte un minimum de salaire. Mais aucun enseignement n'est accordé au débutant.

Quelque primitif que soit son labeur, il faut qu'il produise un bénéfice. Point de temps perdu, point de responsabilité. Ce n'est qu'à la longue qu'une spécialisation est acquise. Et même si le « jeune » a progressé précocement, il n'obtient pas la rémunération de l'ouvrier majeur. Alors celui-ci s'oppose fortement à ce qu'il devienne une menace pour sa situation déjà précaire. Aussi, de plus en plus, n'y a-t-il que des « mécanisés ».

Comme tous les maux, la crise de l'apprentissage a été aggravée par la guerre. Malgré la mobilisation des hommes valides, le gouvernement a préconisé la reprise des affaires à laquelle on n'avait jamais cessé de s'efforcer. Mais le nombre de ceux qui ne reviendront pas au travail pacifique augmente après chaque combat...

Combien seront-ils à la paix, lorsque les luttes économiques se déclancheront à nouveau ? Il nous faudra manifester sur les marchés mondiaux, et principalement dans les sections commerciales de l'art, notre originalité libérée du mercantilisme germanique. Seule, la prompte formation d'apprentis peut nous préparer l'avenir.

L'Allemagne, elle, agit déjà. Des informations, transmises par des techniciens neutres, ne permettent pas de douter de l'organisation d'écoles réservées à l'apprentissage. Des manifestes professionnels auraient même été publiés.

En France, il y a bien des mois, M. Georges Lemarchand a présenté au Conseil municipal de Paris un rapport préconisant « la création d'ateliers de préapprentissage, en collaboration avec les syndicats ouvriers et patronaux. » Une des clauses invite l'administration à « s'occuper immédiatement du placement en apprentissage des orphelins de la guerre ». Mais une autre action, d'origine gouvernementale s'est adressée directement à la province. Une enquête « sur l'extension de l'enseignement des arts appliqués », a été suscitée par le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. Ce questionnaire a été adressé aux municipalités et aux directeurs des principales écoles de dessin et de peinture : « La formation théorique et professionnelle des ouvriers d'art utiles aux industries de votre cité ou de votre région vous paraît-elle suffisante ? y est-il indiqué. Pourriez-vous accorder à l'Ecole des beaux-arts de votre cité votre concours matériel ou moral en vue de l'extension de l'enseignement des arts appliqués ? »

Le directeur de l'école des Beaux-Arts de Marseille, M. Maistre, était partisan, depuis longtemps, de l'étude et des applications de l'art industrialisé. A son avis, il n'y avait point un avantage réel à enclore toutes les initiatives dans le cadre des cours professionnels. Mieux vaudrait qu'après avoir groupé les élèves selon leurs aptitudes, on établit des rapports étroits entre les écoles et les ateliers. L'apprentissage ne consiste pas uniquement en des leçons théoriques, accompagnées à peine des travaux nécessaires à l'exemple. Il veut aussi le contact réel : l'atelier, la répercussion des exigences de la clientèle, les ordres du patron, la réalisation des commandes. L'enseignement des maîtres, le perfectionnement, ne doivent être qu'en marge. Et cette marge, qui est, en l'occurrence, le temps, les patrons la doivent accorder. De plus, le travail progresse avec les stimulations généreuses et le mérite a droit à des satisfactions : exposition des meilleures d'entre les œuvres et, comme les auteurs n'appartiendraient pas aux classes fortunées, prix en argent.

Un tel programme exige la collaboration désintéressée des principaux représentants de la cité. Aussi, M. Maistre envoya-t-il copie du questionnaire à diverses personnalités marseillaises, aux artistes, aux industriels, aux amateurs d'art. Il n'y a pas encore de résultat définitif.

Mais, d'autre part, une Commission a été constituée à la Préfecture par les soins du Conseil général. Les efforts ont été assidus et précis ; — ils ont abouti.

La dernière réunion délibérative vient d'avoir lieu sous la présidence de M. Mognier, inspecteur départemental de l'enseignement technique.

Devant M. Schrameck, préfet, Mme Antoine, directrice de l'école pratique de jeunes filles ; MM. Lévy et Maurel, conseillers généraux ; Imbert, délégué à la Chambre de Commerce ; Bourdillon, directeur à la Société Marseillaise de Constructions Mécaniques ; Bousquet, directeur de l'école pratique de garçons ; Roussel, ingénieur ; Fontenaille, inspecteur primaire ; Martin, inspecteur divisionnaire du travail ; Allène, Batave, Ollivier, délégués de la Bourse du Travail ; Chauvet, directeur d'école publique à Arles. (M. Vidal, conseiller général, et M. Havard, inspecteur d'Académie, étaient excusés). M. H.-M. Maurel, conseiller général, a donné lecture du rapport dont il était chargé par la Commission. L'approbation a été unanime.

M. Maurel, dans ses conclusions, précise la création de « Soirées de parents » et la création de cours complémentaires et de préapprentissage. Il demande aussi la création de cours de perfectionnement qui auraient lieu dans la journée et qui seraient obligatoirement fréquentés par les apprentis. Et il conclut en affirmant qu'il convient de donner au plus tôt, à notre pays, « par une préparation technique appropriée, des ouvriers habiles et instruits qui, au lendemain de cette longue guerre, contribueront à l'essor de notre richesse nationale. »

C'est tout à fait notre avis.

JULES BERNEX

Un ouvrier japonais travaillant dans une de nos usines d'automobiles

LA GUERRE ET L'AGRICULTURE

La Réquisition des Terrains non cultivés

Le projet de loi de M. Méline. — L'exploitation des terrains par les communes. — Comment se fera la répartition des produits.

Paris, 29 Janvier.

M. Méline, ministre de l'Agriculture, vient de déposer le projet de loi suivant, qui organise l'exploitation des terrains dont la culture est interrompue par la guerre.

ARTICLE PREMIER. — Dans un délai de quinze jours à compter de la promulgation de la présente loi, le maire de chaque commune, assisté de deux conseillers municipaux, invitera, par lettre recommandée, le propriétaire et l'exploitant habituel des terrains non cultivés pour quelque cause que ce soit, à mettre ces terrains en culture.

Si dans les quinze jours de l'envoi les travaux ne sont pas commencés, le maire aura le droit de réquisitionner ces terrains, et il pourra les livrer, pour être mis en culture, au Comité communal d'action agricole, constitué par décret. Pour l'exécution des travaux, le maire aura le droit de réquisitionner ce qui concerner les instruments agricoles, la traction animale et les locaux disponibles dans la commune.

Des arrêtés préfectoraux soumis à l'approbation du ministre de l'Agriculture, détermineront les formes et les limites dans lesquelles ces Comités pourront opérer ces réquisitions, ainsi que le mode de règlement des indemnités.

ART. 2. — Les dépenses à engager, les avances à faire pour l'exécution de ces travaux seront assurés par la commune. Au cas d'insuffisance de ressources, celle-ci sera autorisée, par dérogation de l'article premier de la loi du 5 novembre 1894, à emprunter la somme nécessaire à la Caisse de Crédit agricole la plus rapprochée.

ART. 3. — La Municipalité ou le Comité d'action agricole surveillera, aux risques et périls du propriétaire ou de l'exploitant, l'exécution des travaux jusqu'à l'enlèvement complet de la récolte, qui sera vendue par ses soins.

Le produit de cette vente sera réparti entre les ayants-droit après prélèvement : 1° des impositions s'il y a lieu ; 2° proportionnellement aux prêts effectués dans chaque terrain, des sommes avancées par la commune avec intérêts en plus.

L'excédent sera remis intégralement aux exploitants, si ceux-ci n'ont pu cultiver et ensemencer eux-mêmes pour une cause ressortissant à l'état de guerre et indépendante de leur volonté. Le tiers de cet excédent sera retenu aux exploitants défaillants, qui ne pourront justifier d'un cas de force majeure et versé dans la caisse municipale.

ART. 4. — Le compte des dépenses, des recettes et de leur répartition sera soumis au Conseil municipal et ratifié par lui comme en matière de budget communal.

ART. 5. — La présente loi si elle n'est pas prorogée n'est applicable que pendant la durée de la mobilisation.

L'EXPOSE DES MOTIFS

Le projet est accompagné d'un long exposé des motifs dans lequel M. Méline, après avoir tracé le tableau désolant de la raréfaction de la main-d'œuvre dans les campagnes, établit que c'est un devoir national de rechercher et d'appliquer résolument tous les moyens d'assurer et de porter à son maximum la production agricole de la prochaine campagne. Le ministre, convaincu que le moyen le plus énergique sera le meilleur, n'hésite pas à substituer un organisme collectif à l'exploitant défaillant.

« Si nous voulons, dit-il, aller comme il le faut jusqu'au bout du formidable effort que fait la France pour échapper à l'étranglement allemand, il est indispensable qu'au printemps prochain il ne reste plus une parcelle de terre en France improductive, et tout est permis à l'Etat pour y arriver. Il n'est donc pas contestable qu'il a le droit, s'il le faut, d'aller jusqu'à prendre temporairemen la place du propriétaire impuissant, ou de mauvaise volonté, pour exploiter sa terre. »

LES COMITES COMMUNAUX D'EXPLOITATION

La création de Comités communaux d'exploitation est la partie capitale du projet de M. Méline. Voici comment elle est expliquée dans l'exposé des motifs :

« Nous ne voyons qu'un moyen, c'est de grouper dans nos communes rurales toutes les compétences, toutes les bonnes volontés du monde agricole, et de faire appel au patriotisme de tous les agriculteurs. Quand on aura réveillé en eux le sentiment de la solidarité qui les unit et de l'immense intérêt national qu'ils ont à sauvegarder, ils feront des miracles, et on sera surpris des résultats qu'on obtiendra ainsi, sans pression, ni violence.

« Nous arrivons ainsi à cette conclusion que pour décharger les municipalités de la mise en culture des terres abandonnées, il conviendrait de placer à côté d'elles un organisme nouveau, qui prendrait le titre de Comité communal agricole. Il serait directement élu par les agriculteurs de la commune et composé d'un petit nombre proportionné à l'importance de la population. Il aurait l'avantage de pouvoir être organisé de suite par décret, ce qui lui permettra de préparer, dès demain, son plan d'action et de se mettre à l'œuvre, même avant le vote de la loi.

« Pour commencer, il aura à dresser la liste des terres abandonnées ou négligées, et à rechercher les moyens pratiques de les remettre en valeur. Ses membres pourront se distribuer les rôles et se charger chacun d'une quantité limitée de terre, dont ils dirigeraient l'exploitation, comme si elles leur appartenaient. Ils seront, au vrai sens du mot, des administrateurs. Ils devront aller plus loin encore et devenir le centre régulateur de toute la culture de la commune, et les défenseurs de l'intérêt général.

En dehors des terres abandonnées, leur sollicitude pourra se porter sur l'ensemble des terres pour aider les agriculteurs qui font leur devoir, à vaincre les innombrables difficultés qui, aujourd'hui, se multiplient sous leurs pas. Il leur appartiendra, par exemple, de prendre la place des chefs d'exploitation dont l'envoi aux armées met en péril de nombreuses fermes, de nombreux domaines qui restent sans maîtres. Leur mission consistera en même temps, à s'occuper de l'approvisionnement de la commune en engrais, en semences, en animaux de travail, en machines et surtout du recrutement de la main-d'œuvre.

UN ROLE UTILE

Ils auront enfin, à rechercher les ressources nécessaires pour conjurer la détresse financière, qui paralyse la bonne volonté de tant d'agriculteurs. Au concours de la commune, qui sera presque toujours insuffisant, il leur appartiendra d'ajouter celui du Crédit agricole, en provoquant au besoin la création de caisses mutuelles locales, partout où cela sera nécessaire, ou en rattachant la commune à la caisse la plus proche.

« Ces Comités pourront rendre encore d'autres services, ce sera de faire la police des chômeurs, des réfugiés, d'exercer la surveillance des permissionnaires, d'organiser des équipes communales de travailleurs et de prendre en main la revision, si délicate, des allocations. Personne ne saurait le faire avec plus de tact et de mesure qu'eux. Des conseils donnés à propos, des avertissements paternels, suffiront bien souvent à ramener les paresseux et à les décider à se remettre au travail. Si leur voix n'était pas écoutée, il n'y aurait pas à hésiter, et le retrait des allocations devrait être la punition des paresseux incorrigibles.

« Enfin, ces Comités auront un rôle plus général et très important à remplir. Ils seront les avocats organisés des agriculteurs de la commune auprès des autorités militaires et civiles, pour leur présenter les vœux et surtout les doléances de ceux-ci. C'est ainsi qu'ils pourront intervenir pour protester contre la façon dont certaines Commissions d'achats règlent les prix des denrées, et surtout contre les abus des réquisitions faites en violation des instructions ministérielles, et qui sont une des causes principales du découragement de beaucoup d'agriculteurs.

A PROPOS DE L'EXPLOIT DE LA « PLATA »

L'armement des Navires de commerce

On a dit, hier, au sujet de l'exploit de la *Plata*, que le paquebot français avait été armé en croiseur auxiliaire ; ceci n'est pas tout à fait exact. La *Plata* avait, il est vrai, des canons à son bord ; mais c'était là un armement purement défensif. Une personnalité bien renseignée fournit les renseignements suivants à ce sujet :

Un sous-marin émergeant brusquement auprès d'un paquebot constitue une menace pour ce bâtiment ; il appartient donc au paquebot de s'en débarrasser au plus tôt s'il le peut, afin d'éviter d'être coulé.

— Puis-je vous demander, amiral, en quoi consiste l'armement des navires de commerce ?

— Je puis vous répondre sans inconvénient. On a placé à bord des navires de commerce des canons de 45 et 65 millimètres ; bientôt on y placera des canons de 75.

— Tous les navires de commerce sont-ils armés ?

— Ils ne le sont pas tous encore ; mais cela ne tardera guère ; nous avons été obligés de le faire peu à peu, car nous ne possédions pas immédiatement à notre disposition le nombre de canons nécessaires ; il a fallu en faire venir de différents points du pays. Seulement, et j'insiste sur ce point, il faut que l'on sache bien que les navires ainsi armés ne sont pas des croiseurs auxiliaires ; ils n'appartiennent pas, pour la plupart, à la marine ; ils ne font pas de guerre de course ; ils ne prennent pas l'offensive, ils se défendent en cas de besoin.

La Fête des « Dames »

La ville de Bruxelles consacre un jour par an à la « fête des dames ». Ce jour-là, qui est le 19 janvier, les cloches de Sainte-Gudule et de Saint-Michel sonnent en l'honneur des dames.

L'origine de cette fête est touchante. Il était une fois un prince qui, assiégeant Bruxelles, accorda aux femmes la permission de quitter la ville en emportant ce qu'elles avaient de plus précieux. S'étant concertées sur les trésors qu'elles devaient sauver, elles décidèrent de prendre leurs maris et de sortir de la ville en les portant sur leurs épaules.

Le prince trouva ce trait si spirituel qu'il rendit la liberté aux habitants et leva le siège.

L'anecdote a été célébrée maintes fois par les poètes de la Belgique, — et il faut reconnaître que le sujet s'y prêtait.

LES TOURTEAUX POUR L'AGRICULTURE

Une Lettre du Syndicat des Fabricants d'huile

Le Syndicat des Fabricants d'huile de Marseille nous adresse, avec prière d'insérer, la lettre suivante, qu'il a envoyée à M. Henri Michel, sénateur des Basses-Alpes :

Monsieur le Sénateur,

Notre Syndicat a lu avec peine dans le *Petit Provençal* du 27 janvier, la lettre qui vous a été adressée, ainsi qu'à M. le député Anglès, par M. le ministre de l'Agriculture, et les commentaires qui l'accompagnent.

Nous repoussons avec la plus grande énergie l'accusation de mauvaise volonté portée contre certains membres de notre Syndicat, d'autant plus que l'autorisation d'exporter les tourteaux n'avait pas été accordée aux fabricants d'huiles syndiqués seulement, mais à *tous les fabricants d'huiles*, syndiqués ou non, et même à des négociants.

Tout ce que nous retenons de la lettre de M. le ministre de l'Agriculture, c'est sa propre déclaration qui confirme ce que nous n'avons cessé de dire depuis des mois, à savoir que les chemins de fer ne nous donnent pas les vagons nécessaires au transport de nos tourteaux.

Depuis le mois de septembre 1915, et par nos lettres des 21 septembre, 19 et 20 novembre, 2, 3 et 21 décembre 1915, 19 et 22 janvier 1916, nous insistons auprès de M. le ministre de l'Agriculture, et le supplions de nous faire obtenir les moyens de transport qui nous sont indispensables. Et, malgré toutes ces demandes, dont nous avons pris *nous-mêmes* l'initiative et qui, comme vous le voyez, ont été réitérées de très nombreuses fois, nous n'avons abouti qu'à recevoir des réponses disant que nos réclamations étaient transmises au ministère de la Guerre.

Mais aucune satisfaction effective ne nous a jamais été donnée.

Pour couper court à toute légende et à toute fausse interprétation du public, nous venons vous déclarer, à vous-même, ce que nous avons déjà déclaré plusieurs fois à qui de droit, que les fabricants d'huiles sont prêts et désireux de livrer leurs tourteaux à l'agriculture et qu'ils l'ont toujours été ; que ces tourteaux, immobilisant leurs capitaux et encombrant leurs magasins, ils ne demandent qu'à pouvoir les expédier ; qu'au surplus, à défaut de vagons, ils offrent de livrer ces tourteaux dans tels magasins qui leur seront désignés à Marseille par les services agricoles.

Que pouvons-nous faire de plus ?

Nous demandons à ne pas être accusés injustement, et, avec votre permission, nous communiquons cette lettre au public par la voie de la presse ; car, nous nous refusons à assumer une responsabilité qui, en l'espèce, ne nous incombe d'aucune façon, et nous voulons qu'on sache bien que, si les agriculteurs n'ont pas encore reçu la totalité des tourteaux commandés, la faute n'en est pas à nous, puisqu'on nous refuse les vagons qui nous permettraient de les leur expédier.

Nous répétons donc et déclarons encore une fois que nous tenons ces tourteaux à la disposition des agriculteurs, prêts à les mettre sur les vagons que l'on mettra à notre disposition et, faute de vagons, à les livrer dans les magasins que les services agricoles voudraient nous désigner à Marseille.

Dans ces conditions, rien ne saurait justifier des sanctions ou des menaces contre notre grande industrie marseillaise de l'huilerie qui est un des éléments principaux de l'activité laborieuse de notre ville ; et la situation qui lui est faite, au moment même où l'Angleterre cherche à développer l'huilerie pour remplacer la production allemande et où nos graines françaises y sont exportées librement, est tout à fait nuisible à nos intérêts nationaux et locaux et de nature à décourager nos industriels.

Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Syndicat des Fabricants d'Huiles.

COUR D'ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

LA TRAGÉDIE DU ROUCAS-BLANC

La dernière affaire soumise à l'appréciation du jury amenait sur la sellette une jeune fille de 19 ans, Mlle Renée-Hélène-Julie Segrelo, native de Perpignan, sur laquelle pesait la redoutable inculpation d'assassinat. Le drame dont cette prévenue fut l'héroïne est ainsi exposé dans l'acte d'accusation lu à l'audience par M. le greffier Chaix.

Dans le courant de l'année 1906, la dame Bria Elisabeth, veuve Segrelo, demeurant à Marseille, épousait en secondes noces le sieur Pascalis Irénée; deux ans après, elle prenait avec elle ses deux enfants mineures issues de son premier mariage : Marie-Thérèse et Renée, qui avaient été gardées pendant cet intervalle, par leur grand'mère maternelle, à Perpignan. Tout d'abord ce ménage vécut paisiblement, mais peu à peu, des discussions motivées surtout par des questions pécuniaires, s'élevèrent, et le divorce fut prononcé par le tribunal de Marseille, le 3 décembre 1914, sur la demande du sieur Pascalis, aux torts réciproques des époux.

Entre autres griefs au cours des enquêtes, Mme Bria fit valoir que son mari avait essayé, soit par la menace, soit par des promesses, d'avoir des relations avec sa fille du premier lit, Renée Segrelo; des témoins affirmèrent ce fait, dont l'information actuelle paraît d'ailleurs démontrer l'exactitude. En tous cas, la demoiselle Segrelo accusait formellement son parâtre; elle lui reprochait en outre, à bon droit, d'avoir causé, à titre de vengeance, par ses calomnies et ses mensonges, la rupture d'un projet de mariage honorable, qui lui tenait au cœur.

Mme Bria ayant émis appel du jugement prononçant le divorce, sollicita le bénéfice de l'Assistance judiciaire; mais elle se réconcilia avec son mari, vers la fin du mois de juin 1915, après une comparution devant le bureau d'Assistance établi près la Cour d'Aix. Elle s'empressa de faire part de cette détermination à ses enfants, et les avertit en même temps que, désormais, après ce qui s'était passé, elle et son mari ne pouvaient plus les garder auprès d'eux.

La demoiselle Renée Segrelo en conçut un très vif chagrin et décida très vraisemblablement, dès ce moment, de se venger. Elle épia dès lors les habitudes du sieur Pascalis, et elle s'aperçut qu'il se rendait régulièrement, le dimanche, aux Bains du Roucas-Blanc. Invitée, le dimanche 11 juillet 1915, à aller dans cet établissement avec sa mère, sa sœur et deux amies, elle prit, au cours de la matinée, le revolver que sa mère possédait, et le garda sur elle. Apercevant, vers 6 heures 30 du soir, le sieur Pascalis, qui était appuyé à la balustrade et qui regardait du côté de la mer, elle s'avança brusquement vers lui et, sans prononcer aucune parole, sans se livrer à aucune scène de menaces, ni d'injures, lui tira trois coups de son arme.

Mortellement atteint par deux projectiles à la nuque, et une troisième balle dans la région dorsale, le sieur Pascalis tomba foudroyé. L'autopsie a démontré que la mort avait été instantanée, occasionnée par la rupture d'une branche de l'artère pulmonaire.

Dès son arrestation, ainsi que devant M. le juge d'instruction, la demoiselle Renée Segrelo a reconnu qu'elle avait volontairement

LE NOUVEAU TRAIN DES BALKANS

Le Balkanzug a été accueilli à coups de fusil.
(LES JOURNAUX)

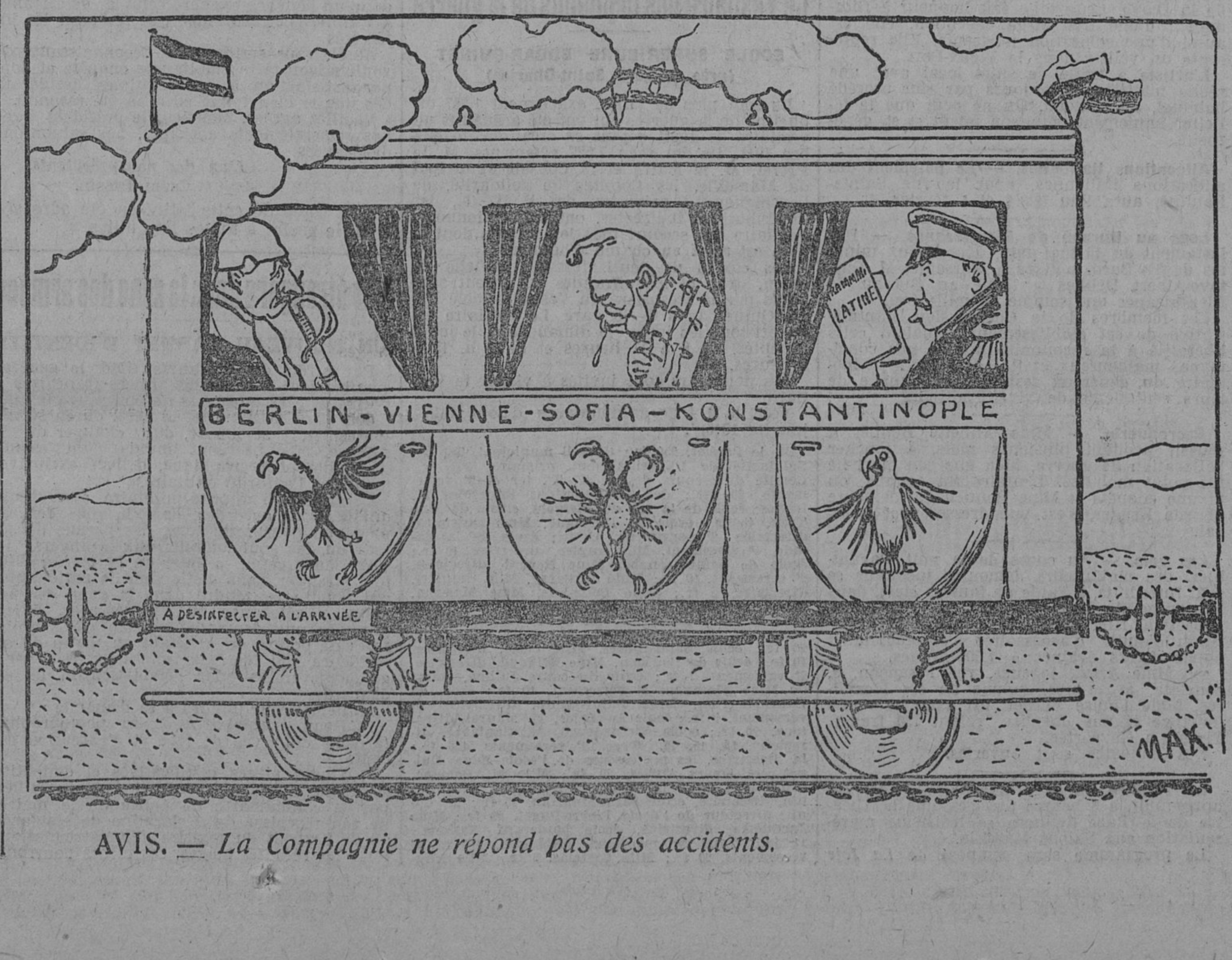

AVIS. — *La Compagnie ne répond pas des accidents.*

tiré sur le sieur Pascalis, dans le but de se venger, parce qu'il la narguait, mais sans avoir toutefois prémédité son acte. Elle a exprimé des regrets et prétendu qu'elle avait perdu la tête.

Pour sa défense, la prévenue renouvelle contre le sieur Pascalis les accusations qui avaient été produites lors du procès en divorce de sa mère. Elle reconnaît qu'en se rendant au Roucas-Blanc elle savait qu'elle y trouverait sa victime. Les débats n'ont en rien modifié la physionomie de l'affaire.

M. l'avocat général Vulliez s'en est remis à la sagesse du jury du soin de donner une sanction au geste de Mlle Segrelo.

Me Bally, du barreau de Marseille, a prononcé un pathétique plaidoyer en faveur de la jeune prévenue.

Déclarée non coupable, Segrelo Renée *a été acquittée.*

La session est close.

Pour nos Soldats

A l'occasion des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, le *Petit Provençal* a eu la satisfaction d'envoyer un très grand nombre de colis aux poilus qui combattent sur les divers fronts de France et d'Orient.

Ces paquets nous avaient été apportés par des maisons de commerce, des particuliers généreux et de nombreuses écoles de notre ville et de la région. D'autre part nous avions consacré le reliquat des souscriptions qui nous avaient été remises pour l'armée d'Orient, soit 1.531 francs, à l'achat de vêtements chauds, de friandises, du tabac, etc.

Nous sommes heureux d'apprendre que tous les envois dont nous avions assuré l'expédition sont bien parvenus à leur destination et ont été bien accueillis par tous les bénéficiaires. Ainsi qu'en témoignent les lettres que nous avons reçues.

Voici la lettre du général Sarrail :

Q. G. A., le 9 Janvier 1916.

Le général Sarrail, commandant en chef l'armée d'Orient,

A Monsieur le Directeur du journal *Le Petit Provençal*, Marseille.

Monsieur le Directeur,

Par lettre du 15 décembre, vous m'avez annoncé l'envoi de colis pour l'armée d'Orient.

Ces colis sont arrivés à destination et des ordres ont été donnés pour que le contenu en soit distribué immédiatement à nos soldats.

Je me fais leur interprète auprès de vous et des élèves des écoles marseillaises et je vous exprime, avec mes remerciements, toute leur reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

P. O. : le sous-chef d'état-major.
Signé : MICHAUD.

Le colonel Steinmetz nous écrit :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai reçu les trois colis annoncés et destinés à trois poilus du 173e. Je vous prie de vouloir bien remercier les donatrices de ma part et pour les bénéficiaires qui, nécessiteux ou sans famille, sont heureux qu'à l'arrière on pense à eux.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : STEINMETZ.

De M. le médecin-major de 1re classe Duchêne-Marullaz, médecin-chef de l'hôpital d'évacuation n° 1, à Moudros :

Monsieur le Directeur,

Je ne veux pas attendre davantage pour vous dire tous mes remerciements et j'en profite pour vous exprimer toute la reconnaissance que je vous ai de l'intérêt que vous voulez bien témoigner à l'hôpital d'évacuation n° 1. C'est une force considérable pour nous de sentir que nous ne sommes pas isolés, que nous sommes soutenus dans notre tâche et moralement et matériellement, et puis c'est une joie d'avoir les moyens de faire un peu de bien et grâce à vous il m'a été possible de soulager passagèrement quelques misères. La somme qui a été mise à ma disposition par vos soins n'est pas encore entièrement dépensée, je me fait signaler par médecins et dames infirmières les cas vraiment intéressants et j'espère que beaucoup auront suivi mes instructions et vous auront écrit pour vous remercier, de toutes façons, je le fait en leur nom et de grand cœur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Signé : DUCHENE-MARULLAZ.

De M. le lieutenant Baron, commandant la 32e compagnie du 152e régiment d'infanterie :

Monsieur le Directeur,

C'est avec plaisir que j'ai reçu vos aimables lettre et envoi pour lesquels je vous prie d'agréer mes remerciements sincères et l'expression de ma vive reconnaissance.

Signé : Lieutenant BARON.

Voici enfin la lettre de M. A. Dou, chef de bataillon, commandant le 5e bataillon du 203e régiment d'infanterie :

Sur le front, le 9 Janvier 1916.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de deux caisses contenant des paquets de friandises, dons des élèves de l'école de filles du boulevard des Dames de Marseille et que votre sympathique journal avait pris la peine d'expédier à mon bataillon.

J'écris par ce même courrier à Mme la directrice de l'école pour la prier de transmettre à ses bonnes petites élèves mes remerciements émus, mais je n'ai garde d'oublier le *Petit Provençal*, qui s'est fait l'aimable intermédiaire de ses charmantes compatriotes.

Merci donc également au *Petit Provençal* et à vous, en particulier, Monsieur le Directeur.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Signé : A. DOU,
Chef de bataillon commandant le 5e bataillon du 203e régiment d'infanterie

Ces remerciements seront doux au cœur de nos lecteurs et lectrices et constitueront pour eux la meilleure récompense à leur dévouement. — R.

Au Conseil de Guerre de la 15e Région

Le Conseil de guerre de la 15e région, réuni hier au bas-fort Saint-Nicolas, sous la présidence de M. le lieutenant-colonel Kervella, a rendu les jugements suivants :

V... et R..., prévenus civils, employés au P.-L.-M., poursuivis sous l'inculpation de vol par salariés, pour avoir dérobé du café dans des vagons, à la gare d'Arenc. *1 an de prison* à chacun d'eux.

Défenseurs : Mes Bédarride et Marguerite Isnard.

Butty Louise, prévenue civile. Poursuivie pour outrages par paroles et violences envers un gendarme dans l'exercice de ses fonctions, *3 mois de prison* et *16 fr. d'amende.*

R..., C..., G..., prévenus civils, mineurs de moins de 18 ans. Poursuivis pour avoir dérobé, dans les emprises de la Compagnie P.-L.-M., des fruits y entreposés. Le Conseil les *acquitte* tous trois, comme ayant agi sans discernement. Les trois gosses sont immédiatement rendus à leurs parents.

M..., soldat au 2e régiment d'artillerie de montagne. Inculpé de refus d'obéissance sur un territoire en état de guerre, pour n'avoir pas fait partie d'un détachement. *5 ans de travaux publics.*

V..., soldat au 111e d'infanterie. Absence illégale du dépôt. *5 ans de travaux publics.*

B..., classe 1907, du recrutement d'Ajaccio. Insoumission à la loi sur le recrutement en temps de guerre. *Acquitté.*

R..., soldat au 6e bataillon de chasseurs. Abandon de poste. *2 ans de travaux publics.*

Léger, prévenu civil. Poursuivi pour vol. *5 ans de prison.*

C..., soldat au 163e d'infanterie. Poursuivi pour vol d'une paire de brodequins au préjudice de l'Etat; D..., du 163e, poursuivi, dans la même affaire, pour recel et complicité dans le même vol, avec cette circonstance aggravante qu'il en est l'instigateur.

Le Conseil, faisant bénéficier les deux inculpés des circonstances atténuantes, condamne C... à *1 an de prison*, et D... à *3 ans de prison.*

Dao, prévenu civil, Sujet italien, poursuivi pour défaut de déclaration d'étranger et de résidence, contrevenant à la loi du 5 août 1914. *200 francs d'amende.*

B..., soldat au 173e d'infanterie. Absence illégale du dépôt. *5 ans de travaux publics.*

Défenseur : Me Marguerite Isnard.

Le siège de Commissaire du gouvernement était tenu par M. le capitaine Allègre, et MM. les lieutenants Coudré, Carrive et Tauzet.

Les Militaires et les Débits de Boissons

La fermeture générale aura lieu seulement demain lundi 31 Janvier

L'ajournement à mardi de l'interpellation Bouisson, à la Chambre des Députés, n'entraînera pas un nouveau renvoi de la fermeture des débits de boissons par leurs propriétaires marseillais.

Dans la matinée d'hier, une délégation, composée de MM. Giraud, Lavisse et Chéri-Torrès, a demandé à M. le préfet d'intervenir pour que l'application de la réglementation critiquée soit suspendue jusqu'après la décision de la Chambre. M. le préfet n'a pu, en réponse, qu'exprimer des regrets. La délégation l'a alors officiellement avisé de la fermeture des débits de boissons les 31 janvier et 1er février.

Cette mesure, pourtant, devait subir une modification dans le courant de l'après-midi.

On sait qu'à Marseille il existe deux Syndicats : celui des Débitants de Boissons et celui des Hôteliers, Restaurateurs et Limonadiers. Ce dernier n'avait pas encore donné, d'une manière définitive, son adhésion à la fermeture votée par les débitants de boissons.

Après une dernière entrevue entre les délégués des deux Syndicats, les pourparlers ont abouti à l'entente suivante :

Fermeture des débits, des cafés et restaurants demain 31 janvier seulement. Les restaurants resteront néanmoins ouverts — mais sans terrasse — de 11 heures à 2 heures 30, et de 6 heures à 9 heures du soir.

D'autre part, le Syndicat des garçons de café, dans le but de se solidariser avec les Syndicats patronaux, convoque ses adhérents à une réunion qui aura lieu lundi matin, à 9 heures, à la Bourse du Travail.

Il importe, en les circonstances actuelles, que la manifestation décidée ait lieu dans le calme le plus absolu. Nous savons que tel est l'avis des organisateurs qui estiment que, pour continuer à avoir l'approbation de la population, l'ordre ne doit être troublé sous aucun prétexte.

Nous félicitons les deux Syndicats d'avoir si bien compris la seule attitude qu'il convenait d'avoir.

***

La Chambre syndicale des Débitants de boissons, nous adresse, d'autre part, le communiqué suivant :

Au cours de l'assemblée générale du Syndicat des Restaurateurs et Grands Cafés de Marseille, et par solidarité avec les débitants de boissons, la fermeture de tous les établissements a été décidée dans certaines conditions pour la journée du lundi 31 janvier.

A l'issue de cette assemblée, une longue conférence a réuni les délégués des groupements du commerce des boissons à consommer sur place et il a été décidé :

1° Que la durée de la fermeture, fixée précédemment à 48 heures, avant que fut décidé le renvoi des interpellations de MM. Bouisson, Cadenat et Fournier, sera réduite à 24 heures afin que la Chambre des Députés puisse se prononcer en toute indépendance et non sous la menace que constitue la fermeture d'établissements utiles à la vie économique.

2° Que cette fermeture aura lieu pendant toute la journée du lundi 31 janvier.

3° Qu'afin de tenir compte des besoins de nombreux hôtes en séjour ou réfugiés, de même que des militaires de passage et en permission, dont l'alimentation doit être assurée sous peine de faillir à l'hospitalité, dans un esprit de solidarité et s'associant à la protestation générale, les restaurateurs n'ouvriront leurs établissements qu'aux heures des repas, soit entre 11 heures et 2 heures 30 et entre 5 heures 30 et 8 heures, en supprimant complètement le service extérieur sur les terrasses et en s'abstenant de la vente de tous apéritifs, liqueurs ou boissons autres que celles servies avec le repas lui-même.

Le commerce des boissons tient, en outre, à informer le public que cette mesure lui est dictée par la nécessité d'affirmer sa discipline et justifier sa résolution d'obtenir des pouvoirs publics, pour les permissionnaires et convoyeurs, un traitement équivalent à celui appliqué à Lyon notamment. Cette manifestation, qui sera faite avec le calme et la dignité que comporte la défense d'une cause qui est celle de toutes les familles de Marseille et de la région, n'en reste pas moins déférente envers les autorités.

D'autre part, dans une réunion tenue hier, le Syndicat des Fabricants d'eaux gazeuses a décidé, par solidarité avec le commerce des boissons, qu'aucune livraison ne serait faite pendant la journée du lundi 31 janvier.

Les brasseries et diverses maisons de spiritueux ont également décidé de suspendre leurs livraisons aux débitants pendant cette journée de fermeture.

Chronique Locale

La Chambre de Commerce porte à la connaissance de ses ressortissants que la Commission interministérielle des dérogations aux prohibitions de sortie a décidé que les échantillons de cafés pourront être expédiés sous régime postal, sans autorisation préalable, à destination des pays neutres et alliés.

Elle a décidé, également que, par dérogation au décret du 31 juillet 1915, prohibant la sortie des racines de chicorée vertes ou sèches, l'exportation des déchets de chicorée dits « touraillons » pourra s'effectuer sans formalité spéciale.

Vaccination gratuite. — Des séances de vaccination gratuite auront lieu tous les jours non fériés, de 10 heures à midi et en plus, le jeudi, de 2 à 4 heures du soir, à l'Institut d'Hygiène, rue Briffaut, 6. (Extrémité de la rue de l'Olivier).

Le peintre Giordani vient de faire don au Comité italien d'assistance pour les familles des mobilisés d'un beau tableau, actuellement exposé dans les vitrines de Moullot, rue de la Darse. Cette toile fait honneur à Giordani ; d'une très large exécution, elle est aussi d'une coloration puissante. Elle représente un voilier dans le Vieux-Port.

L'artiste a traité ce sujet local avec une réelle maîtrise et toujours par son procédé habituel, au couteau. On ne peut que le féliciter hautement pour son talent et sa générosité.

Allocations italiennes. — Le paiement des allocations italiennes, pour la rue Sainte-Pauline, aura lieu les 4 et 5 février.

Legs au Bureau de Bienfaisance. — Par testament du 16 mai 1913, déposé aux minutes de Me Bard, notaire à Marseille, M. Gustave-Albert Delibes a légué au Bureau de Bienfaisance une somme de mille francs.

Les membres de la Commission administrative de cet établissement signalent cette libéralité à la reconnaissance de nos concitoyens malheureux et ils adressent à la mémoire du généreux testateur l'hommage de leurs sentiments de vive gratitude.

Escroquerie. — Mme Annette Bonnet a réussi, pendant plusieurs mois, à toucher l'allocation de guerre, bien que son mari ne fût point mobilisé. L'affaire fut connue, on fit une enquête et Mme Bonnet, qui demeure 63, rue Kruger, s'est vue dresser procès-verbal.

Les vols. — Au cours de la nuit d'avant-hier, des malfaiteurs demeurés inconnus se sont introduits, à l'aide de fausses clefs, dans le garage de Mme Séveran, 14, rue Saint-Sébastien. Hier matin, on constata la disparition d'outils, d'accessoires d'automobile et objets divers évalués à 1.500 francs.

Mme Artoz, logeuse, rue Pisançon, 8, constata, avant-hier, qu'une de ses locataires, Mme Louise Vernet, lui avait pris une fourrure et une chemise, valant 230 francs. Plainte a été portée.

Des enquêtes sont ouvertes.

Le Théâtre de la « Race ». — C'est cet après-midi, à 3 heures précises, que le Théâtre de la Race donnera sa troisième représentation aux Salons Massilia.

Le programme sera composé de *La Joie fait Peur* et de *Prête-moi la Femme*, deux actes de M. Desvallières.

L'orchestre Roncayolo, sous la direction de M. Ange de Lucca, prêtera son concours à cette représentation.

Les cartes sont distribuées gratuitement, dans les bureaux de la « Race », 134 rue de Rome.

Prisonniers allemands. — Hier, par le paquebot *Balkan*, de la Compagnie Fraissinet sont arrivés 200 prisonniers de guerre allemands qui, depuis quelques mois déjà, étaient internés en Corse. Ils ont été dirigés sur le ponton du cap Pinède, où se trouvent de nombreux prisonniers comme eux.

Le bienveillant accueil qui a été fait à *A Corsica*, journal des Corses au front, a permis à cet intéressant organe d'agrandir son format et de se transformer ; le numéro de cette semaine donne, à côté d'une chronique humoristique et d'une poésie en langue corse, la liste des morts au champ d'honneur, les citations et toutes les nouvelles de l'île.

Ce patriotique journal, qui est gratuit pour les Corses du front, est en vente à Marseille, au kiosque de la place de la Bourse.

Parti Socialiste S. F. I. O. — Comité d'étude et de solidarité. Ce matin, à 10 heures précises, Bar de la Rotonde, place Castellane, réunion générale des 12 sections de Marseille. Questions urgentes concernant les camarades mobilisés. La Commission compte sur la présence et le dévouement de tous les militants du parti.

La Corse qui paraît aujourd'hui dimanche est on ne peut plus intéressant. Ses nombreux lecteurs feront bien de se le procurer chez tous les dépositaires à Marseille, à Toulon, à Nice, en Corse et en Algérie.

Le départ des « 77 ». — On sait que les canons allemands de « 77 » avaient été exposés devant le Quinconce de la musique, aux alliées de Meilhan, en commémoration de la victoire de Champagne. Une légère barrière les isolait du public.

La barrière subsiste toujours, mais les canons sont partis. Ils ont été envoyés à Nice où ils seront aussi exposés durant quelques mois. Pour les remplacer à Marseille, l'autorité militaire enverrait, paraît-il, quelques mortiers....

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Trianon-Cinéma.* — Matinée et soirée.

AIX. — *Vérification des poids et mesures.* — M. le maire fait connaître à ses administrés que la vérification des poids et mesures aura lieu dans la commune d'Aix du 31 janvier au 10 mars inclus, savoir :

1° Aix ville, du 31 janvier au 1er mars inclus, à domicile pour les bascules et les balances de 9 h. à midi, au bureau, rue Lacépède. 2, pour les romaines ordinaires et tous les poids et mesures, de 2 à 4 heures du soir ; 2° Au Pont-de-l'Arc, le 3 mars de 7 h. à 10 heures du matin; 3° à Luynes, le 4 mars de 1 heure à 4 heures du soir ; 4° aux Milles, le 6 mars de 1 heure à 4 heures du soir ; 5° à Puyricard, le 10 mars de 7 heures à 9 heures du matin ; 6° à La Calade, le 10 mars, à 10 heures du matin ; 7° à Celony, le 10 mars à 11 heures du matin.

Sports. — Aujourd'hui deux matchs de football auront lieu sur le terrain du Pigonnet ; 1° Lycée Mignet contre Stade Provençal ; 2° Stade normalien contre Ecole supérieure.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons à citer aujourd'hui le nom

De M. Ernest Payan, de Marignane, tué à l'ennemi le 1er janvier 1916.

Le *Petit Provençal* s'associe à la douleur de la famille du glorieux défunt et la prie d'agréer ses bien sincères condoléances.

La Journée du Poilu

Le Comité de la « Journée du Poilu », doit retourner au Comité central à Paris, avant le 5 février les bijoux-souvenirs qui seraient invendus.

En conséquence les personnes qui veulent se procurer la médaille de Bargas ou la broche de Lalique, frappées à l'intention de cette journée, sont priées de s'adresser, sans retard, au siège du Comité, rue Armény, 5.

« Nos Soldats »

Le Comité « Nos Soldats », qui assiste les permissionnaires sans famille des Bouches-du-Rhône et des régions envahies et procure une aide immédiate aux réformés n° 2, poursuit inlassablement son œuvre à la grande joie de nos braves poilus qui ne cessent de lui témoigner d'une façon touchante leur vive reconnaissance pour l'hospitalité cordiale reçue pendant leur séjour à Marseille.

Les demandes d'hébergement des permissionnaires arrivent au Comité de plus en plus nombreuses. Il en a été enregistré plus de cent dans la dernière quinzaine, grâce à la publicité faite au Comité par le « Bulletin des Armées », le « Courrier Ardennais », le « Courrier de Champagne » et d'autres journaux des régions envahies. De nombreuses marraines sont venues également demander si le Comité voulait bien accueillir leurs filleuls pendant la durée de leur permission. Le Conseil d'administration a été très heureux de répondre favorablement à leurs demandes. Il en fera de même à l'avenir.

La progression constante de ses services a amené le Comité à transférer son siège dans un local plus grand. Il a eu la bonne fortune de recevoir auprès de l'Union Fraternelle et le Syndicat des Voyageurs de commerce, l'accueil le plus empressé et cette importante société a mis à la disposition du Comité, pour y installer ses services, une partie de son vaste local situé, 1, boulevard Dugommier, à l'entresol. C'est à cette nouvelle adresse que le Comité « Nos Soldats », s'est installé et qu'il continuera à recevoir avec reconnaissance les adhésions de plus en plus nombreuses de nos concitoyens.

Le Vestiaire des Orphelins de la guerre

ECOLE SUPERIEURE EDGAR-QUINET (près la gare Saint-Charles)

Ils sont plus de mille, exactement 1.027 orphelins de la guerre, qui ont été accueillis au vestiaire de deuil depuis sa création, novembre 1914. Ils ont reçu 7.527 vêtements. M. le Préfet, M. le Maire et le Conseil municipal de Marseille, les Comités de solidarité, de l'enseignement primaire, des P. T. T., des Contributions indirectes, ont subventionné le Vestiaire qui secourt tous les enfants dont le père est mort au champ d'honneur.

Les étoffes de deuil, lainage, flanelle de coton, drap et les offrandes en argent sont reçus par la trésorière du Vestiaire-école Edgar-Quinet, près de la gare. Le Vestiaire est ouvert tous les jours, le dimanche et le jeudi exceptés, de 8 à 11 heures et de 1 h. 15 à 4 heures.

Les donateurs sont invités à visiter le Vestiaire.

Voici la 9 liste de donateurs (d'août 1915 à janvier 1916) :

M. le Peréfet, 250 fr.; Conseil municipal, 250 fr.; Solidarité de l'Enseignement primaire, 100 fr.; Comité de secours des P. T. T.. 1er et 2e versements, 200 fr.; des Contributions indirectes, 30 francs; école de la rue des Bergers, classe de Mlle Trey, 45 fr.; école de l'Estaque, Mme Guichard, directrice, 2e versement, 42 fr.; école de la Calade, 4e versement, Mlle Augier, directrice, 10 fr.; école de Saint-Barnabé, Mme Renord, directrice, 2e versement, 10 fr.; école de Carry, Mlle Guiniéri, directrice, 5 fr.; école Belle-Vue, Mme Malerba, directrice, 8 fr.; école du boulevard des Dames, Mlle Pagnol, directrice, 1er et 2e versements, 63 francs; école Pierre-Puget, M. Conil, directeur, 20 fr.; école Saint-Giniez, Mlle Coste, directrice, 10 fr.; école de Boulbon, Mme Bellieud, directrice, 2e versement, 7 fr.; école du cours Jullien, classe de Mme Floravan, 2e versement, 10 fr.; école de Saint-Mauront, Mme Saint-Aubin, directrice, 2e versement, 5 fr.; école La-Major, M. Maurel, directeur, 20 fr.; école Victor-Hugo, M. Ganiayre, directeur, 14, 15, 16, 17 et 18e versements, 100 fr.; la directrice, les professeurs de l'école Edgar-Quinet, les Sœurs Ainées, 80 fr.; Mlle M. Domenc, professeur, école normale, 10 fr.; Mme Saint-Aubin, directrice, école Saint-Mauront, 15 fr.; M. Conil, directeur de l'école Pierre-Puget, 10 fr.; Mme Jacquème, directrice, école boulevard National, 11 fr.; cours commerciaux Beddoukh, 1er et 2e versements, 20 fr.; Mlle Castelas, 5 fr.; Mlle Maucherat, 5 fr.; Mlle A. Domenc, 4 fr.; Mlle P. Plan, 5 fr.; Mlle A. Raoux, 5 fr.; Mme Martelli, 5 fr.; Mlle E. Franceschi, 5 fr.; Mme Artaud, 5 fr.; MM. E. et F. Bernheim, 20 fr.; M. Bussière, 20 fr.; Me Brunel, 6 fr.; Mlle Giacomoni, 10 fr.; Me Buscetti, 5 fr.; Me Martelli, 5 fr.; Me Audibert, 5 fr.; Mlle M. Seymard, 5 fr.; Mlle B. Plan, 5 fr.; Me Payan, 20 fr.; Me Constantin, 5 fr.; Mlle Mouillade, 2 fr.; M. Bouchez, 5 fr.; M. Boulx, 5 fr.; Mlle F. Coli, 5 fr.; Me Bernes, 5 fr.; Me Cristol, 5 fr.; Mlle E. Blanc, 5 fr.; Coutelle, 5 fr.; M. Tabary, 40 fr.; Mme A. C., 2 fr.; Mlle Debordes, 5 fr.; Mlle Guérin, 5 fr.

Dons en nature : vêtements, étoffe, chapeaux, jouets, bonbons, écoles de la Belle-de-Mai, du Roucas-Blanc, de la Blancarde. M. Fontenaille, inspecteur de l'Enseignement primaire; Mlle Deleuil, école normale Fontenay-aux-Roses; Mmes Menjuc, Laccourège, Seymard, Simonpiètri, Collavery, Nigro, Clautrier, Calestani, Fraimont, P. Perverello, Grosjean, Laurent, Batut, Bellande, Damiani, Polge, Lacroix, Paulin, Vivet, Borrell, Charlut, Daime, Joseph, Elise Simone, Jacquot, Gontier, Rougier, Weill, Castel, Carrubba, Rognin, Stragiotti, Bonifay, Andrée Laurent, Rieux, Borel, Rey, Jeannot et Elise Bernard.

MARSEILLE ANCIEN ET MODERNE

A propos du mur grec

Dans son numéro de dimanche dernier, le *Petit Provençal* a fait connaître la décision prise par la ville de Marseille touchant le mur grec découvert, avant la guerre dans les démolitions des quartiers de derrière la Bourse.

On a vu que le rapport de M. Roger, adjoint aux Beaux-Arts, conclut négativement sous prétexte que la conservation dans sa position actuelle de ce fragment de l'Histoire la plus ancienne de notre cité, porterait atteinte à l'harmonie du plan général de rénovation de ce quartier.

Cette réponse de la municipalité marseillaise est un enterrement et le terme n'aura jamais été plus exact.

On nous permettra d'exprimer ici quelques-unes des raisons qui vont à l'encontre du prétexte invoqué par la Ville.

Au point de vue pratique, la voie qu'il s'agirait de dévier de sa ligne pour sauvegarder le mur en question, ne sera jamais une voie très fréquentée ; elle n'aura qu'un effet : ouvrir une perspective aux consommateurs des cafés de la Cannebière, qui leur permettra d'admirer plus aisément l'architecture de notre brillant hôtel des Postes...

Il est certain que le grand passage ne se fera pas par là, mais par la rue qui s'ouvre sur le cours Belsunce, au débouché de la rue Noailles et du cours Saint-Louis, laquelle viendra se heurter aux façades des maisons prévues sur la grande place et qui, logiquement, devrait se continuer jusqu'à la Poste, ce qui, entre parenthèses, est une erreur, car cette artère aurait dû raisonnablement aboutir à la place Sadi-Carnot.

Quant à la question d'harmonie du projet, on nous permettra d'estimer, d'accord en cela avec M. l'adjoint Roger lui-même, qu'elle n'est pas à invoquer ici, le dit projet ne péchant pas précisément par excès d'eurythmie.

La rue Reine-Elisabeth, qui devrait se prolonger parallèlement à la rue Albert Ier (ex-rue Pavé d'Amour) s'arrête brusquement sur une façade ; la Grand-Rue n'est pas droite et forme un coude sensible ; la rue Belsunce prend de biais et finit à chaque extrémité face à des immeubles, etc.

Si l'on a tant que cela le souci de l'ordonnance du plan, il serait préférable de prolonger la rue partant du cours Belsunce, qui couperait l'avenue projetée laquelle doit partir du quai des Belges et finir à la rue d'Aix.

Mais les raisons d'ordre esthétique n'ont nous le savons, pas grande chance d'être prises en considération par nos édiles qui ont prouvé depuis longtemps leur indifférence absolue pour tout ce qui touche aux beautés naturelles de notre ville.

Si la Ville persiste dans son idée, le mur grec de Marseille sera enterré définitivement, car le projet assez saugrenu d'un souterrain pour les visiteurs nous paraît relever du domaine de la fantaisie plus encore que de celui des travaux publics.

Tout cela n'est rien évidemment, en regard de la guerre, mais un jour viendra où la question des quartiers de la Bourse redeviendra d'actualité, et alors on s'apercevra des sottises qu'on aura faites et il sera trop tard pour les réparer. — A. N.

Les Patrons camionneurs et la cherté du son

La Fédération des Syndicats commerciaux industriels et agricoles des Bouches-du-Rhône, vient d'adresser au président de la Commission de la Vie Chère, à la Préfecture, la lettre suivante :

Monsieur le président,

Un certain nombre de patrons camionneurs faisant partie des Syndicats affiliés à notre Fédération se sont plaints, avec juste raison croyons-nous, de l'augmentation croissante des prix des vivres nécessaires à la nourriture de leurs chevaux.

Vous ne pourrez probablement pas grand chose pour l'avoine et le foin, mais il apparaît que votre intervention et votre appui auxquels nous prenons la liberté de faire appel pourraient nous être de quelque utilité en ce qui concerne le son, et voici pourquoi.

Il nous a été affirmé que lorsque M. le préfet, établit le rendement d'une balle de farine, le prix du son fut fixé à *12 francs les 100 kilos.*

Si on ajoute à ce prix, les frais d'octroi à l'occasion, et tous autres frais quelconques, tels que courtage, camionnage, bénéfice, que nous évaluons à 3 francs les 100 kilos, nous obtenons le prix de *15 francs les 100 kilos.*

Or, le son s'étant vendu de 20 francs à 22 francs les 100 kilos, il y a peu de jours, c'est donc un bénéfice exagéré celui-là, de 5 francs à 7 francs par 100 kilos, que réalisent les intéressés.

Aussi, vous serions-nous reconnaissants de vouloir bien faire établir une enquête et donner satisfaction à nos légitimes desiderata dès que le bien fondé en aura été reconnu.

Veuillez agréer, Monsieur le président, avec nos remerciements anticipés, nos salutations distinguées.

L'un des vice-présidents,
CHÉRI TORRÈS.

Une copie de cette lettre a été adressée à M. le préfet à toutes fins utiles.

Les étrangers dans la zone des armées

UN NOUVEAU CARNET D'IDENTITÉ

Par arrêté du 1er janvier 1916, le général commandant en chef les armées françaises a décidé que les étrangers ne pourront plus pénétrer dans la zone des armées, ou en sortir, y circuler, y séjourner, ou y changer de résidence, s'ils ne sont munis d'un carnet d'identité photographique, délivré exclusivement par l'autorité militaire.

Désormais, l'autorité militaire aura seule qualité pour accorder, dans la zone des armées, ou pour cette zone, des permis de séjour ou des sauf-conduits aux étrangers.

En conséquence, à dater du 1er février 1916, tout étranger, sans distinction de nationalité, qui voudra se rendre dans la zone des armées, y séjourner ou s'y déplacer, devra adresser une demande motivée au commissaire de police, ou à défaut au maire de sa résidence, qui lui fourniront tous les renseignements utiles pour l'établissement de sa demande.

Le demandeur joindra à sa demande :

1° Deux exemplaires de sa photographie (4 cm./4 cm.) vue de face et d'exécution récente ;

2° Toutes pièces justificatives et d'identité à l'appui (obligatoirement : Copie certifiée par le commissaire de police ou le maire, de son récépissé de déclaratino de résidence ou de l'extrait du registre d'immatriculation. Pour les réfugiés belges, ces pièces pourront, s'il y a lieu, être remplacées par la copie certifiée de leur permis de séjour). Les étrangers qui, à la date du 1er décembre 1915, étaient en résidence régulièrement autorisée dans la zone des armées, recevront directement leur carnet. Toutefois, s'ils ont à se déplacer avant qu'ils en aient reçu délivrance, ils devront faire une demande comme il vient d'être dit.

Toute infraction à ces prescriptions entraînera de graves mesures à l'égard de l'étranger qui l'aura commise.

Les délais nécessaires à l'autorité militaire pour donner satisfaction aux demandes du carnet de permis de séjour, de sauf-conduit, etc., pouvant être d'au moins huit jours, les demandeurs devront en tenir compte pour fixer la date de leur déplacement. Il ne sera pas donné suite aux demandes incomplètes ou présentées autrement qu'il est indiqué.

EMPRUNT FRANÇAIS

Le Crédit Lyonnais ayant reçu de la Trésorerie générale une partie importante des titres provenant de sa souscription en commencera la livraison à partir de lundi 31 janvier.

Les clients qui ont souscrit dans les agences de quartiers sont priés de s'adresser au siège principal, rue Saint-Ferréol, 25, où un guichet spécial leur est réservé.

Le double Crime du Mas Pichon à Tarascon

Clôture de l'instruction. — L'accusation. La défense des inculpés

Tarascon, 29 Janvier.

Le double crime du mas Pichon, qui produisit une légitime émotion à Tarascon et dans toute la région en 1910 et en 1914 au moment de l'arrestation des présumés coupables va avoir enfin son épilogue. Nous apprenons, en effet, que l'instruction de cette passionnante affaire, qui avait subi un temps d'arrêt en raison des événements de Saint-Remy, vient d'être clôturée.

Pour mémoire rappelons brièvement les faits :

Dans la nuit du 23 au 24 mai 1910, deux femmes, la mère Pichon, âgée de 83 ans, sa fille, âgée de 55 ans, étaient assassinées dans leur mas, situé non loin de Tarascon, sur la route d'Arles. Le vol paraissait être le mobile du drame. Le lendemain 24 mai, vers 1 heure de l'après-midi, les membres de la famille ne les voyant point comme à leur habitude, vinrent au mas et découvrirent le crime : La mère Pichon était morte dans son lit, un trou béant à la gorge; la fille Pichon était en chemise, allongée sur le carreau de la chambre, et portait de nombreuses blessures à la tête et à la poitrine. Elle respirait encore et put, néanmoins, faire sa déclaration. Elle expliqua que, la veille au soir, vers les 11 heures environ, un individu avait brisé un carreau de vitre, avait fait jouer l'espagnolette de la fenêtre, et avait sauté dans la chambre. Au bruit causé par le bris de la vitre, elle sauta du lit et s'était trouvée en face de l'individu, qui la saisit par la gorge, la frappa de coups de couteau, et la renversa à terre. Puis, la croyant morte, il la laissa pour se précipiter sur sa mère, qu'il tua dans son lit. Son abominable forfait accompli, ce triste individu était descendu, puis il était remonté avec une bougie; il ouvrit les tiroirs, jeta le linge et s'empara de l'argent qu'il trouva.

Pendant longtemps, on ne put découvrir les coupables. Mais, au mois de mars 1915, alors que cette énigmatique affaire semblait être classée, une révélation sensationnelle devait la faire revivre. M. Wégelé, facteur des télégraphes, à Arles, et marié à la fille Arnaud, déclara qu'il tenait de son épouse que les assassins des femmes Pichon n'étaient autres que l'amant de sa belle-mère, Claude-Charles-Florent, sa belle-mère, Rosa Clède, épouse Arnaud, et son beau-père, Arnaud Henri.

Les affirmations de Wégelé paraissaient vraisemblables, car, comme le *Petit Provençal* l'a relaté en son temps, le soir du crime, (nuit du 23 au 24 mai 1910) trois personnes étaient là, sur la route et avaient déclaré avoir vu deux chemineaux sur les lieux du drame. Ces trois personnes, c'étaient précisément Arnaud, sa femme et Charles Claude. Il était évident aussi que la justice avait toujours été égarée sur la piste des chemineaux.

Une enquête officieuse fut ouverte et confiée à la brigade mobile de Marseille. La femme Wégelé fut entendue. Après quelques réticences, elle finit par reconnaître qu'effectivement elle avait dit la vérité à son mari ; une violente crise de nerfs mit fin à ses révélations, mais une instruction fut immédiatement ouverte et elle confirma tout ce qu'elle avait dit. Elle précisa des détails, ajouta des confidences et expliqua que c'était Charles Claude qui avait assassiné les femmes Pichon ; que sa mère faisait le guet sur la route, son père devant le mas et elle sur le canal, que le vol était le mobile du crime et qu'une somme de 3.000 à 3.500 fr. d'or environ avait été soustraite et partagée entre eux.

Charles Claude, alors mobilisé, fut arrêté sur le champ. Au moment de son arrestation il aurait prononcé les mots : « Chopin, chopé » devant les inspecteurs Dumas et Bouche. Arnaud et sa femme, également arrêtés, nièrent toute participation au crime. Mais pendant sa détention préventive, cette dernière a fait, paraît-il, des aveux à une codétenue, sur la culpabilité de Charles Claude.

Charles Claude, interrogé sur l'emploi de son temps dans la soirée du 23 mai 1910, a prétendu être venu se coucher chez lui à Tarascon ; son père lui donne un démenti formel.

Aujourd'hui, les époux Arnaud et leur fille se rétractent, mais leurs aveux, leurs contradictions ont paru suspects à la justice qui a refusé de tenir compte de leurs protestations d'innocence.

Cette affaire viendra incessamment devant les Assises des Bouches-du-Rhône et que les accusés seront défendus : les époux Arnaud par Me Dorlhac de Barne, du barreau de Tarascon ; Charles Claude par Me Jambon, d'Arles, et la femme Wégelé par Me Charlan, de Tarascon.

LES SPORTS

HIPPISME

LES EFFETS D'UNE DECISION

Paris, 29 Janvier.

Le célèbre jockey George Stern, qui remporta quatre fois le grand prix de Paris, vient de se présenter pour contracter un engagement volontaire dans l'armée anglaise, — engagement tout à fait volontaire, — sous peine de se voir retirer sa licence par le Jockey-Club anglais.

Mais, rassurez-vous, George Stern n'a pas été incorporé. Le *Sport Belge* nous apprend, en effet, qu'il a été refusé pour défaut de taille, par le Conseil de revision.

BOXE

UNE GRANDE REUNION

Nous avons annoncé, hier, la grande réunion de boxe qui doit avoir lieu cet après-midi, au Casino de la Plage, et qui est organisée par le Boxing-Club Marseillais.

Voici le programme complet de ce great event :

Martin contre Lecesne : Combat en 6 rounds de 3 minutes.

Jack Ry contre Henrici : Combat en 6 rounds de 3 minutes.

Mario contre Salvator : Grand combat en 10 rounds de 3 minutes.

Francis M. Contre Miglioratti : Grand combat en 8 rounds de 3 minutes.

Bertal contre Kolbert : Match-revanche en 8 rounds de 3 minutes.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE DIMANCHE OFFICIEL

Le Tournoi Marseillais

PREMIERE SERIE

Olympique de Marseille (1) contre Phocée-Club (1)

Cet après-midi, au terrain de l'Huveaune, se disputera, entre le P. C. et l'O. M., un match de football association comptant pou rla poule retour du Tournoi Marseillais. Le résultat du match aller, entre ces deux équipes, fut une victoire de l'O. M. par 9 buts à 1, mais depuis le P. C. a remanié son team dont la valeur s'est sensiblement améliorée.

L'Olympique sortira certainement vainqueur de la rencontre, mais il ne faut pas croire que sa tâche sera aisée.

Sporting-Club de Marseille (1) contre Sporting Victor-Hugo (1)

Cet après-midi, à 2 heures 30, sur le terrain du S. C. M. à Pont-de-Vivaux, match officiel entre les équipes premières du S. C. M. et du S. V. H. Les deux Sporting seront donc aux prises. Le team premier de chacun d'eux a subi d'importantes et heureuses modifications qui laissent indécis l'issue de la rencontre de cet après-midi. Mais une chose est dès à présent assurée : c'est la certitude de voir du joli jeu empreint de la plus grande cordialité.

Arbitre : M. Maxime.

DEUXIEME SERIE

Olympique de Marseille (2) contre Phocée-Club (2). — Ce matin, à 9 heures 30, au terrain de l'O. M.

Sporting-Club de Marseille (2) contre Sporting Victor-Hugo (3). — Ce matin, à 9 h. 30, au terrain du S. C. M.

TROISIEME SERIE

O. M. (3) contre S. C. M. (A). — Ce matin, à 8 heures, au terrain de l'O. M.

R. C. M. (3) contre P. C. (3). — Ce matin, à 9 heures 30, au terrain du P. C.

LE DIMANCHE AMICAL

English Base contre Racing-Club de Marseille (1)

Après s'être rencontré dimanche dernier avec l'O. M., l'équipe de la Base Anglaise légèrement remaniée sera opposée cet après-midi au team premier du Racing. Un tel match ne peut manquer d'attirer au parc des Sports, 309, avenue du Prado, un nombreux public amateur du joli jeu et des rencontres sensationnelles.

PENSONS A L'AVENIR

La Coupe des Espoirs

(Suite et fin)

S'il fallait être encore plus persuasif, nous n'aurions qu'à reproduire les lignes suivantes de F. Estèbe.

« AVEZ-VOUS FAIT VOTRE DEVOIR ? »

« Et ce devoir, je demande comment les dirigeants, sans mauvaise volonté, pourraient le méconnaître.

« Nous venons leur dire : « Les championnats, ou plutôt les compétitions locales touchent à leur fin. L'intérêt des rencontres se raréfiera avec la diminution du nombre des matches. Jusqu'ici vous avez concentré vos efforts en vue de gagner telle ou telle épreuve. Mais, êtes-vous bien sûrs d'avoir souscrit et satisfait vraiment, sincèrement à toutes les obligations que vous assumiez ? Etes-vous certains que vous fûtes assez vigilants pour les jeunes classes ? Croyez-vous leur avoir fourni les moyens attrayants de pratiquer le sport, le vrai, celui qui trempe les hommes, au moral comme au physique ? »

« Et s'ils effectuent loyalement cet examen de conscience ils s'apercevront qu'ils ont bien quelques reproches à s'adresser et qu'ils se rendirent coupables de négligence.

« Le Challenge des Espoirs permettra de réparer ces fautes puisqu'il est créé pour ceux qui prendront soit le poste des aînés au front, soit la place dans les équipes, de ceux qui ne reviendront jamais ou de ceux auxquels de glorieuses mutilations interdiront la pratique des sports.

« Ce challenge est l'apanage exclusif de notre nouvelle génération, celui de la France de demain.

« C'est à vous, dirigeants, de veiller à ce que cette France soit plus belle et plus forte que jamais.

« Avez-vous fait votre devoir ? Pas encore. Alors vous allez le faire ».

C'est à vous, dirigeants de clubs marseillais, que *Sporting* s'adresse. C'est à vous, Comité du Littoral qu'incombe le soin de soutenir et de mener à bien cette tâche d'honneur dans votre secteur.

CE QUE SERA LA COUPE DES ESPOIRS

La Coupe des Espoirs sera une compétition nationale de football association à laquelle, seuls, pourront prendre part ceux qui n'auraont pas atteint seize ans lors du premier match, — en avril, — et qui n'auront jamais opéré dans la première équipe de leur club.

L'Olympique de Marseille a fait parvenir, hier, son engagement à *Sporting*. Nous sommes persuadés que tous nos clubs suivront cet exemple et que pas un ne méconnaîtra la portée du devoir qui lui reste à remplir, celui de songer à l'avenir.

A travers les Journaux

Paris, 29 Janvier.

L'Homme Enchaîné. — Le bloçus et les neutres. — De M. Clemenceau.

Les gouvernements de la Quadruple-Entente accepteront, d'un esprit amical, la discussion juridique du président Wilson au nom de ses cotonniers, comme ils ont fait de toutes les représentations venues des pays neutres. Il est bon, cependant, que ceux d'entre eux qui voudraient se cacher derrière le casque du kaiser pour la grosse voix, sachent que la cause que nous défendons nous met au-dessus de la crainte, et que si nous nous sommes mis en travers de la ruée allemande, ce n'est pas pour nous donner le ridicule de trembler devant un Bernadotte dont l'aïeul fut un traître envers la France, sa Patrie.

Nous désirons sincèrement garder l'amitié de la Suède à l'égard de qui nous n'avons jamais eu une parole mauvaise, mais nous sommes complètement solidaires de tous nos alliés, et nous n'acceptons pas qu'on interrompe des conversations juridiques par des moulinets de bâton. Sa Majesté suédoise doit savoir que son ancêtre couronné portait au bras, tatouée, cette maxime de sa jeunesse révolutionnaire : « Mort aux tyrans ! » C'est notre devise en cours, et nous n'avons pas plus peur des petits que des grands.

La *Victoire.* — Le contrôle du gouvernement. — De M. Gustave Hervé.

La nation a le droit d'exiger que le gouvernement à qui elle a remis l'exécution de ses volontés souveraines contrôle le service public qu'est l'armée, aussi bien au front qu'à l'intérieur.

Pourquoi ne pas le dire ? Nous avons un peu peur que la prolongation de la guerre de siège, la stagnation des opérations militaires, ne crée au front une bureaucratie semblable à celle que nous avons connue à l'intérieur, en temps de paix, paperassière, ennemie des nouveautés, sans idée, sans imagination, gaspilleuse de l'or et du sang de la nation. Nous redoutons que, malgré la bonne volonté du généralissime, certains chefs, grisés par la toute puissance que leur confèrent, et le Code militaire et le régime de la loi martiale, ou reviennent aux mauvaises habitudes intellectuelles de la vie de caserne, ne se rendent pas compte suffisamment que le soldat qu'ils commandent n'est plus la jeune recrue étourdie qu'ils ont commandée jadis en temps de paix, mais le plus souvent un homme mûr, réfléchi, susceptible, parfois aigri, dont le maniement demande chez les chefs, pour en obtenir un grand rendement, d'énormes qualités de tact, de bravoure et de hauteur morale.

Nous tremblons que des maladresses ne viennent entamer ce merveilleux moral, sans lequel on ne peut rien tirer du soldat français.

Le président du Conseil, après le ministre de la Guerre, est venu rassurer le Parlement en affirmant que c'était bien lui le gouvernement, qui sans s'immiscer dans les détails de la stratégie, entendait assumer la direction politique de la guerre et le contrôle général des opérations militaires. La nation sera heureuse de le lui entendre dire. Elle serait plus heureuse encore si elle apprenait qu'il ne s'agit pas de vaines paroles, ni de déclarations platoniques, et que le gouvernement exerce réellement, par les moyens qui lui paraissent les meilleurs, par exemple par des officiers généraux ou supérieurs dépendant exclusivement du ministre de la Guerre, le contrôle dont tout le monde commence à sentir le besoin urgent.

Si le gouvernement ne réussissait pas à exercer ce contrôle, comme un contrôle est indispensable, ce serait le Parlement tout entier, les modérés comme les républicains rouges, qui réclameraient la résurrection des représentants du peuple aux armées. Le religieux silence avec lequel le capitaine Accambray a été entendu aujourd'hui — lui, si mal écouté au début de la législature — est un signe des temps.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille a été, hier, de 21 navires dont 19 vapeurs et 2 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : Le vapeur anglais *Elysia*, venant de Bombay, avec 6 passagers, dont 3 pour Marseille, et 4.000 tonnes ricin, sésame, moutarde, lin, coton, arachides, divers; le vapeur anglais *Chantala*, de Bombay, avec 9.300 tonnes, dont 7.000 tonnes coton, soie, sésame; le *Duc-d'Aumale*, Compagnie Transatlantique, de Tunis et Bizerte, avec 498 passagers et 122 tonnes dattes, céréales, divers; le vapeur anglais *Leicestershire*, de Liverpool, avec 700 tonnes acier, huile, cotonnades, pour Marseille; le *Félix-Touache*, Compagnie Mixte, de Tunis, avec 63 passagers et 685 tonnes huile, vin, dattes, céréales, caroubes; le *Manouba*, Compagnie Mixte, d'Alger, avec 762 passagers et 818 tonnes vin, céréales, primeurs, divers; le *Balkan*, Compagnie Fraissinet, de Bastia, avec 771 passagers et 454 tonnes lupins, minerai d'antimoine, charbon, divers; le vapeur espagnol *Cobetas*, de Cardiff, avec 3.200 tonnes charbon; le vapeur anglais *Tottenham*, de Newport, avec 4.580 tonnes charbon.

Bulletin Financier

Paris, 29 Janvier. — La semaine clôture d'une façon assez satisfaisante. Les échanges n'ont pas cependant augmenté comme volume, mais la tenue de l'ensemble de la cote est bonne. Nos rentes françaises 3 % et 5 % se sont maintenues à leurs cours précédents. Quelques transactions en Banque de France, qui est en avance, et en Banque de Paris, qui reste un peu hésitante. Extérieure Espagnole très ferme, mais peu d'hésitation sur les Chemins Espagnols. Rio-Tinto sans changement.

Sur le marché en Banque, les mines d'or se retrouvent sans variations appréciables. Mines cuprifères en allure satisfaisante, mais valeurs de caoutchouc et De Beers ordinaire lourdes.

Graves Inondations en Californie

New-York, 29 Janvier.

A San-Diego de Californie, les inondations ont causé la rupture d'une digue qui retenait cinq millions de mètres cubes d'eau.

Il y a cinquante noyés. Des centaines de malheureux sont sans abri.

Les dommages matériels sont considérables.

Les Etats-Unis et la Guerre

Un discours du président Wilson

New-York, 29 Janvier.

Dans le discours qu'il a prononcé devant des hommes d'affaires de la Cité, le président Wilson a dit :

« J'ai cherché à maintenir la paix contre une très grande et parfois très injuste opposition, et je serais toujours prêt, à n'importe quel moment, à employer tous les moyens en mon pouvoir pour éviter une catastrophe telle que la guerre. Aussi, personne ne peut dire que, tout en me montrant anxieux de la défense du pays, j'ai un désir quelconque de me servir de mon autorité pour amener la guerre. Mais il y a toutefois quelque chose que les Américains préfèrent à la paix, ce sont les principes sur lesquels repose leur vie politique.

« Les Américains sont prêts à tout moment à prendre les armes pour défendre leur honneur. Ils ne rechercheront jamais un conflit, mais ils ne l'éviteront pas non plus par pusillanimité, car s'il y a une chose pour laquelle la nation doit se battre, c'est le maintien de l'intégrité de ses propres convictions.

« Ce que je veux essayer de vous démontrer, c'est que la situation du monde entier n'est plus ce qu'elle était hier, et, on peut parfaitement entretenir des doutes sur ce qu'elle sera demain. Il m'est impossible de vous dire ce que les relations internationales de notre pays seront demain, et j'emploie ce mot dans son sens littéral. En de telles circonstances, je ne saurais donc jamais demeurer silencieux et laisser croire au pays que demain est aussi sûr qu'aujourd'hui.

« L'Amérique ne sera jamais l'agresseur, mais l'Amérique ne contrôle nullement le monde entier. Nous devons nous faire les serviteurs fidèles des choses que nous aimons et être prêts à les défendre. »

M. Wilson a défendu sa politique au Mexique et a déclaré que l'invasion de ce pays par les Etats-Unis entraînerait la perte de la confiance de tout le restant de l'hémisphère. Le président a déclaré également que le pays ne se soumettrait jamais à un système militariste quelconque, et emploierait toujours son armée dans deux buts : au maintien de la paix et comme moyen de propagation d'un principe, en lequel il croit, c'est-à-dire la préparation des citoyens à prendre leur propre défense.

Londres, 29 Janvier.

On mande de New-York au *Times* :

Le discours prononcé hier par M. Wilson produit une grande impression ; l'opinion générale est que le président, en disant qu'il ignorait le sort qui sera réservé demain aux relations internationales a eu un double but :

1° Obtenir le renforcement de la préparation militaire du pays ; 2° effacer le souvenir des paroles qu'il prononça après le torpillage du *Lusitania* : « Trop fiers pour combattre ».

Le seul passage du discours qui n'a pas été applaudi est celui où le président s'est déclaré contre une intervention armée au Mexique.

Les Opérations italiennes jusqu'à la fin de 1915

Rome, 29 Janvier.

Un communiqué officiel donne les renseignements suivants sur les opérations de guerre jusqu'à la fin 1915.

Le communiqué relève d'abord les conditions défavorables de la frontière militaire, le grand développement de cette frontière (800 kilomètres), le caractère de la zone alpestre élevée et difficile du théâtre d'opérations constitué par la barrière des Alpes.

Une grande partie de cette barrière était au pouvoir de l'ennemi, et le puissant système de fortifications par lequel l'Autriche avait, dès le temps de paix, protégé sa frontière, avait été complété avec une fiévreuse activité pendant la neutralité italienne par des ouvrages de campagne.

Cette barrière défensive était occupée par trois armées autrichiennes, comprenant environ douze corps d'armée.

Le communiqué rappelle ensuite qu'en raison de la conformation de la frontière des buts visés par l'Italie, de la nécessité de coopérer d'une manière aussi efficace que possible aux opérations des Alliés, dans un moment où le sort de la guerre en Russie était favorable aux empires centraux, le commandement italien avait décidé de prendre l'offensive, non seulement le long de la frontière de l'Isonzo, mais aussi dans la région du Trentin et du haut Adige, avec l'intention immédiate d'y occuper quelques points d'une importance particulière et de rectifier, de la meilleure manière possible, cette frontière menaçante.

Les opérations prirent partout un caractère nettement offensif. L'armée montra une grande fermeté, une abnégation inébranlable, une ténacité et un élan que les difficultés de la guerre augmentèrent encore.

Le communiqué expose ensuite les différentes phases de la guerre, et les résultats des offensives de mai, de juin, de la seconde moitié de juillet, d'août et de la seconde moitié d'octobre.

Dans leur ensemble, les résultats territoriaux de l'offensive italienne peuvent être ainsi résumés :

1°. Dans le Trentin, par la conquête de la ligne formée par la vallée de Daone, la dépression du Loppio, et la vallée de Terragnolo. On occupa une région riche et peuplée en coupant les deux extrémités méridionales les plus menaçantes du saillant qui pénétrait à l'ouest et à l'est du lac de Garde, jusqu'à quelques dizaines de kilomètres de la plaine et de la route de Brescia-Vérone.

Sur la côte orientale du même saillant, on a barré de nombreuses routes qui passent la frontière entre l'Adige et la Brenta, et descendent dans la plaine entre Vérone et Vicence, dans la zone de la frontière où sont réunies les plus grandes défenses autrichiennes, et qui a toujours été considérée comme une dangereuse zone d'invasion dans la plaine de Vénétie.

Plus au Nord, on a occupé la vallée de Sugana, jusqu'à Borgo, et toute la large zone montagneuse s'étendant aux pieds de l'Alpe di Fassa, c'est-à-dire les vallées de Calamento et de Campelle, avec la conque de Strigno, la vallée de Gregno, avec la conque du Tesino, la vallée de Vanoi, avec la conque de Capale-Sanbovo, la vallée de Cismon, avec la conque de Fiora-di-Primiero.

2° En Cadore, on e conquis le haut Cordevole, jusqu'à Chers, et la conque de Cortina-d'Ampezzo avec les massifs de Tofana et de Cristallon. On a intercepté ainsi l'importante rcute des Dolomites, bâtie par l'Autriche pour ses déplacements stratégiques le long de notre frontière, et la plus courte communication entre Toblac et Trente.

On pourra en outre réaliser des occupations avancées menaçantes dans les hautes vallées de la Rienz et de Sexten à une distance rapprochée de grande communication autrichienne de la vallée de Drava.

3° En Carnie, on a maintenu la possession de la ligne frontière contre les attaques persistantes des Autrichiens visant à pénétrer dans cet échiquier pour menacer le flanc de notre armée.

Par des tirs d'artillerie et de hardies irruptions d'infanterie, on a dérangé les communications de l'ennemi dans les vallées de Gail et du Haut-Fella. On a demantelé le fort Hensel, et endommagé celui de Predil.

4° Sur l'Isonzo, on a conquis la conque de Flezzo, jusqu'aux pentes du mont Rombon et Javorcek et on occupé une grande partie du massif de monte Nero, prenant ainsi solidement pied sur la gauche du fleuve.

De nos positions sur le Mrzil et des hauteurs de Santa-Maria et Santa-Lucia, nous tenons en échec la place de Tolmino, qui est sous notre tir et la discrétion de nos canons.

Sur le moyen Isonzo, nous avons établi une forte tête de pont à l'est de Plava, par l'occupation d'une grande partie des hauteurs à l'ouest de Goritza. Nous avons enlevé sa valeur à cette formidable tête de pont, et rendu inhabitable la ville, autrefois centre de ravitaillement et abri pour les troupes autrichiennes. Nous avons chassé l'adversaire de toute la vaste et populeuse plaine de la rive droite de l'Isonzo, et, après avoir traversé ce fleuve, nous avons brisé les puissantes lignes bâties le long de la lisière du Carso, en nous établissant solidement sur ce plateau.

L'ennemi ne pouvant pas nier nos succès s'est borné à affirmer que la lutte se poursuit sur les positions qu'il a choisies pour sa défense, mais il a cru prudent de ne pas indiquer ces positions, afin de ne pas avouer le recul graduel de sa ligne de résistance.

Tout le long du front l'adversaire a dû subir notre initiative, s'attachant désespérément au terrain pour tirer de la force de ses positions le seul espoir de pouvoir se soutenir, lui qui encore récemment projetait des invasions et des promenades militaires jusqu'au cœur de la plaine du Pô.

Cependant, l'ennemi a usé des forces considérables, et il a perdu plus de 30.000 prisonniers, cinq canons, 65 mitrailleuses, plusieurs milliers de fusils, des lance-bombes, des munitions et du matériel de guerre de toute sorte.

Notre armée, quoique obligée de combattre dans des conditions d'infériorité vis-à-vis d'un ennemi possédant des positions dominantes, et en terrain préparé, a maintenu sans changement pendant huit mois d'une dure lutte son attitude d'offensive.

Combattant avec élan et ténacité dans le plus élecé et le plus âpre théâtre de guerre européen, supportant fermement le mauvais temps, les fatigues, les incommodités, elle y a gagné une juste renommée de bravoure et de respect de la part même de l'ennemi.

L'armée regarde l'année écoulée avec un orgueil légitime pour les exploits accomplis, et l'année qui commence avec une confiance inébranlable dans l'avenir. S'inspirant de l'exemple du roi, premier entre tous dans toute éventualité de la guerre, soutenue par les soins constants et affectueux du pays, l'armée tire des épreuves difficiles surmontées l'impulsion nécessaire pour multiplier, dans l'avenir, ses efforts jusqu'à ce qu'elle ait atteint complètement le but prestigieux qui lui est indiqué par la volonté de la nation.

La Question du Fret

Paris, 29 Janvier.

L'ambassade d'Angleterre a reçu du Foreign Office le télégramme suivant en date du 29 janvier :

M. Runciman, ministre de Commerce, parlant, vendredi, à la première réunion du nouveau Conseil, de la navigation, a dit au sujet de la question des frets :

« Les fonctions de ce nouveau Conseil consistent à examiner les requêtes de tonnages faites par les divers gouvernements alliés. En restreignant les importations, on pourra trouver dans les navires, de la place pour d'autres articles dont on peut considérer le besoin comme plus urgent, mais l'effet de cette mesure sur les frets ne peut naturellement être que graduel. »

La débâcle financière de l'Allemagne

Genève, 29 Janvier.

Commentant la baisse continue du mark, la *Tribune de Genève* fait ce matin les réflexions suivantes :

« Si les Allemands veulent empêcher leur devise de se déprécier à l'étranger, ils n'ont qu'une chose à faire, c'est d'exporter de l'or. Le remède est infaillible, mais il ne sera employé qu'à la dernière extrémité, car l'or est la vie même des Etats en guerre. Quand le stock d'or de la Reichsbank baissera, ce sera pour ce pays le commencement de la fin.

« Si on envoie de l'or, on affaiblit dangereusement l'Allemagne, si on n'en envoie pas, le mark continuera à baisser. Tous les autres moyens qu'on cherchera à employer ne sont que les palliatifs. Ils ne pourront rien contre les facteurs économiques de la situation actuelle.

Le cours du mark à Genève

Genève, 29 Janvier.

Le cours du mark est resté aujourd'hui inchangé à la Bourse de Genève, 95 fr. 45 les cent marks.

Le Blocus de l'Allemagne

Les nouvelles mesures de l'Angleterre et le Sénat américain

New-York, 29 Janvier.

Le sénateur Walsh a proposé de suspendre le commerce avec les Alliés s'ils n'acceptent pas les représentations faites par les Etats-Unis. Il a soulevé une certaine émotion dans le Sénat en lisant ce qu'il prétend être les instructions secrètes des censeurs anglais : « Prenez note des transactions relevées par l'examen de la correspondance interceptée. Examinez dorénavant tout courrier neutre soupçonné. »

M. Walsh a déclaré qu'avec de pareilles instructions, le commerce transatlantique américain avec l'Europe serait limité aux personnes qu'il plairait à l'Angleterre de laisser passer.

Une cargaison suspecte

Londres, 28 Janvier.

Le Bureau de la Presse dit qu'une nouvelle perquisition fait à bord du *Stockholm* a fait découvrir 500 caisses de viande pesant 142 tonnes, sans connaissement, qui après avoir été inscrites au manifeste du navire, avaient été rayées. Cette radiation suspecte laisse supposer une intention de fraude.

AU MAROC

Nos troupes sous les ordres du colonel Simon détruisent le camp d'un agitateur

Taza, 29 Janvier.

Nos troupes, sous le commandement du colonel Simon, ont surpris, le 27 janvier, et détruit complètement, le camp de l'agitateur Abd-el-Malek, et dispersent la harka de l'agitateur en fuite.

Le retour des grands blessés

On annonce l'arrivée d'un prochain convoi.

Lyon, 29 Janvier.

Mercredi, 2 février, à 8 heures 30 du matin, arrivera à la gare de Lyon-Brotteaux un nouveau convoi de grands blessés venant d'Allemagne et dont le rapatriement vient d'être décidé.

La réception sera présidée par le général d'Amade, inspecteur général du V° arrondissement, entouré des autorités civiles et militaires.

Petites Nouvelles

Paris. — Au cours de son dernier voyage en Alsace, le président de la République a remis plusieurs croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il a décerné aussi plusieurs croix du Mérite agricole et des palmes académiques à des fonctionnaires et instituteurs.

Belfort. — Un employé auxiliaire des Postes a été arrêté pour détournement de correspondances et de mandats au préjudice de militaires.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA MUNICIPAL. — Aujourd'hui, en matinée à 2 h. 15, avec le concours du ténor Codou : 1° *Cavalleria Rusticana*, Mlle Valentine Arriès chantera le rôle de Santuzza; 2° *Paillasse*, l'œuvre poignante de Leoncavallo. Mme Berthe César, de l'Opéra-Comique, chantera le rôle de Nedda. En soirée, à 8 h. 30, dernière de l'immense succès, *La Tosca*.

REGINA BADET AU GYMNASE. — Régina Badet a triomphé hier et avant-hier soir, dans *Zaza*, qu'elle rejouera pour les dernières fois, aujourd'hui, à 2 h. 30 et à 8 h. 15.

L'ASSOMMOIR AU CHATELET-THEATRE. — Le célèbre et si émouvant drame d'Emile Zola obtint, hier soir, au Châtelet-Théâtre, un énorme et légitime succès. Aujourd'hui, en matinée à 2 h. 30, et en soirée à 8 h. 15.

ALCAZAR LEON DOUX. — Aujourd'hui, à 2 h. 30 et à 8 h. 30, la Revue *Quand Même !*

PALAIS-DE-CRISTAL. — Aujourd'hui, matinée à 2 heures 30, soirée à 8 heures 30. Socco Dato, Georgine Marsa, les Clocrecs.

ALSACE ! AVEC REJANE AUX VARIETES-CASINO. — Aujourd'hui, en matinée et en soirée, représentations de l'admirable film *Alsace !*

ELDORADO-CINEMA. — Semaine de grand gala; programme sans rival.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 29 Janvier.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

En Artois, à l'ouest de la cote 140, nous avons continué à réoccuper les éléments de tranchées enlevés hier par l'ennemi.

Au cours de ces actions, nous avons délivré une cinquantaine de soldats français faits prisonniers par les Allemands.

Au sud du chemin de La Folie, l'ennemi a tenté de reprendre les deux entonnoirs reconquis par nous. Son attaque a été repoussée.

Entre Somme et Oise, grande activité des deux artilleries. Dans la région d'Armancourt, au sud de Lassigny, nous avons dispersé un convoi de ravitaillement et détruit un observatoire ennemi.

Au nord de l'Aisne, notre artillerie a démoli des observatoires à la cote 108 (sud de Berry-au-Bac) et bouleversé les organisations ennemies du plateau de Vauclerc.

En Lorraine, tir efficace de notre artillerie sur les ouvrages adverses entre Nomény et Eply.

ARMÉE D'ORIENT

Dans la journée du 28, un groupe de quatorze avions français a lancé de nombreux projectiles sur les cantonnements ennemis de Pazarli, au nord du lac Doiran.

Paris, 29 Janvier.

M. Mintchitch Moutchilo, ministre des Finances de Serbie, est arrivé aujourd'hui à Paris.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 29 Janvier.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

La nuit et la journée ont été assez calmes sur le front belge, la brume ayant paralysé les actions d'artillerie.

Sur le Front russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 29 Janvier.

Le grand état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Au cours de la journée écoulée, rien autre que des collisions entre les troupes du général Ivanoff et des détachements ennemis qui, sur le front de la Strypa moyenne, tentaient d'approcher de nos tranchées. Les ennemis ont été partout repoussés par notre feu.

FRONT DU CAUCASE. — Dans la région du lac de Tortoum, nos troupes progressent au nord de la chaine de montagnes de Doumloutag.

Dans la région d'Erzeroum, nous avons délogé les Turcs d'une série de points habités. Une tentative des Turcs pour progresser vers la vallée de la Passine supérieure, à l'est d'Erzeroum, a été arrêtée par le feu de notre artillerie, qui est sortie en position découverte.

Dans tous les combats, nous faisons prisonniers des détachements d'askaris et de Turcs.

Nous continuons la poursuite des troupes turques, qui occupaient la région de Khysskaly.

Par endroits, nos troupes marchent sur une couche de neige de 2 sagenes d'épaisseur.

Les Allemands craignent une offensive russe en Bukovine

Pétrograde, 29 Janvier.

Sur le front de Bukovine, les Allemands, au dire des prisonniers, prennent leurs dispositions pour faire face à toute offensive des troupes russes.

Vers le milieu du mois de janvier, ils ont amené une quantité énorme de mitrailleuses et de canons de gros calibre, ce qui leur aurait permis de réduire de moitié leurs effectifs.

Des régiments entiers ont été expédiés dans une direction inconnue, soit dans les Balkans, soit à Riga ou à Dwinsk, où des événements importants seraient imminents.

La Question des Munitions

M. Lloyd George à Paris

Paris, 29 Janvier.

Le ministre des Munitions d'Angleterre, M. Lloyd George, accompagné de son collègue M. Bonar Law, ministre des Colonies, est venu à Paris conférer avec M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat de l'Artillerie et des Munitions.

La conférence avait pour objet les fabrications et le programme d'armement commun aux Alliés.

Deux réunions ont été tenues, l'une le matin, au ministère de la Guerre, avec les représentants des états-majors ; l'autre l'après-midi, au sous-secrétariat d'Etat, avec les techniciens de l'artillerie.

Dans la soirée, les ministres anglais ont été reçus par le président du Conseil, avec lequel ils se sont entretenus des résultats de ces deux réunions.

La crise des Transports

L'encombrement des quais au Havre

Paris, 29 Janvier.

Le *Journal*, parlant de la crise des transports, signale qu'au Havre, l'autorité administrative fait la guerre à coups de contraventions et de frais aux négociants, en vertu d'une ordonnance de Colbert (1681), relative à l'heure de la fermeture des entrepôts !

Il appert qu'à ce régime désuet, il devient impossible de s'assurer ni main-d'œuvre, ni camions pour dégager les quais ; car le commandant du port a, paraît-il, mobilisé tous les camions, et comme dit le *Journal* :

« Il est au Havre un homme qui possède, lui, de la main-d'œuvre et des camions de plus en plus rares, qu'il peut réquisitionner, c'est un haut fonctionnaire : le commandant du port, et vous vous dites cette main-d'œuvre, ces camions, qui appartiennent au pays, il va les utiliser dans l'intérêt du pays. Il ne les a d'ailleurs réquisitionnés, il ne les a retirés au commerce que pour en user dans un intérêt plus général.

« Pas du tout, au lieu d'employer la main-d'œuvre, les camions qu'il possède, à porter les marchandises qu'attend le pays à la gare, ce qui serait son rôle logique, notre commandant s'en sert pour faire dresser procès-verbal de contravention au négociant et faire transporter de force et avec frais, les denrées en souffrance dans la direction opposée à celle de la gare, dans un entrepôt public où elles pourront achever de se détériorer à l'aise, et sans utilité, aussi longtemps que leur infortuné propriétaire, pour les tirer de cette prison, n'aura point trouvé lui-même, après avoir acquitté la facture, la main-d'œuvre et les véhicules qui lui ont toujours fait défaut. Elles y seront donc pour la durée de la guerre, et il n'y aura que la note des frais à modifier. »

Dans les Balkans

L'Attaque contre le Canal de Suez

Londres, 29 Janvier.

Le correspondant du *Daily Mail* mande de Constantinople :

« Le sentiment turc, combiné avec la haine allemande pour l'Angleterre, est pour une avance immédiate sur le canal de Suez. En Angleterre on croit que c'est un bluff ; or, d'après mes conversations avec de nombreux voyageurs allemands et turcs, les Allemands et les Turcs arriveront à leur but, si de grands efforts combinés ne sont pas faits en France par les Anglo-Français et au Caucase par les Russes. Il faut une pression par la marine anglaise et plus d'activité en France, en Belgique et en Russie.

« Chaque après-midi, les officiers allemands arrivent de Berlin à l'hôtel de Péra-Palace pour y recevoir des instructions et y troquent leurs vêtements militaires contre le costume de mufti.

« A Konia, j'ai vu quelques prisonniers français, totalement négligés et mal nourris. D'ailleurs, la rareté des aliments s'étend sur toute la zone des opération allemandes, sauf pour les Allemands.

« De longs trains chargés de matériel roulant léger, circulent constamment. Ce matériel, m'a-t-on dit, est destiné à la voie qui, à travers le désert, amènera les forces turco-allemandes devant le canal ».

Le Raid de nos Avions sur le Camp germano-bulgare

Salonique, 29 Janvier.

Les avions français ont effectué, hier, un magnifique raid sur le camp bulgaro-allemand à Pazarli, au nord-ouest du lac Doiran. Ils ont provoqué une grande panique.

Les dégâts causés sont considérables.

Les avions sont rentrés indemnes.

Les Albanais occupent Bérat

Athènes, 29 Janvier.

On mande de Janina que les Albanais ont occupé Bérat et les environs.

Le drapeau albanais flotte sur Bérat.

Nous débarquons à Rethymo et arrêtons un Allemand suspect

Athènes, 29 Janvier.

Un bâtiment français a débarqué à Réthymo un détachement de marins qui, sous le commandement d'un officier, s'est rendu à l'hôtel Arcadi, et a procédé à l'arrestation d'un Allemand, employé du consul d'Allemagne à Candie.

Athènes, 29 Janvier.

On mande de Réthymo qu'un détachement anglais, qui a débarqué, a amené comme prisonnier un sujet Allemand du nom de Walter Waeschter.

La Censure française jugée en Suisse

Genève, 29 Janvier.

Le *Journal de Genève* commente longuement la séance de la Chambre française des Députés où s'est discutée la question de la censure et l'approuve vivement de n'avoir pas réclamé la suppression de l'état de choses actuel.

Le *Journal de Genève* fait l'éloge de M. J. Gautier, conseiller d'Etat, d'une haute culture, d'un large libéralisme et d'un esprit charmant. Il ajoute :

« On put retrouver quelques heures après toutes les attaques des journaux français soigneusement traduites et enregistrées par les feuilles allemandes qui les signalent en titres flamboyants, tandis qu'elles-mêmes ne publient pas une ligne désagréable au pouvoir qui dirige les empires centraux. Il est impossible d'échapper à l'impression que, non seulement l'Allemagne triomphe de ces polémiques, mais que parfois elle les entretient et les fait naître.

« Les atteintes de la guerre sont chaque jour plus sensibles en Allemagne et deviennent démesurées et se compliquent. Les effectifs baissent, les difficultés économiques s'accroissent. Le change s'effondre. Il reste comme grand espoir, les défaillances d'adversaires désunis.

« Du côté de la Russie, on compte sur l'action de quelques Allemands en faveur de la paix séparée.

« Du côté de la France, on compte sur le ferment de désaccord adopté et développé par certains Allemands qui ne sont pas tous d'Extrême-Gauche, ceux qui lisent les journaux allemands n'en peuvent douter.

« Et voilà pourquoi une censure politique intelligente nous paraît, d'ici, moins déplacée.

Comme l'a dit M. Briand, il s'agit, pour la France, de sacrifier provisoirement quelques libertés, pour sauver la liberté elle-même. »

Un Zeppelin sur Paris

Il y a un assez grand nombre de victimes

DEGATS MATÉRIELS IMPORTANTS

Paris, 29 Janvier.

Un zeppelin a été signalé à 9 heures 20, se dirigeant vers Paris.

L'alarme a été immédiatement donnée et les mesures de précaution nécessaires ont été prises.

Les projecteurs fouillaient le ciel de tous côtés.

M. le sous-secrétaire d'Etat de l'aviation et M. le colonel Mayer se sont rendus aussitôt au Bourget.

Vers 10 heures, plusieurs détonations ont été entendues. Des bombes venaient d'être jetées.

Il y a quelques victimes et des dégâts matériels.

L'ALERTE

Paris, 29 Janvier.

A 9 heures 45 exactement, la préfecture de police téléphonait dans tous les postes d'avoir à exécuter immédiatement les mesures prévues en cas d'alerte.

Aussitôt, les agents recevaient l'ordre, transmis par des estafettes cyclistes, d'avoir à éteindre tous les becs non recouverts d'un abat-jour de tôle.

Quelques minutes après que l'ordre était transmis, la ville était plongée dans l'obscurité.

A 10 heures 10, les pompiers parcouraient déjà les artères principales, et l'on entendait retentir, un peu partout, le : « Garde à vous ! »

Au-dessus de la ville noire, on voyait distinctement les évolutions des avions de l'escadrille chargée de protéger les Parisiens contre les incursions ennemies.

Cependant, les projecteurs fouillent le ciel noir, et les promeneurs, très nombreux à cette heure sur les boulevards, suivent des yeux les longs rais lumineux.

Les attroupements se forment partout, et, naturellement, chacun veut avoir vu ou entendu quelque chose.

L'animation devient surtout curieuse à onze heures, à la sortie des spectacles, car nulle part l'alerte n'a fait interrompre le programme.

Dans les rues, on entend toujours très distinctement le ronflement des moteurs de nos avions, et, cette vigilance de nos valeureux pilotes donne une complète assurance à la foule qui badaude, et semble plus intéressée que réellement émotionnée.

LES VICTIMES

Paris, 29 Janvier.

Dans son passage sur Paris, le zeppelin a lancé plusieurs bombes, faisant quelques victimes.

Paris, 29 Janvier.

Pendant son passage au-dessus de Paris, le zeppelin a lancé plusieurs bombes qui ont fait un assez grand nombre de victimes.

Sur un point, il y a eu quinze victimes; sur un autre point un homme, trois femmes et deux enfants ont été tués.

Ailleurs, une bombe a démoli une maison, faisant encore plusieurs victimes.

Enfin, sur plusieurs autres points, des bombes ont occasionné des dégâts matériels ou même produit de simples excavations, sans faire de victimes.

LA FUITE DU ZEPPELIN

Paris, 30 Janvier, 2 h. 30 matin.

Une brume épaisse couvrant la ville à 700 ou 800 mètres, a arrêté les projecteurs et a gêné le tir des canons.

Plusieurs aéroplanes ont pris en chasse le zeppelin, qui était très élevé, et ont tiré sur lui au moment où il s'éloignait.

A 1 heure 10 du matin, l'éclairage a été rétabli dans Paris.

La fin de l'alerte a été annoncée par les sonneries des pompiers.

Le retour de l'envoyé du président Wilson

Genève, 29 Janvier.

Le correspondant du *Démocrate*, de Delémont, annonce que le colonel House, quittera Berlin mardi prochain dans la matinée. Il passera par la Suisse mercredi matin, et sera reçu à la gare de Berne par le ministre plénipotentiaire, M. Stordal, avec qui il conférera, puis il repartira immédiatement pour Paris.

Le colonel House ne se rendra pas à Vienne, comme on l'avait annoncé.

LE CARDINAL MERCIER A ROME

Venise, 29 Janvier.

Le maire, M. Grimani, a adressé au cardinal Mercier la dépêche suivante :

« Le Conseil municipal de Venise réuni pour la première fois après votre arrivée à Rome, envoie à l'unanimité son salut de bienvenue à vous, apôtre de la vérité et de la justice. Ils affirment leur foi inébranlable dans le triomphe de la liberté et du droit qui ont en Votre Eminence un avocat magnanime. »

En Allemagne

La monnaie de fer

La Haye, 29 Janvier.

La *Gazette de Cologne* annonce que les pièces de 10 pfennig en fer ont été mises en circulation le 25 janvier. La monnaie en a frappé pour 10 millions de marks. Le journal fait remarquer que ces pièces ne sauraient donc constituer une rareté pour les collectionneurs.

Les pièces de 10 pfennig en fer seront comme celles de 5 pfennig, retirées au plus tard deux ans après la fin de la guerre.

Mort d'un général

Genève, 29 Janvier.

On mande de Vienne, qu'hier après-midi, le général d'infanterie von Scheenatch a succombé à une attaque d'apoplexie.

LA GUERRE COMMERCIALE

L'entrée des marchandises austro-allemandes en France

Paris, 29 Janvier.

M. Clémentel, ministre du Commerce, a reçu ce soir, à 6 heures, une délégation des présidents des Chambres syndicales parisiennes. Elle lui a été présentée par M. Barbier, sénateur de la Seine, qui a protesté auprès de lui contre l'application du paragraphe de la loi du 18 août 1915, qui permet d'autoriser l'entrée en France de produits austro-allemands.

Grâce à l'esprit de ce paragraphe, des objets de céramique, verrerie, porcelaine, bijouterie, bronze, horlogerie, etc., etc., sont introduits en France journellement.

C'est contre cet abus que M. Barbier s'est véhémentement élevé.

Il a prié M. Clémentel de vouloir bien répondre à trois questions que les présidents des Chambres syndicales priaient de lui poser.

La première de ces questions était ainsi conçue :

« Ne pas autoriser la livraison des marchandises ennemies sans enquête près des Chambres syndicales ».

Le ministre répondit qu'il approuvait pleinement la demande et qu'il ne serait pas passé outre à l'avis fourni par les Chambres syndicales.

Deuxième question :

« Pour se mettre à l'abri des fraudes, les syndicats demandent que l'on fasse procéder à l'établissement d'un second certificat d'origine plus complet que celui qui est exigé actuellement des importateurs et est notoirement insuffisant ».

Le ministre se rangea à l'avis des présidents et promit qu'un nouveau certificat serait étudié.

La troisième question visait le sort réservé à toute les marchandises saisies et séquestrées.

Le ministre affirma que les marchandises périssables saisies en douane seraient immédiatement distribuées à l'armée. Quant aux autres, celles provenant de séquestres, de quelque nature soient-elles, elles seront détruites à titre d'exemple.

Ces réponses donnant pleine satisfaction aux représentants des syndicats, ils se retirèrent, remerciant le ministre qui leur donna l'assurance que ces dispositions auraient un effet immédiat.

L'Espionnage en Suisse

L'AFFAIRE DES DEUX COLONELS

Genève, 29 Janvier.

On pense à Berne que l'affaire des colonels viendra vers le milieu de février devant le Tribunal de la 5e division, l'auditeur et le président du Tribunal devant naturellement étudier à fond le dossier avant que l'affaire puisse être jugée.

On ne sait pas encore dans quelle ville siégera le Tribunal. Le siège actuel est à Bellinzona.

On mande de Lausanne à la *Suisse* que le colonel Dubuis a siégé hier au Casino de Montbenon. Il a interrogé le colonel Secretan et le tireur genevois qui avait été chargé de faire l'expertise sur l'emploi des balles dum-dum. Le colonel de Wattenwyl s'était efforcé d'entraver la mission de ce dernier, en refusant de lui montrer les pièces qui lui avaient été remises par la légation d'Allemagne.

LE PREFET DU NORD A HAZEBROUCK

Hazebrouck, 29 Janvier.

Ce matin est arrivé, à Hazebrouck, M. Trépont, préfet du Nord. Il a rendu visite au sous-préfet, M. de Mendonca, puis il a reçu l'abbé Lemire, député-maire, accompagné de son adjoint, M. Boone, qui lui a souhaité la bienvenue au nom de la ville d'Hazebrouck.

Le préfet a consacré son après-midi à visiter la ville d'Armentières, afin de se rendre compte des dégâts commis dans cette cité textile par les bombardements successifs.

M. Boromée, secrétaire général, et M. Poitart, faisant actuellement les fonctions de préfet du Nord, accompagnaient M. Trépont dans cette visite, ainsi que M. Leroy, chef de cabinet du préfet, et M. Vancauwembergue, président du Conseil général du Nord.

Le Parlement et la Guerre

Le contrôle parlementaire

Paris, 29 Janvier.

La Commission sénatoriale de l'Armée s'est réunie, sous la présidence de M. Clemenceau. C'est dans cette réunion que la Commission discutera avec le gouvernement le rapport de M. Henry Chéron sur le contrôle parlementaire, discussion qui n'avait pu avoir lieu hier, le président du Conseil et le ministre de la Guerre étant retenus à la Chambre.

Le président du Conseil s'est présenté seul devant la Commission, le général Galliéni étant retenu par une conférence avec les ministres anglais, actuellement à Paris.

En Belgique

Un commissaire germanophile poignardé

La Haye, 29 Janvier.

Le bruit court qu'un commissaire de police de Bruxelles, qui se montrait trop germanophile, aurait été poignardé mystérieusement.

Pour la reconstruction de Louvain

Genève, 29 Janvier.

On mande de Bruxelles à la « Gazette de Lausanne » que l'administration communale de Louvain vient d'être saisie d'un nouveau projet de réédification du quartier entre la gare et la grande place saccagée par la guerre. Il comporte notamment l'établissement d'une vaste place au milieu de la rue de la station actuelle.

Le projet a été soumis par une société immobilière qui s'appuie sur un groupe financier, lequel propose à la ville de se substituer à elle pour les expropriations éventuelles et tous les travaux à faire et s'engage à verser à la caisse communale un subside important.

Le dépôt de cette proposition a remis tout en question au sujet des travaux projetés.

L'avocat Théodor remis en liberté

Le Havre, 29 Janvier.

M. Léon Théodor, bâtonnier de l'ordre des avocats de Bruxelles, arrêté par les Allemands sans motif aucun, vient d'être mis en liberté à la suite des protestations des barreaux des pays alliés et de l'intervention du roi d'Espagne. Les Allemands ont mis une condition à cette liberté, c'est que M. Théodor ne rentrerait pas en Belgique. Le gouvernement du roi Albert prévenu a chargé son ministre à Madrid d'aller présenter au roi Alphonse XIII l'expression de sa vive reconnaissance pour la nouvelle marque de sympathie qu'il vient d'accorder à la Belgique.

Le Téléphone sous-marin

INTERESSANTE CONFERENCE D'UN INGENIEUR ITALIEN

Paris, 29 Janvier.

Le commandeur professeur ingénieur L. Pasqualini, directeur des ateliers « Galileo », a donné ce soir, sur l'initiative de l'Association électro-technique italienne, section de Florence, une conférence des plus importantes sur les appareils de signalation de Fessenden, de la « Submarine Signal Company ».

Après un exposé rapide des moyens variés employés jusqu'à ce jour pour communiquer de navire à navire, l'éminent conférencier a présenté le nouvel appareil de la « Submarine Signal Cy », imaginé par Fessenden. On peut le comparer à un téléphone colossal, avec lequel il est possible de transmettre en eau profonde, et à la distance de plus de 70 kilomètres, des signaux télégraphiques. Au moyen d'un simple dispositif, il est également possible de parler à distance dans un rayon de quelques kilomètres.

Transmise par cet appareil et rencontrant un obstacle, une vibration revient sur elle-même. Il est donc possible d'être averti de la présence d'icebergs ou de côtes invisibles par la brume, et grâce à lui, le *Titanic* eût pu éviter son tragique destin.

Non seulement les sous-marins peuvent communiquer entre eux avec l'appareil Fessenden, mais un navire peut découvrir à distance un sous-marin ennemi et le fuir.

AVIS DE DECES

Mme veuve Joseph Sicard, née Jourdan, a la douleur de faire part à tous ses parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de M. Joseph **SICARD**, décédé à l'âge de 47 ans, et les prie d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 2 heures de l'après-midi, rue Moïse, 20. On ne reçoit ni fleurs ni couronnes.

BANQUE DE FRANCE

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque de France s'est tenue le 27 janvier, sous la présidence de M. G. Pallain, gouverneur de la Banque, qui a donné lecture du compte rendu des opérations pour l'exercice 1915. Le rapport des censeurs a été présenté par M. Ch. Petit.

Ces documents font ressortir, sur les chiffres de l'exercice précédent une très considérable augmentation de l'encaisse-or, qui atteignait, au 24 décembre 1915, 5 milliards 80 millions, sur une encaisse métallique totale de 5.431 millions.

Le total des rentrées d'or au cours de l'exercice a été de 1.487 millions, chiffre ramené à 921 millions par des envois d'or faits en vue de faciliter nos règlements à l'Etranger. Le solde des disponibilités et avoir à l'Etranger s'élevait à près d'un milliard après prélèvement au cours de l'exercice d'environ 800 millions livrés au commerce français pour le même objet.

Les avances à l'Etat ont passé de 3.900 millions à 5 milliards, soit une augmentation de 1.100 millions pour l'exercice. La circulation s'est élevée de 10 milliards à 13 milliards 200 millions.

L'amélioration de la situation économique du Pays est attestée par l'augmentation du portefeuille d'effets de commerce non prorogés qui a passé d'un minimum de 200 millions à près de 400 millions, et par la réduction du portefeuille des effets prorogés. Entre le mois d'octobre 1914 et le 24 décembre 1915, les remboursements sur ce dernier portefeuille avaient dépassé 2.680 millions et le solde était ramené à 1.800 millions environ.

Près du cinquième du montant total des souscriptions à l'Emprunt 5 % de la Défense Nationale a été recueilli par l'intermédiaire de la Banque de France, pour un capital nominal d'environ 3 milliards (2.963 millions) en 300.798 souscriptions.

Les sommes payées par la Banque de France au Trésor s'élèvent à 23 millions, dont 10.125.000 francs pour la redevance sur la circulation productive, 7.160.000 pour la redevance spéciale sur l'intérêt des avances consenties au Trésor, et 2.350.000 pour les droits de timbre sur la circulation.

L'assemblée générale a élu : Censeur, M. E. Baillière, industriel, membre du Conseil d'Escompte, ancien membre de la Chambre de Commerce de Paris, en remplacement de M. Guillain, industriel, et régents : MM. Emile Pluchet, agriculteur, président de la Société des Agriculteurs de France, ancien président de l'Académie Nationale d'Agriculture, en remplacement de M. Benard, agriculteur, et Morel, trésorier-payeur général de Meurthe-et-Moselle.

Elle a réélu régents : MM. le baron Edouard de Rothschild, banquier, et M. François de Wendel, industriel ; censeur : M. Ch. Petit, industriel, président du Tribunal de Commerce de la Seine.

BOUILLON DUVAL EN CUBES
EXIGEZ L'ETUI VERT

CAFÉS
Louis ALLIZIER Fils Aîné
4, Rue des Dominicaines, 4 (en face l'Eglise)
Cafés verts des meilleures provenances et Cafés torréfiés à la main
à des prix défiant toutes concurrences
LIVRAISONS A DOMICILE

Inouï et Merveilleux
Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables.
PRIX UNIQUE 52 fr.
A l'Inouï Tailleur { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Gd HOTEL DU GLOBE
Rue Colbert (face Postes) - MARSEILLE
Confort Moderne - Chambres Touring-Club
Electricité - Ascenseur - Tél. 17.63

Bulletin Commercial du 28 Janvier

BLES. — Flottant palan sans escompte, 81 fr.

GRAINS GROSSIERS. — Marché ferme. On cote : Avoine Tunisie-Algérie k. 47, disp. 37 fr. 50 ; maïs Plata, jaune, logé 34 fr. ; dito janvier, 34 fr. ; maïs Indo-Chine, petits grains, disp., logé 33 fr. 50 ; dito ordinaires, 32 fr. 50 ; maïs Alexandrie, janvier, caf. 33 fr. ; maïs Maroc janvier-février, caf. 33 fr. ; caroubes Afrique cons., logé disp., 23 fr. ; caroubes Grèce entrepôt, 21 fr. ; dito Candie, 21 fr. ; orge Tunis, 32 fr. ; pois chiches Indes, 36 fr.

GRAINES et LEGUMES SECS. — Marché calme. On cote : Pois chiches Maroc, gros, 47 fr. 50 ; moyens, 45 fr. ; petits, 43 fr. 50 ; alpistes Maroc, 52 ; haricots français cagneux, 92 fr. ; haricots petits, 86 fr. ; haricots japonais, 83 fr. ; lentilles des Indes, 64 fr. ; dito Egypte, 53 fr.

Des Livres pour nos Prisonniers

Nos soldats, tombés entre les mains de l'ennemi, demandent des livres : romans, pièces de théâtre, contes, récits d'aventures, poésies, livres de classe, etc., etc...

Répondre à leur appel, c'est rendre moins douloureuses leurs heures de captivité, c'est leur envoyer dans l'exil un peu de l'âme de la France.

Le Comité du Linge du Prisonnier, 1, rue Papère, se charge d'expédier en Allemagne les ouvrages qu'on voudra bien lui remettre pour nos prisonniers.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 29 janvier. — Coste Raymond, rue des Clématites, 4.— Marrucchi Thérèse, rue Albrand, 59.— Alligniol Marie, rue de Rome, 80.— Pontier Emile, rue Beauséjour, 19.— Nadal Ella, rue de Sion, 18.— Camproux Félicienne, rue de l'Olivier, 17.— Pasquini Joseph, chemin des Chutes-Lavie, 37.

Total : 17 naissances, dont 10 illégitimes.

DECES du 29 janvier. — Hermitte Louise, 53 ans, rue Euthymènes, 1.— Beaudin Maria, 14 ans, rue Gardey, 4.— Caire Hippolyte, 74 ans, chemin de la Corniche, 183.— Thevenau Justine, 89 ans, avenue du Prado, 183.— Simon Auguste, 83 ans, boulevard Joachim, 10.— Bourdelon Florentin, 56 ans, Vallon-de-l'Oriol, 45.— Spigno Ange, 72 ans, Sainte-Marthe. — Mercier Virginie, 67 ans, rue Saint-Jacques, 2.— Carlon Marie, veuve Blache, 69 ans, boulevard de Maillane, 69.— Pascal Joseph, 56 ans, rue des Vignerons, 12.— Bettini Joséphine, 3 ans 1/2, chemin de Mazargues, 161.— Montaldo Marie, 79 ans, rue Turcon, 11.— Féraud Jules, 63 ans, rue Sainte-Cécile, 82.— Bonat Marie, 69 ans, boulevard Pardigon, 22.— Fantino Marie, 65 ans, boulevard Payan. — Papadacci Stephanopoli, 7 jours, boulevard de la Corderie, 70.— Reynaud Henriette, 46 ans, Saint-Loup.— Pietri Ange, 18 ans, rue Vincent-Leblanc, 4. — Kelleihals Paul, 1 an 1/2, rue Abbé-de-l'Epée, 23. — Assereto Georges, 29 ans, Château-Gombert.— Serre Joseph, 76 ans, boulevard Leau, 13.— Moretti Fidèle, 53 ans, traverse de la Commanderie, 12.— Roudier Marie, 21 ans, rue Pisançon, 5.— Astoffi Marie, 2 jours, rue Puits-du-Denier, 12.— Monteil Emilie, 38 ans, allées des Capucines, 47.— Regouffre Marie, 81 ans, Sainte-Marguerite.— Mérentier Philomène, veuve Garouti, 58 ans, rue Peyssonnel, 30. — Corazzini Marie, 18 ans, Grand-Chemin de Toulon, 113.— Picaut Jean, 55 ans, rue Kléber, 60.— Ollagnier Gabriel, 17 ans, rue des Mauvestis, 17.— Rastouil Marie, 74 ans, rue Caisserie, 35.

Total : 37 décès, dont 4 enfants.

Bourse de Paris du 29 Janvier

3 % Français, 61.— 5 % Français, lib., 88 40; non lib., 88 40.— Obligation Ouest-Etat 4 %, 400.— Argentin 4 1/2 % 1911, 80.— Dette Egyptienne unifiée 4 %, 80.— Extérieure Espagnole 4 %, 88 80.— Japonais 4 % 1905, 80 50.— Portugais 3 % nouveau, 59 10.— Russe 5 % 1906, 82 80; 4 1/2 % 1914, lib., 82 15.— Banque de France, 4.500.— Comptoir National d'Escompte de Paris, 645.— Banque Nationale du Mexique, 390.— Action Andalous, 321 50.— Action Nord d'Espagne, 468.— Action Saragosse, 401. — Docks et Entrepôts de Marseille, 334 50.— Transatlantique ordin., 130.— Messageries Maritimes, 80. — Rio-Tinto, 1.558.— Action des Tabacs Ottomans, 392.— Ville de Paris 1865, 522; 1871, 355; 1876, 450; 1892, 251; 1894-96, 247; 1899, 295; 1904, 305; 1905, 317; 1910 3 %, 277; 1912, 222 50.— Méditerranée 3 %, fus. anc., 329 50; fus. nouv., 231 50.— Midi, 335 50.— Lombardes anc., 175.— Nord d'Espagne, 1re série, 355.— Saragosse, 1re série, 331.— Communales 1879, 416; 1891, 284; 1899, 223; 1912, 186 50.— Foncières 1879, 433 50; 1883, 318; 1885, 320; 1903, 362; 1909, 194; 3 1/2 % 1913, lib., 398; 4 % 1913, 420.— Docks de Marseille, 360.— Messageries 3 1/2 %, 268.— Panama à lots, 99 50.

Marché en Banque. — Argentin 6 %, 97 10.— Caoutchouc, 91.— Cape, 66 50.— Chartered, 14.— Chino, 322.— Crown, 89.— Debeers ordin., 294.— East Rand, 29 50.— Fereira, 44 50.— Goldfields, 33 25. — Lena, 38 75.— Malacca, 123.— Modderfontein, 166. — Platine, 370.— Rand Mines, 111.— Robinson Gold, 42 50.— Spassky, 51 50.— Spies, 18.— Tharsis, 149 50.— Utah, 471.— Dnieprovienne, 2.080.— Kinta, part, 245.— Colombia, 820.— Grosnyi ord., 1.730.— Monaco, 2.450; cinquième, 492; obligation, 245.— Casino de Nice, 350.— Chèque sur Londres (cours extrêmes), 27 97 et 28 01.— Recettes du Canal de Suez, du 28 janv., 110.000.

Bourse de Marseille du 29 Janvier

3 % au Porteur, coupures (5-10), 61.— 5 % Certificat Provisoire, libéré, 88 50; (100), 88 40; non libéré, 88 40.— Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale 3 % 1903-1907-1910, 342.— Espagne 4 % Extérieure, c. de 80 pes., 99 75.— Japon Bons du Trésor 5 % 1913, 505.— Russe 4 1/2 % 1909 (112 fr. 50), 71 25.— Panama, obligations et bons à lots, 100.— Messageries Maritimes, act. de prior., 104.— Ville de Marseille 1877 3 %, 430.— Société Marseillaise, act. lib., 479.— Société Française d'Armement, 95.— Société Nouvelle d'Embarcations de Servitude, 80.— Compagnie de Navigation Mixte, 300.— Bormettes (5 d'act. de jouiss.), 22.— Huileries et Savonneries de Lurian, 285.— Verminck C.-A. et Cie, 97.— Compagnie Française de l'Afrique Occidentale, 1.095.— Fournier L.-Félix et Cie, 150.— *Petit Marseillais*, 320.— Ville de Paris 1865 4 %, 522; 1871 3 %, 352; quarts, 96; 1875 4 %, 484; 1876 4 %, 486; 1892 2 1/2 %, quarts, 65; 1898 2 %, 298; 1899 2 %, 291; 1910 3 %, quarts, 71.— Communales 1879 2.60 %, 418; 1891 3 %, 285; 1906 3 %, 367 50; 1912 3 %, lib., 187 50.— Foncières 1879 3 %, 431; 1885 2.60 %, 318; 1909 3 %, 193; 1913 3 1/2 %, lib., 397; non lib., 382.— Paris-Lyon-Méditerranée 3 %, fus. anc., 331; fus. nouv., 332 50.— Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 346. — Félix Fournier et Cie 4 %, 477.— Société du Gaz et de l'Electricité de Marseille 4 %, 384.— Immobilière Marseillaise 3 %, 335.— Tramways 4 %, 389.

Le Guide des Mobilisés

VIENT DE PARAITRE la troisième édition du Guide Pratique des Mobilisés. Cette nouvelle édition est augmentée de plusieurs chapitres nouveaux. Voici les principaux :

Allocations des mobilisés (cas multiples) ; Allocations des réfugiés, des convalescents, des réformés et des veuves. — Recherches des prisonniers et disparus. — Les familles dispersées. — Les orphelins de la guerre. — Pensions et secours aux veuves, orphelins, ascendants. — Indemnités de voyage aux familles des soldats morts. — Pensions et gratifications de réforme avec tableau des catégories. — Les Ecoles des Mutilés : les emplois réservés aux mutilés. — Les territoriaux versés dans l'auxiliaire pour blessures de guerre. — Les engagements dans l'aviation et les engagements spéciaux. — Les mobilisés pères de famille nombreuses. — Les ouvriers mobilisés dans les usines. — Texte d'un jugement intéressant dans une affaire d'accident du travail à Saint-Etienne. — Lois sociales d'assistance : Familles nombreuses. Assistance aux vieillards, infirmes, incurables ; aux Femmes en couches, etc.

La nouvelle édition complète est vendue 0 fr. 70 ; envoi franco contre 0 fr. 80 timbres adressés à « Spectacle Illustré », rue de la Préfecture, 32, Saint-Etienne.

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

L'Hiver à la Côte-d'Azur

1° Billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes valables trente-trois jours, délivrés du 15 octobre au 15 mai dans toutes les gares P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes pour :

Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-sur-Mer-La Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Faculté de prolongation d'une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

2° Billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classes valables jusqu'au 15 mai 1916 délivrés du 1er octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes gares P.-L.-M. situées au delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1er octobre au 15 novembre 1915).

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 % ; la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Les docteurs conseillent : pour vos bains, vos douches, massages, bains de vapeur, etc., de choisir Le Hammam, *allées de Meilhan, 14.*

Fondé en 1879
L'ARGUS de la PRESSE
LE PLUS ANCIEN BUREAU D'ARTICLES DE JOURNAUX
37, Rue Bergère, PARIS
lit, dépouille par Jour
14.000 Journaux ou Revues du Monde entier
Publie : L'ARGUS DES REVUES
Collectionne : Les ARCHIVES DE LA PRESSE
Edite : L'ARGUS DE L'OFFICIEL, contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public
L'ARGUS recherche articles et tous documents passés, présents, futurs.
L'ARGUS se charge de toutes Publicités dans tous Journaux et Revues :
Publicité Financière | Publicité commerciale
Publicité Economique | Publicité littéraire et mondaine
TÉL. : 102-62 — ADR. TÉL. : Achamburе-Paris

POUR LES BOULOMANES
La Maison J. Carbonel et fils d'Aiguines (Var)
fabrique des
Boules à Jouer
de 1re qualité
Prix modérés. - Livraison rapide

Tribune du Travail

On demande des demi-ouvrières et des apprenties, confection pour dames. Voir Mme Porséna, rue Sainte, 73. Pressé.

On demande un presseur pour vêtements confectionnés d'homme, maison Pelen, 14, rue Saint-Bazile.

On demande un scieur pour la grumescierie Arnaud, Saint-Marcel.

ROSE BLUM
16, rue de la République — Cours Saint-Louis, 12
LUNDI 31 JANVIER au LUNDI 7 FEVRIER
Grande Vente Réclame annuelle de
BRODERIES et DENTELLES
Continuation de notre Vente Réclame
DE BLANC
16, rue de la République, 16

DEMAIN LUNDI 31 CONTINUERA AUX ARMES de FRANCE
LA Gde RECLAME Annuelle de BLANC { TROUSSEAUX pr DAMES, MESSIEURS et ENFANTS CORSETS, LINGE de MAISON, RIDEAUX, OUVRAGES de DAMES, MERCERIE, RUBANS, etc., etc.
OCCASIONS MERVEILLEUSES pour tout ce qui concerne les Dames, Messieurs et Enfants : Bas, Chaussettes, Cache-Corsets, Culottes, Combinaisons, Chemises et Caleçons, Tricots, etc., etc.
RECLAME spéciale de BONNETERIE

AVIS AUX MERES DE FAMILLE
La FECULE GIDET Lacto-Phosphatée, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre 0 fr. 60 la boîte de 300 grammes au lieu de 1 fr. 25.
Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.
Dépôt : Pharmacie DIANOUX, Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille
et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

HERNIE Ne PORTEZ PLUS de BANDAGES. Essayez la Merveilleuse Chambre à Air du Docteur L.-GARIGUE, de la Faculté de Paris. *Envoi à l'essai. Brochure Gratis.* Ecrire INSTITUT, 7 bis, Rue Eugène Carrière, Paris.

Etude de Me MOULET, notaire au Beausset (Var).
A VENDRE
au bord de mer, station estivale et hivernale
PREMIER LOT
Grande Villa
Installation moderne, jardin, vue splendide. (On échangerait contre propriété de rapport).
DEUXIEME LOT
Grand Café-Restaurant
bel agencement, situation exceptionnelle, vue magnifique
Grandes facilités de paiement

PORCHERIES Sciure pour litière à enlever gratuitement, 44, rue Liandier (Rouet).

50 CHEVAUX
La maison J. Berruyer vient de recevoir 30 gros chevaux de limon hongres et entiers dans ses écuries, 36, avenue du Prado, et Mercredi, 2 février, 20 Bretons, foire Aubagne.

QU'IL PINTO VENDE
Ecriteaux et Enseignes
en tous genres, sur cartons, calicot, etc.
MAISTRE, place Préfecture, 1
MARSEILLE

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE
Exiger ce portrait
Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et, ce qui est pis encore, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.
La JOUVENCE de l'Abbé Soury se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon 3 fr. 50, franco gare 4 fr. 10 ; les 3 flacons franco contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.
(Notice contenant renseignements gratis)
Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury car elle seule peut vous guérir

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce
Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.
La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8e au 15e jour après la première insertion.
L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

MUTILÉ de la guerre, 28 ans, père de famille, demande emploi de pointeur, garde-magasin ou surveillant. Ecr. Blanc, 37, cours Belsunce.

Sté assuj. contrôle Etat, réorgan. ses agences, dem. agent partout. Sit. réservée à non mobilisables et blessés guerre solides et actifs. Ecrire Lenoir, 55, rue de Rivoli, Paris.

VIEUX JOURNAUX
pour pliage et emballage
A VENDRE
Demander prix et conditions à M. Juge, *Petit Provençal*, Toulon.

Appartements Meublés
CHAMBRES & CUISINES
46, rue Fortia, 46

Réfugié serbe, professeur, parlant français et plusieurs langues, dem. emploi dans industrie, commerce ou interprète, très bon. références. Ecr. au sergent, concierge de l'école de Saint-Joseph (banlieue).

CHAMBRES meublées indépendantes pour hommes à louer. S'adresser boulevard Notre-Dame, 11, à la droguerie.

Entreprise de nettoyage
La Phocéenne, 23-25, r. de La Palud

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES de la
COMPAGNIE FRANÇAISE
MARSEILLE 9, rue Noailles
LUNDI 31 JANVIER et JOURS SUIVANTS
MARSEILLE 9, rue Noailles
VENTE DE BLANC, TOILES, LINGE DE TABLE ET DE MAISON
CALICOTS, TOILES ECRUES, ETC., ETC.
Marchandises vendues à des prix très raisonnables dans les circonstances actuelles.

CAISSES vides, contenance 12 à 14 litres, sont achetées à 0.75 pièce. Takina, Grand-Chemin d'Aix, 30.

DAME 40 ans, dist., sér. cher. dir. int. pers. seule ou soig. mal. Bon. réf. Ecr. Mme Ital, hôtel Poste, Montélimar.

CHARRETIERS-Camionneurs sont demandés chez Franceschi-Richard, 89, boulevard de Plombières.

BARAQUE DE JOURNAUX à vendre. S'adr. angle rue Georges et rue de l'Abbé-de-l'Epée, de 9 à 11 heures.

A JARDINIER, p. fonds à céder, travail dehors, ass. l'an. prix tr. modérés. Soleil, laitier, r. de l'Etoile (Bompard).

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Vient de PARAITRE
L'INDICATEUR MARSEILLAIS 1916
En Vente : 9, RUE HAXO
Guide de l'Administration et du Commerce — Annuaire du Département des Bouches-du-Rhône
PRIX DU VOLUME A MARSEILLE : 12 FRANCS — POUR LE DEHORS, PORT EN SUS : 13 Fr. 05

Feuilleton du *Petit Provençal* du 30 janvier

— 34 —

Le Mystère de la Maison d'Auteuil

Koop, habile et sans scrupules, était en possession d'une ruse plus infaillible qu'un instinct ; ses facultés étaient décuplées par la folie, ainsi que cela se produit souvent. Il savait que j'étais un témoin dangereux. Donc il me craignait, mais Jeanne était pour ainsi dire le gage de mon silence. En parlant, je la perdais. D'autre part Gilleroy et Mme Mornat étaient les ennemis jurés de la malheureuse. Ils étaient aussi impatients l'un que l'autre de la voir au banc des accusés, et ils y travaillaient de tout leur pouvoir.

Gilleroy avait failli être une des victimes de Koop. Il avait échappé par miracle, et seulement pour attribuer à Jeanne l'infernal complot du porte-plume.

Un mot de Gilleroy, un mot de Koop, et Jeanne était incarcérée. Comment pourrais-je alors la délivrer ? Quelles preuves apporterais-je ? Avait-elle jamais nié son crime ?

Cette pensée me rongeait le cœur.

Et reportant mes réflexions sur la maison du crime, je fus de nouveau en proie à des doutes nombreux. Que de dissemblances entre cette maison et celle que nous venions de visiter !

Peu à peu la conviction grandit en moi, que je m'étais trompé, que j'avais été abusé par de vagues coïncidences, que tout était à recommencer... Mais alors Juliette Dalcroze ?

Comme tout était sombre, ténébreux, inextricable dans cette affaire. Quel trouble elle apportait dans ma vie habituelle. Une promenade nocturne m'avait arraché à l'existence la plus simple, la plus honnête, pour me jeter dans une atmosphère de mensonges, de ruses, de crime, de folie. Et je ne voyais pas la moindre issue ! Quand donc finirais-je par sauver Jeanne des menaces de son père ?

Le taxi s'arrêta devant un hôtel particulier à la façade imposante, situé un peu en retrait au fond d'une cour dallée, ornée de caisses de lauriers et d'orangers en boule. Je gravis le perron en courant, et j'appris d'un femme d'un certain âge vêtue de noir, une dame de compagnie, sans doute, que Jeanne avait quitté la maison une heure auparavant.

— Elle a pris sa valise avec elle, me dit cette dame, en me laissant entrer dans un vestibule meublé avec élégance. Je suppose qu'elle est repartie définitivement. Il y avait à peine quelques heures qu'elle était ici. Si vous étiez venu un peu plus tôt, vous l'auriez trouvée.

— Elle n'a pas dit, où elle allait ? demandai-je déçu.

— Non monsieur. Elle ne le dit jamais, et la femme hésita.

— Mais quoi ? lui demandai-je remarquant son embarras.

— C'est que je n'ose vraiment pas monsieur...

— Pourquoi ? qu'y a-t-il ? Parlez sans crainte, je suis tout dévoué à mademoiselle Cooper.

— Eh bien ! je crois qu'elle a été très effrayée, qu'elle s'est sauvée...

— Sauvée, répétais-je ! pourquoi ?

— Voilà : avant-hier, un individu est venu poser nombre de questions à madame de Randal au sujet de mademoiselle Jeanne.

« Je dis individu, car il ne payait pas de mine, et madame Randal pense que c'est un détective. Il a demandé toutes sortes de renseignements : Où était mademoiselle Jeanne ? Si elle venait souvent ? Si elle était partie ? Où elle vivait habituellement ?

— Et madame de Randal a répété cela à Jeanne ? remarquai-je.

Sûrement Gilleroy avait porté plainte et la police, hélas ! poursuivait la jeune fille.

— Oui monsieur. Madame de Randal est revenue il y a un peu plus d'une heure et a parlé à mademoiselle Jeanne au sujet de cet homme. Mademoiselle a paru très inquiète et elle a refait sa valise immédiatement. Je crois qu'elle avait peur de rester plus longtemps. Pendant que madame de Randal lui parlait, elle devenait blanche comme une morte, et elle s'est mise à trembler.

Madame dit qu'elle a fait quelque chose de mal et que la police la cherche. Vous qui connaissez mademoiselle Jeanne qu'est-ce que vous en pensez ?

— Que voulez-vous que je vous dise ? répondis-je accablé ! Madame de Randal est-elle ici en ce moment ?

— Non monsieur, elle est allée à Neuilly voir sa sœur qui est très malade.

J'hésitai. Une fois de plus, Jeanne s'était enfuie.

Traquée par la police, elle avait de nouveau disparu. Où était-elle allée ? Avait-elle d'autres amis pour la recueillir ? Comment cela finirait-il ? Je ne savais plus que penser tellement les événements se succédaient avec rapidité.

Tout d'abord Jeanne n'avait pas considéré Gilleroy comme un ennemi, mais sans doute que sur les instances réitérées de Mme Mornat, il s'était décidé à agir.

Cependant, Lartigues paraissait ignorer totalement, l'enquête au sujet de Jeanne.

Mais à la réflexion, je compris que l'on n'avait pas encore associé l'assassinat de Passy aux disparitions de personnes dans Auteuil.

Je pris congé de la dame de compagnie, et redescendis les marches du perron, accablé d'inquiétude et de tristesse. Je remontai en taxi et donnai mon adresse au chauffeur.

Rue de Courcelles, je renvoyai l'automobile et montai lentement chez moi. Je me débarrassai de mon pardessus dans l'antichambre, mais comme j'entrais dans le salon, quelle ne fut pas ma surprise de voir Jeanne.

Elle se leva du fauteuil dans lequel elle était assise et vint vers moi.

Elle était vêtue d'un costume de voyage de serge gris fer, et coiffée d'un chapeau orné d'ailes blanches. Mais comme son visage était changé ! Comme elle était pâle !

— Tout est fini, murmura-t-elle, aussitôt que j'eus fermé la porte afin qu'Edmond n'entendît pas notre conversation.

— Je sais, répondis-je ; j'ai été rue du Bac et l'on m'a tout dit. La police vous recherche, n'est-ce pas ?

— Oui, aussitôt que madame de Randal m'eut raconté la visite du détective, je me suis enfuie. Mais où aller ?

Elle regarda autour d'elle, de ses yeux qui semblaient ne rien voir. Son doux visage était creusé d'émotion et de fatigue, sa voix se brisait à chaque mot, et elle paraissait en proie à une grande terreur.

Je la fis asseoir dans mon fauteuil.

— C'est ce que nous allons chercher ; mais d'abord remettez-vous un peu, reprenez votre calme.

— Madame Mornat a sûrement déposé une plainte, balbutia-t-elle, d'une voix plus légère qu'un souffle. Cette femme a juré ma perte.

— Elle a certainement une haine profonde contre vous !

Je me levai, et debout à son côté, je pris tendrement sa petite main.

— Jeanne ? suppliai-je.

Elle était là devant mes yeux, frêle, pathétique, secouée de sanglots, accablée de détresse et de remords :

— Le monde entier semble se liguer, pour me poursuivre, m'écraser, me punir, cria-t-elle à travers ses larmes. Je n'ai pas d'amis, tout le monde est contre moi.

— Je suis votre ami, Jeanne, dis-je doucement. Vous savez bien que je vous aime.

— Vous m'aimez !

Elle leva vers moi son visage baigné de larmes, et me fixa d'un air étrange.

— Pourquoi me dites-vous cela ? Comment vous, un honnête homme, pourriez-vous aimer une femme qui... une femme dont les mains sont tachées...

— Assez, plus un mot de tout cela ! m'écriai-je. Et me penchant sur elle, je murmurai : « Je suis peut-être fou, comme vous semblez le supposer, mais c'est vous Jeanne qui m'entraînez vers cette folie. Que puis-je dire, sinon que je vous aime. Je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme... Pas un homme n'a jamais ressenti ce que je ressens pour vous. Je vous appartiens, ma chérie, je suis votre meilleur ami, soyez le mien...

Sa seule réponse fut un sanglot.

Je serrai sa main si douce, et qui tremblait, et je continuai à lui parler à voix basse, essayant de la convaincre ;

— Ayez confiance en moi, Jeanne, laissez-moi vous aider, vous avez besoin de moi.

— Comment pouvez-vous m'aider ? demanda-t-elle, secouant la tête. Non René, vous avez déjà essayé de livrer mon père, et maintenant, je dois souffrir puisque je suis trahie ... oui, trahie !

A ce moment la sonnerie du téléphone retentit dans mon bureau, et je me précipitai pour répondre.

J'approchai le récepteur de mon oreille et j'écoutai. J'écoutai, haletant, stupéfait, consterné, un récit qui au lieu d'éclairer le mystère de Koop et de ses crimes, le compliquait encore, le rendant encore plus mystérieux.

XXVI

Anxiété

— Jeanne, il faut que vous partiez d'ici, immédiatement, lui dis-je à voix basse, lorsque je revins au salon.

— Je m'en doutais, s'écria-t-elle, se levant brusquement. Je n'aurais jamais dû venir ici, chez vous. C'était trop dangereux. Mais voyez ! il est près de 11 heures ! Que faire ! Où aller ?

Je réfléchis pendant un instant. Lartigues venait de me téléphoner qu'il désirait me voir aussitôt que possible, car il avait une grave communication à me faire au sujet de Jeanne. Qui sait s'il n'était déjà pas en route pour me rendre visite ?

Il fallait se hâter afin d'échapper à la police déjà lancée sur les traces de la jeune fille.

On savait que je lui étais tout dévoué, que je la voyais souvent. Il n'en fallait pas davantage pour désigner ma maison à la surveillance de la Sûreté.

MAURICE D'ASSEROY.

(La suite à demain.)